

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2023

odynéo

HANDICAP ET PARCOURS DE VIE





# Sommaire

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION	4
ACTION ASSOCIATIVE	7
RAPPORT FINANCIER	10
ORGANIGRAME	15
GOVERNANCE & DIRIGEANCE ET CHIFFRES CLÉS	16
LES TEMPS FORTS DE 2023	18
LES COMMISSIONS ASSOCIATIVES	20
LES CVS	23
LE SIÈGE SOCIAL	27
LE SERVICE SOCIAL	30
Le Pôle Petite Enfance	33
Le DIEM Judith Surgot	39
Le Pôle CEM SESSAD	43
Le Pôle du Colombier	51
Les Tourrais de Craponne	59
Les Jardins de Meyzieu	63
Le Pôle Ouvert	67
Le Pôle à Domicile	73
Le Pôle Nouveau Rhône	77
Le Haut de Versac	81
Le Pôle de Vernaison	85
ODYNÉO FORMATION	88
GLOSSAIRE	90
REMERCIEMENTS	91
ANNEXE : Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels	92



**Jean-Luc LOUBET**

**Président**

## Rapport moral et d'orientation

« L'année 2023 a été contrastée pour l'association, nécessitant une nouvelle fois l'engagement de tous »



En 2023, et pour la 4ème année consécutive, la vie de l'association a été une nouvelle fois marquée par un contexte interne et externe difficile. Même si les grands équilibres n'ont pas été retrouvés, la situation s'est cependant améliorée en cours d'année.

### La situation générale

Les années de crise sanitaire et deux ans et demi de crise des ressources humaines ont mis à rude épreuve l'association dans toutes ses composantes, dans un contexte politique, économique et social lui-même tendu.

Le contexte inflationniste accentué par la guerre en Ukraine depuis février 2022 a également pesé. Les répercussions de l'inflation sur les dépenses d'énergie, d'alimentation et de transport et plus globalement les achats ont fortement impacté les comptes. La situation a été complexe pendant la plus grande partie de l'année, avec une légère amélioration au dernier trimestre.

De ce point de vue, les deux points positifs marquants de 2023 ont été :

- La fin de la pandémie de COVID 19 déclarée par l'Organisation Mondiale de la Santé en mai 2023.
- Le retour à l'équilibre des comptes de l'association après une année 2022 très déficitaire.

En termes de ressources humaines, nous avons attendu en vain en 2023 la résolution de l'injustice des exclus du Ségur, les négociations engagées au niveau national n'ayant pas abouties. Espérons que la reprise des négociations en 2024 permettra enfin la conclusion d'un accord à la fois juste et financé. Concernant ce dernier point, rappelons qu'en 2023, le montant des sommes non financées par l'ARS au titre des mesures Ségur s'élève à 500 000€.

Concernant les finances 2023, je souhaite saluer le travail des directeurs et de la direction générale dans la mise en œuvre de plans de retour à l'équilibre qui permettent d'envisager l'avenir

de manière plus sereine. Certains plans d'action donneront leur résultat en 2024. Mais partout dans l'association, les équipes de direction sont à l'œuvre pour essayer de retrouver les équilibres nécessaires. Une grande partie des économies doit porter sur la réduction de l'intérim, qui pèse lourdement sur les finances des établissements.

S'il doit être réduit, l'intérim va probablement perdurer à un niveau encore élevé pour les années à venir. Dans cette perspective et pour mieux maîtriser l'utilisation et le coût, l'association est devenue membre de NACTIM, coopérative à but non lucratif spécialisée dans l'intérim, créée par et pour des associations du secteur médico-social. NACTIM s'implantera dans le Rhône et l'Ain en fin d'année 2024. Nous devrions en voir les premiers effets seulement en 2025. L'entrée dans cette coopérative ne résume pas l'important travail réalisé pour attirer des candidats sur les postes vacants, les former lorsqu'ils ne sont pas diplômés et les fidéliser.

En 2023, en fin d'année, le nombre de postes vacants est passé de 110 à 70, un nombre toujours élevé mais en baisse. La situation s'est améliorée pour certains établissements et dégradée pour d'autres. C'est le cas notamment au Pôle du Colombier dans l'Ain qui a dû faire appel à la solidarité des autres établissements de l'association en septembre et octobre 2023 pour assurer la continuité de l'accompagnement. Les familles qui le pouvaient ont également été mises à contribution pour accueillir leur enfant. Des bénévoles, que je remercie chaleureusement, ont assuré l'accompagnement d'un groupe de résidents au Village Répit Famille des Cizes (Jura). La contribution de tous a permis de passer cette mauvaise période mais la situation reste fragile.

Soulignons enfin, dans ce bilan contrasté, que les établissements ont retrouvé en 2023 leur pleine capacité d'accueil, y compris en accueil temporaire. Seul l'accueil temporaire du Haut de Versac demeuré fermé, les équipes étant encore insuffisantes pour le rouvrir. Ce retour à une situation normale (reprise des admissions, réouverture des stages...) constitue un soulagement pour tous et notamment pour les familles qui ont de nouvelles possibilités de répit lorsque cela est nécessaire.

L'amélioration de la situation s'est traduite en 2023 par la reprise des fêtes (d'été, de rentrée, de Noël...) et autres événements importants de la

vie des établissements et services. De nombreux projets ont vu le jour et les rencontres entre résidents ont repris à l'initiative des établissements et de la commission des sports. Les rencontres inter-établissements sont particulièrement appréciées que ce soit pour des événements sportifs, des concours de cuisine, des après-midis en boîte de nuit, le marché de la création, des événements caritatifs, les portes ouvertes... Grand merci à leur organisateur !

### Parmi les actions marquantes de l'année 2023 :

- **La mise en place progressive des Commissions locales d'éthique (CLE)** et la formation de leurs membres par Laurent Denizeau, anthropologue, enseignant chercheur à l'Université Catholique de Lyon.

- **La formalisation de la politique Bienveillance** de l'association, introduite dans le projet associatif à l'issue de l'Assemblée générale de juin 2023 et la lecture dans l'ensemble des CVS et des équipes de cette politique Bienveillance au dernier trimestre 2023.

- **La réalisation de trois audits (Pôle Nouveau Rhône, Jardins de Meyzieu et Clos Lambert)** visant à apporter de la clarté aux questions rencontrées dans ces lieux. Au final, l'audit du Pôle Nouveau Rhône aura permis de conforter le principe d'une direction unique de Pôle, l'audit des Jardins de Meyzieu a fait ressortir le besoin de refonder une culture du vivre ensemble à partir de la redéfinition du projet d'établissement. Enfin l'audit du Foyer du Clos Lambert à Artemare ayant révélé des situations de maltraitance, il a abouti à la réalisation d'une enquête pour risque psycho-social puis, à l'issue d'un long parcours semé d'embûches, à des sanctions contre les salariés concernés allant jusqu'au licenciement de trois d'entre eux.

- **Les rendez-vous désormais incontournables de l'année** traduisent à la fois l'inscription sur le long terme de réflexions partagées et le dynamisme des différentes instances :

- La journée des CVS, en novembre, portant sur le projet d'accompagnement
- La journée d'éthique en juillet « institution et liberté du sujet
- La journée des cadres en juin sur le management intergénérationnel.

- **L'installation du SESSAD Judith Surgot dans un nouveau bâtiment « La Verrière »** acheté en face de l'IMP Judith Surgot et rénové pour accueillir au mieux enfants et professionnels. **L'installation à Belley de l'habitat groupé (SAVS) et l'ouverture d'une nouvelle antenne du SAJ.** Le déménagement de **l'Académie de la Vie à Domicile dans ses nouveaux locaux** de Lyon en septembre.

- **La réalisation des premières évaluations externes** qui concernent l'ensemble des établissements et services médico-sociaux à partir d'un référentiel commun élaboré par la Haute Autorité en Santé. Progressivement dans les 4 prochaines années, tous les établissements et services d'Odynéo seront ainsi évalués. Le premier établissement passé au crible de cette évaluation a été les Tourrais de Craponne, accompagné par la Chargée de mission qualité et risque du siège. Les premiers retours sont satisfaisants et permettent la réalisation d'un plan d'amélioration de la qualité qui sera également élaboré progressivement pour les 35 établissements et services de l'association.

- **La participation de deux personnes accompagnées et de deux professionnels du Pôle du Colombier à la nouvelle formation des experts d'usages au de l'Académie des Experts d'usages,** créée par la Fédération Paralysie Cérébrale. Les deux personnes ont reçu leur diplôme en décembre des mains de la Secrétaire d'état aux personnes handicapées à Paris lors d'une émouvante cérémonie réunissant l'ensemble des personnes formées, leurs proches et de nombreux représentants des associations.

- Enfin, en fin d'année 2023, la Directrice des ressources humaines d'Odynéo a fait valoir ses droits à la retraite, effective en 2024. Une campagne de recrutement a été lancée en octobre, permettant, en janvier 2024 le recrutement d'un nouveau DRH, Damien Monier, arrivé en avril 2024. De nombreux chantiers sont en cours et à ouvrir concernant notamment l'attractivité de l'association, la formation et les parcours professionnels des salariés, la prévention des risques et accidents de travail....

En conclusion, l'année 2023 a été contrastée pour l'association, nécessitant une nouvelle fois l'engagement de tous et notamment des administrateurs que je remercie de leur engagement et de leur participation aux nombreux projets de l'association.

Les perspectives 2024 portent sur la stabilisation de l'association dans ses différents domaines d'activité, la poursuite des grands et des petits projets et la mobilisation de tous dans la mise en œuvre de notre projet associatif.

Nous espérons que la situation des oubliés du Ségur pour laquelle nous nous sommes fortement mobilisés depuis 2021 trouvera enfin un aboutissement positif en 2024.



**Jean-Christophe BARRE**  
**Vice-Président**

## Action associative

« L'Action associative poursuit ses efforts pour que l'adhésion et son renouvellement deviennent un réflexe pour tous. »

### Organisation de L'Action associative

L'équipe de l'Action associative est restée stable en 2023 avec Lise Poncet, responsable du service, Carine Ouacif, secrétaire administrative et Benoit Taupin, coordinateurs loisirs.

Florine Tissot a rejoint le service en janvier 2023 pour un stage de 6 mois en tant que chargée de communication qui s'est poursuivi, à partir de septembre, avec une alternance sur le même poste.

Le recrutement de Marie Vincent, en CDD pour 4 mois, a permis l'organisation des sorties loisirs d'été.

La responsable de l'Action associative, le Directeur général adjoint et le Vice-Président se réunissent régulièrement pour faire le point sur les actions du service, avec l'aide précieuse de Séverine Jaillant, Marie-Françoise Faconnet et Brigitte Dejean, administratrices.

### Adhésions

Le nombre d'adhérents à fin 2023 est de 481, répartis entre 225 personnes accompagnées et 256 proches.

On constate une augmentation puisque ce nombre était de 392 en 2022 et de 342 en 2021.

L'Action associative poursuit ses efforts pour que l'adhésion et son renouvellement deviennent un réflexe pour tous : familles et personnes accompagnées par l'association.

### Communication

La communication interne et externe de l'association se poursuit avec l'utilisation de plusieurs outils : site internet, journal « De News à Vous », réseaux sociaux et infolettres mensuelles principalement.

2 numéros du journal associatif interne « De news à vous » ont été publiés avec pour thème de dossier : « le sport à Odynéo » et « Vivre chez soi ».

La communication sur les réseaux sociaux a été poursuivie. Le nombre de personnes qui suivent

l'actualité d'Odynéo a augmenté : de 3485 à 4199 (+714) sur LinkedIn et de 1219 à 1358 (+139) sur Facebook.

11 infolettres mensuelles ont été envoyées à tous les mails des contacts familles et personnes accompagnées dont dispose l'Action associative. Ces infolettres ont pour but d'informer, à raison d'un mail par mois (hors mois d'août), des actualités de l'association : campagne d'adhésion, de don, de taxe d'apprentissage, Course des Héros, recrutements en cours, séjours d'été, sorties loisirs, et diverses actualités et événements des établissements et services...

### Les séjours de l'été 2023

Le bureau d'Odynéo avait décidé, après les difficultés rencontrées en 2022 et les années précédentes de diminuer le nombre de séjours organisés et de ne plus les proposer aux personnes accueillies en Foyer d'Accueil Médicalisé ou en Maison d'Accueil Spécialisé du fait des difficultés à garantir la sécurité sanitaire qui leur est nécessaire.

24 vacanciers ont donc participé aux 8 séjours organisés par l'équipe de l'Action associative, dans 4 destinations à la mer et à la montagne : Argelès sur mer, Gruissan, Le Grau du Roi et Autrans.

L'Action associative est aussi relai pour les demandes de chèques vacances entre les personnes accompagnées et l'ANCV. En 2023, le service a instruit les dossiers pour 61 bénéficiaires, ce qui représente un montant total de chèques accordés de 30 220 € avec une moyenne de 496€ par personne.

### Les Loisirs

Les sorties loisirs en soirée se sont poursuivies en 2023 avec 37 sorties proposées par Benoît Taupin. 91 personnes accompagnées adhérentes ont pu participer à des sorties au théâtre, au cinéma, au bowling, ou au restaurant...

Une quinzaine de bénévoles se sont mobilisés au cours de ces sorties loisirs pour permettre leur bon déroulement, nous les en remercions !

L'année 2023 a vu le retour des sorties loisirs d'été, qui avaient été organisées en 2020, pendant la période COVID, pour combler l'annulation de la

plupart des séjours vacances. Marie Vincent a organisé 22 sorties au restaurant, cinéma, karting, parc Walibi, zoo, à Calicéo, etc. 66 personnes accompagnées en ont bénéficié.

### La Course des Héros

Odynéo a participé pour la 10ème année consécutive à La Course des Héros. Nous avons connu une participation fortement en hausse par rapport aux 5 dernières années avec 40 héros et héroïnes et plus de 44 000 € de dons récoltés : encore un grand merci aux participants et généreux donateurs !

### Pair-Aidance

La Pair-aidance à Odynéo continue à se développer dans chaque établissement et service grâce à l'implication de Séverine Jaillant et Marie-Françoise Faconnet

3 formation Repairs Aidant ont été proposées aux familles d'Odynéo :

- « Aides et droits pour les aidants familiaux » le 23 février
- « Accompagner le pouvoir de dire et de faire de mon enfant » le 10 mai
- « Être aidant familial : les répercussions familiales et sociales » le 10 octobre

### Dons legs et mécénat

La sensibilisation aux legs se poursuit avec la diffusion d'un encart sur le fonds de dotation pour le handicap neuromoteur créé par Odynéo, dans les différents supports de communication.

Un travail sur le mécénat a été initié fin 2023 avec un consultant externe : Stéphane Barré et une Commission Mécénat dont l'Action associative fait partie est créée depuis le début de l'année 2024.

## L'Action associative, en quelques chiffres



**5** personnes, (3.13 etp) :  
Carine Ouacif, Secrétaire administrative  
Benoît Taupin, Coordinateur loisirs soirée  
Florine Tissot, Chargée de communication  
Lise Poncet, Responsable du service  
Marie Vincent, Coordinatrice loisirs été

**in** 4199 abonnés

**f** 1358 followers

Sur Instagram depuis début 2024



 **481** adhérents

**3** formations Repair-Aidants



**2** « De news à vous »  
**11** infolettres



 Récoltés lors de la Course des Héros **44 145€**

**24** vacanciers   
**61** bénéficiaires de chèques vacances

**157** bénéficiaires des sorties loisirs soirée et été






**Vincent DE BOVIS**

**Trésorier**

## Rapport financier

« Retour à l'équilibre dans une situation qui reste fragile. »

Pour les finances de notre association, l'année 2023 est une année de retour à l'équilibre dans une situation qui reste fragile :

- **L'inflation** : +4.9% en 2023 après une hausse de +5,2% en 2022 selon l'Insee. L'association a poursuivi ses efforts pour contenir son impact en revoyant certains contrats de prestations, en poursuivant la mise en place de panneaux solaires et par un suivi rigoureux des dépenses de fonctionnement.

- **L'impact des rémunérations et le recours à l'intérim** : La crise RH est toujours présente ; elle génère des surcoûts importants avec le recours d'embauche de personnel au travers des sociétés d'intérim (dépenses 2.6M€ en 2023 contre 2.5M€ en 2022).

Des primes ont été encore accordées cette année à certaines catégories de personnel pour reconnaître leur engagement et accroître l'attractivité des postes, notamment les postes d'infirmiers.

- **Financement des mesures Ségur** : cette mesure n'est toujours pas complètement financée par l'ARS ; ce déficit de financement impacte le résultat de 563 794 euros.

### Résultat :

L'exercice se termine malgré tout avec un résultat comptable excédentaire de 396 825 euros pour les comptes consolidés contre un déficit de 923 490 euros en 2022. Cette amélioration du résultat provient de l'attribution de Crédits Non Reconductibles très importants de la part de l'ARS et par l'activité globale réalisée plus importante qu'en 2022.

Le résultat administratif (résultat comptable retraité de charges et produits inopposables) des établissements sous gestion contrôlée est un excédent de 208 835 euros contre un déficit de 1 003 625 euros en 2022.

### 1-Métropole de Lyon

Affectation (€)	Etablissements et services	Forfait Soins
Total	364 676	-184 899

La part du résultat du forfait soins qui était jusqu'en 2022 intégrée dans le résultat du CPOM Métropole est maintenant rattachée au résultat du CPOM ARS (contrat pluri annuel d'objectifs et de moyens).

Le déficit de financement de l'ARS concernant les mesures Ségur sur le périmètre des établissements et service de la Métropole est de 248 k€.

Détail des résultats partie Métropole :

Affectation (€)	FAM	SAJ	FH/FV	SAVS	TOTAL
JARDINS DE MEYZIEU	-34 706	49 607	-27 065		-12 164
TOURRAIS DE CRAPONNE	2 564	15 878	77 097		95 539
PÔLE OUVERT		39 153	-45 315		-6 162
PÔLE A DOMICILE				116 123	116 123
GRANDE MAISON			132 222		132 222
CHARMILLE	-33 118		72 237		39 119
TOTAL	-65 260	104 638	209 176	116 123	364 677

### 2 - Conseil Départemental du Rhône

Affectation (€)	Etablissements et services	Forfait Soins
Total	-568 411	3 208

Le déficit de financement de l'ARS concernant les mesures Ségur est de 215 k€. Des actions sont mises en œuvre afin de réduire ce déficit à l'avenir.

Affectation (€)	FAM	SAJM	Total
Etang Carret	-229 655	15 441	-224 214
Les Terrasses de Lentilly	-344 197		-344 197
TOTAL	-583 852	15 441	-568 411

### 3- Conseil départemental de l'Ain

Affectation (€)	Etablissements hors forfait soins	Forfait Soins
Total	-219 347	-44 953

Le déficit de financement de l'ARS concernant les mesures Ségur est de 64 k€.

Affectation (€)	FAM	SAJ	FH	SAVS	TOTAL CPOM
<b>Pôle du Colombier</b>	-426 118	31 982	220 463	-45 674	-219 347

L'excédent sur le foyer d'hébergement est lié à la non-utilisation de la provision pour retraite budgétée et à des investissements reportés (ligne dotation aux amortissements non consommée)

Le déficit sur le foyer d'accueil médicalisé est lié essentiellement aux surcoûts de personnel à la suite du recours important à l'intérim.

#### 4- ARS Auvergne Rhône-Alpes

Affectation (€)	Établissements hors forfait soin	Forfait Soins	Total
<b>Total</b>	434 130	-226 644	207 486

Le montant restant à verser par l'ARS au titre de l'exercice 2023 pour le financement des établissements relevant uniquement d'un financement ARS est de 37 k€

Au total, le déficit lié à l'ensemble des mesures Ségur non financées se monte ainsi à 563 794€.

Détail des résultats :

Affectation (€)	Secteur enfant	MAS	ESAT Social	ESAT Comm.	TOTAL CPOM
<b>CAMSP Nelson Mandela</b>	-48 009				-48 009
<b>CAMSP Rosa Parks</b>	34 522				34 522
<b>SESSAD Marco Polo</b>	54 896				54 896
<b>SESSAD MP EMAS</b>	7 148				7 148
<b>SESSAD Simone Veil</b>	10 514				10 514
<b>DIEM Judith Surgot</b>	-145 934				-145 934
<b>CEM Jean Marie Arnion</b>	378 728				378 728
<b>MAS Tourrais Craponne</b>		6 494			6 494
<b>ESAT Henri Castilla</b>			79 705	71 156	150 861
<b>ESAT du Colombier</b>			11 495	-26 585	-15 090
<b>TOTAL CPOM</b>	<b>291 865</b>	<b>6 494</b>	<b>91 200</b>	<b>44 571</b>	<b>434 130</b>

Secteur enfants : Le déficit du DIEM\* Judith Surgot est causé essentiellement par un dépassement des lignes budgétaires de transport. Le fort excédent du CEM Jean-Marie Arnion est lié à l'octroi de Crédits Non Reconductibles importants notamment pour financer la rémunération d'apprentis et d'alternants.

L'ESAT du Colombier (budget social) a bénéficié d'un Crédit Non Reconductible pour établissement en difficulté d'un montant de 60 k€.

Un produit exceptionnel lié à la vente d'une machine 65k€ vient améliorer le résultat commercial des ESAT

\*DIEM : Dispositif instituts d'éducation motrice intégration de l'IMP J Surgot, Eclat de Rire et du SESSAD Judith Surgot

#### 5- ARS Bourgogne Franche-Comté et Conseil départemental du Jura

Affectation (€)	MAS	Forfait Soins	EAM	Total
<b>CPOM ARS</b>	164 479	141 080		305 559
<b>Département du Jura</b>			145 965	145 965

Le financement des mesures SEGUR par l'ARS est conforme à la réalité des dépenses.

La fermeture de l'accueil temporaire de la MAS, faute de personnel, génère des économies qu'on retrouve dans le résultat.

#### 6- Jardin des enfants

Le résultat est de : 15 090 €

#### 7- Gestion libre

Budget (€)	RESULTAT 2023
<b>ODYNEO FORMATION</b>	19 814
<b>ACTION ASSOCIATIVE</b>	6 653
<b>ASSOCIATION ODYNEO</b>	177 841
<b>TOTAL GESTION LIBRE</b>	204 308

- Odynéo Formation a poursuivi sur le même volume d'activité qu'en 2022.

- Action associative : la réduction des séjours d'été a généré des économies.

- Association : RAS

## Au Bilan, quelques points méritent d'être soulignés

### A l'actif :

Les Immobilisations nettes restent stables à 27 M€ malgré des acquisitions pour 5 M€ et une dotation aux amortissements stable de 3.7 M€. On peut noter les principaux postes :

- Acquisitions de locaux à Belley (2.2 M€),
- Gros entretien (1.3 M€),
- Matériel de transports (0.5M€),
- Réfection du toit de la Charmille (0.3M€)
- Matériel de bureau et informatique (0.3 M€)

Les créances sont en hausse de 1.2 M€ liées au décalage dans le temps des règlements et de la reprise des sommes placées sur un compte CARPA à la suite de la régularisation d'un litige.

Les disponibilités augmentent de 928 k€ en passant à 13.8 M€ en 2023 contre 12.9 M€ en 2022.

### Au passif :

- Les fonds associatifs passent de 14.6 M€ en 2022 à 15.3 M€ en 2023 soit +682 k€, en partie lié au résultat excédentaire de l'exercice et aux provisions règlementées.
- Les emprunts et dettes financières passent de 16.5 M€ en 2022 à 15 M€ en 2023 (emprunts restants dus). Il n'y a pas eu de nouvel emprunt sur l'exercice.
- Les dettes fournisseurs passent de 1.8 M€ en 2022 à 3.6 M€ en 2023.
- Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1.6 M€ en 2023 contre 1.1 M€ en 2022. Ce produit concerne essentiellement la tarification au CEM des jeunes relevant de l'amendement « Cretons » à la fois en prix de journée et à la fois en dotation globale (0.8 M€ en 2022 contre 1.2 M€ en 2023, soit +0.4 M€)

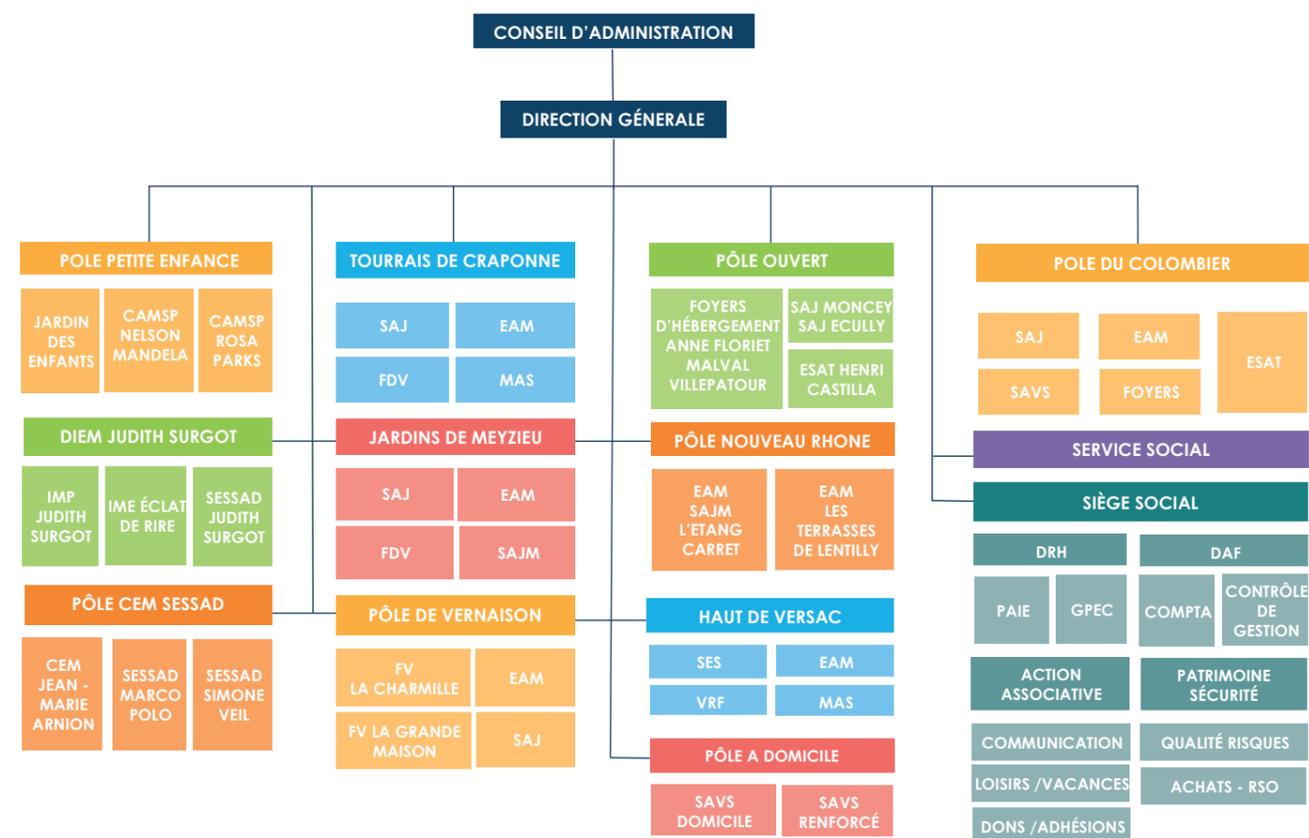
### Conclusion

La pénurie de personnel demeure marquée et nécessite un recours massif au personnel intérimaire. La conséquence de cette crise impacte la qualité de l'accompagnement des personnes et fragilise les équilibres budgétaires.

L'association reste vigilante sur cette situation et communique régulièrement avec les autorités de tarification et de contrôle afin de les sensibiliser à la fragilité de la situation financière malgré l'octroi de Crédits Non Reconductibles significatifs. En parallèle, l'association recherche des pistes pour assurer un service satisfaisant dans un budget plus contraint.

Les résultats excédentaires de cette année permettent d'abonder la plupart des réserves des établissements dont certaines restent très faibles.

# Organigramme d'Odynéo au 31/12/2023



# Le Conseil d'Administration et le bureau (en orange)



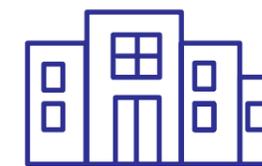
# Le Comité de direction



1. **Amandine Martin**, Directrice adjointe SESSAD Marco Polo (2024)
  2. **Ségoène Assikidana**, Responsable du Service Social
  3. **Stéphanie Chapeau**, Directrice des Tourrais de Craponne
  4. **Prune Finiels**, Directrice du DIEM Judith Surgot
  5. **Martin Thieffry**, Directeur adjoint du SESSAD Marco Polo
  6. **Katty Weiner**, Directrice du Pôle de Vernaison
  7. **Damien Monier**, Directeur des Ressources Humaines
  8. **Hervé Becquart**, Directeur du Centre du Haut de Versac
  9. **Louis Vicherat**, Directeur du Pôle à Domicile
  10. **Nathalie Chaverot**, Directrice du Pôle Petite Enfance
  11. **Mickaël Chapot**, Directeur du Pôle CEM SESSAD
  12. **Sophie Augagneur**, Directrice du Pôle Ouvert
  13. **Matthieu Lardjane**, Directeur du Pôle Nouveau Rhône
  14. **Lionel Pépin**, Directeur Administratif et Financier
  15. **Valérie Löchen**, Directrice générale
  16. **Nicolas Neau**, Directeur commercial ESAT Odynéo
  17. **Ludovic Lorchel**, Directeur général adjoint
  18. **Marc Barber**, Directeur adjoint au Pôle du Colombier
- Manquants sur la photo :  
**Franck Lagard-Mermet**, Directeur du Pôle du Colombier  
**Catherine Duchènes**, Directrice des Jardins de Meyzieu

# Chiffres clés 2023

## LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



**1186** places en établissements et services

373 pour les enfants  
813 pour les adultes



## NOS TYPES D'ACCUEIL



**77** places d'hébergement enfants



**476** places d'hébergement adultes



**183** places d'accompagnement à domicile



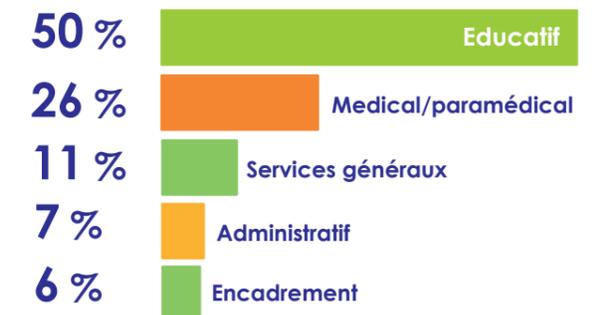
**169** places d'accueil de jour



**128** places en Etablissements d'Aide par le Travail (ESAT)

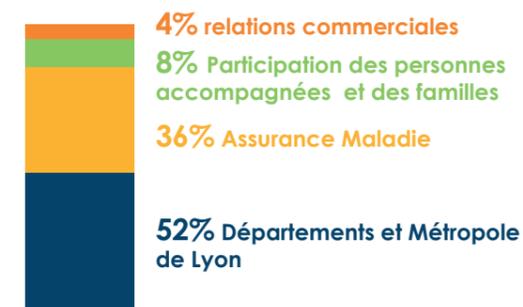
## LES ÉQUIPES

**1127** Professionnels permanents

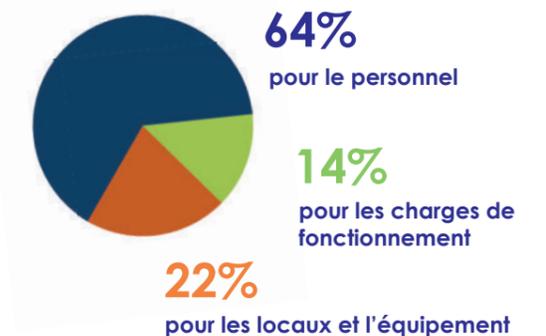


## LES MOYENS ÉCONOMIQUES

### L'ORIGINE DE NOS RESSOURCES



### L'UTILISATION DE NOS RESSOURCES



# Les temps forts de 2023

## Aout



Les sorties loisirs à la journée sont de retour ! 22 sorties sont organisées, zoo, parapente, aquarium, marais de Lavours, baptême d'ULM...

Un grand merci aux bénévoles pour leur implication, dans la joie et la bonne humeur.

## Mai



En mai 2023, Odynéo et les autres associations du collectif handicap 69, Adapei 69, Sésame Autisme Rhône-Alpes, ALGED se mobilisent une fois de plus devant l'ARS pour le #Séurpourtous!

## Juin



Le 23 juin, Odynéo participe une fois de plus à la Course des Héros. Merci aux généreux 599 donateurs qui ont permis de récolter 43 225 € !

Bravo à nos 40 héros et héroïnes, grâce à qui nous avons atteint la première place du podium des associations ayant récolté la plus grosse cagnotte.

## Octobre



Le 25 octobre 2023, le SAJM de l'Etang Carret organise une après-midi à la boîte de nuit l'Arc en Ciel à Quincié en Beaujolais.

Chemises, lumière tamisée et chorégraphies, tous les participants se prêtent au jeu pour partager ce moment de joie.

## Novembre



La cérémonie d'officialisation et de remise des diplômes de la première promotion de l'Académie des experts d'usages de la Fédération Paralysie Cérébrale France a eu lieu le 30 novembre en présence de Mme Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées et de Julia Boivin, à l'origine du programme.

Bravo à Ali Ahnouché et Remy Goubet, accompagnés au Pôle du Colombier, officiellement experts d'usage !

## Juillet



La « Rencontre éthique d'Odynéo » a lieu le mardi 4 juillet 2023 au CEM Jean-Marie Arnion. Le thème choisi cette année pour cette journée : « Institutions et Droits des personnes ».

Comme animateur de la journée, Laurent Denizeau, Docteur en sociologie et anthropologie de l'Université Lumière Lyon II.

# Les Commissions associatives



## Commission Associative Environnement

La Commission Associative Environnement est composée de membres volontaires issus des divers établissements et services. Elle est animée par Christelle Guillet, Chargée de mission Achats & RSO et Matthieu Lardjane, Directeur du Pôle Nouveau Rhône. Le projet associatif d'Odynéo introduit son engagement vers une transition écologique concrète (orientation stratégique N°5). À ce titre la CAE a pour objectif essentiel de décliner ces valeurs en actions et informations. Le public visé est donc non seulement l'ensemble des professionnels, mais également les personnes accompagnées et proches d'Odynéo !

En 2023, la commission s'est réunie à 3 reprises (20 mars, 13 juin et 10 octobre). Les actions phares étaient : entretien des espaces naturels (plantation d'arbres, respect de la biodiversité, pépinière de Vernaison, etc.) ; information, sensibilisation et partage d'expériences vertueuses sur les consommations d'énergies et écogestes ; mise en œuvre de partenariats pour le tri des déchets (Entreprise Adaptée Elise LYON pour les papiers de bureau et cartons, Entreprise Solidaire d'Utilité sociale Les Alchimistes AURA pour les biodéchets) ; parution de 4 « infolettres de la CAE » (février, avril, juillet et décembre 2023) diffusées via les membres de la CAE.

Programmation 2024 : la CAE s'attache à l'organisation des 1ers Trophées de l'Environnement pour l'automne ...

**Matthieu Lardjane**, directeur du Pôle Nouveau Rhône et Président de la Commission Associative Environnement.



## Commission associative d'éthique

Trois séances de la commission associative d'éthique en 2023

Un avis : « personne de confiance et directives anticipées »,

Saisine d'un Pôle d'Odynéo concernant la maltraitance.

Journée associative d'éthique le 4 juillet ; 'Refus des soins' avec deux conférences.

Mises en place et formations de sept commissions locales d'éthique, avec l'aide du centre éthique de l'UCLY : Pôle du Colombier, Pôle de Vernaison, Centre du Haut de Versac, Pôle Nouveau Rhône, Pôle CEM SESSAD, Pôle Ouvert et Tourrais de Craponne.

Trois séances de sensibilisation à l'éthique et à la bientraitance pour les nouveaux professionnels embauchés à Odynéo.

Participation à la 11e conférence annuelle (28-30 juin) de l'European Society for Disability Research : 'Protection-autonomie-émancipation'

Contributions aux Groupes de travail sur la fin de vie de la CNSA et du Collectif Handicap et travail en réseau avec l'ADIMC 72 et la Fondation ECHAUD.

**Eric Bérard**, Secrétaire général et Président de la commission associative d'éthique



## Commission Associative Mécénat

Il est indispensable qu'Odynéo propose d'associer les entreprises et les Fondations au travers du Mécénat. Ces collaborations deviendront un pilier essentiel pour développer de nouvelles compétences, gagner en autonomie, proposer de nouveaux services. Différentes formes de Mécénats, financier, nature, compétences, se croiseront. Pour ce faire, un groupe constitué sur demande du Bureau et du Conseil d'Administration Odynéo s'est attaché les compétences d'un cabinet extérieur spécialisé : SB conseil. Nous avons construit les outils indispensables afin de rencontrer depuis fin mai 2024 un panel d'entreprises sélectionnées en fonction des projets que nous avons retenus. Nous tenons spécialement à remercier ici toutes celles et tous ceux qui nous accompagnent par des dons qui sont un rôle moteur pour assumer les actions des équipes de terrain.

**Gérard Garin**, administrateur et membre de la commission Mécénat.



## Commission médicale Associative

La CMA est constituée des médecins salariés d'Odynéo, de 2 directeurs et 2 cadres de santé, du Dr Bérard (secrétaire général Odynéo) et de Ludovic Lorchel (DGA)

La CMA s'est réunie 4 fois : 27 février, 15 mai, 10 juillet, 9 octobre 2023.

Départ d'Elsa Nowak remplacée par Sophie Augagneur et du Dr Partick Ravella

Accueil du Dr Jannin, de Virginie Faure, d'Aurélié Descotes

Constitution d'un groupe de travail pour établir une grille de pesée du soin : le choix s'est porté sur la grille SIIPS que nous avons testée et amendée

Participation à la mise en place d'un conventionnement avec le Centre des Massues qui permet la mise à disposition de Médecin MPR au SESSAD Marco Polo, au CEM et dans les EAM de la région Lyonnaise.

Travail autour d'un formulaire commun concernant la désignation de la personne de confiance et la rédaction des directives anticipées.

2 remarques :

- Le vieillissement de la population accueillie dans les établissements pour adultes nécessite des coordinations de soins et de suivis de plus en plus importants pour que les personnes puissent garder la meilleure santé possible

- La difficulté, depuis de nombreuses années, à recruter des médecins (généralistes, MPR ou psychiatre...) et des professionnels paramédicaux (kiné, orthophoniste, IDE...).

**Dr Lavarenes Véronique**, Médecin MPR et Présidente de la Commission Médicale associative.



## Commission qualité

La commission a été créée début 2022, elle est composée de 4 professionnels et 2 administrateurs. Son plan d'action se base sur le projet de l'association.

L'idée est qu'à l'issue de la période, la feuille de route soit réalisée ce qui n'empêche pas bien sûr de rajouter des thèmes, si le besoin s'en fait sentir

À ce jour, les sujets suivants ont été menés à bien :

- La culture partagée de la bientraitance,
- La gestion des plaintes et des réclamations
- Le dispositif de Signalement des événements indésirables
- La procédure de retour d'expérience
- La personne de confiance et les directives anticipées
- La prévention des risques de maltraitance et de violence

Toutes ces réflexions ont abouti à des procédures qui ont ensuite été diffusées aux directions après validation par le bureau de l'association

**Brigitte Dejean**, administratrice et Présidente de la commission qualité et risques.



## Commission sportive

Les professeurs d'Activités Physiques Adaptées, appelés « profs APA », forment une équipe dynamique et très autonome. Ils se réunissent presque tous les mois, une fois sur deux en présentiel ou visioconférence.

Ces réunions servent entre autres à organiser les rencontres que l'on pourrait appeler « rencontre Odynéo ». Il s'agit de proposer des pratiques sportives qui ne sont pas forcément proposées en compétition via la ligue ou le comité handisport. Ces rencontres permettent donc d'augmenter le panel de propositions aux personnes accompagnées (biathlon adapté, parcours relais, sortie vélo, curling...)

Ce sont toujours des moments très privilégiés, où la convivialité et le partage vont de pair avec une grande compétitivité !

La grande fête de l'année : « la Odynéo Cup » a eu lieu au mois de juillet. Les accompagnants ont privilégié la découverte à la compétition et ont proposé un certain nombre de stands où chacun et chacune pouvait s'essayer à la pratique du tir à l'arc, de la boxe, du vélo... Ce fut une grande réussite, cette journée sera donc reproduite en 2024.

La commission sportive permet de faire des émules, puisque nous avons doublé notre nombre de licenciés : 26 en 2022 et 56 en 2023, dont 19 licenciés en compétition.

**Sandrine Goutard**, Cheffe de Service à l'Etang Carret et Présidente de la Commission sportive



## Commission Associative Scolarisation

La réunion scolarité Odynéo s'est réunie une fois en 2023, le 4/4/2023. Ce temps d'échange a pu réunir les professionnels détachés de l'éducation nationale et de direction des établissements et services suivants :

- IMP Judith SURGOT
- Groupe accueil SESSAD Judith SURGOT
- SESSAD Simone Veil
- SESSAD Marco Polo (Limonest et Villefranche sur Saône)
- CEM de Dommartin

De nombreux changements ont eu lieu tant dans les équipes de direction Odynéo que l'équipe enseignante. Aussi, la séance a eu pour principal objectif que chaque participant se présente, fasse connaissance avec l'ensemble des participants et que le groupe redéfinisse les objectifs de ce groupe. L'ensemble des participants s'entend sur le constat d'une évolution du public accompagné, liée à l'impact des politiques de la scolarité inclusive. Les enfants sont orientés plus tard, souvent au terme d'un parcours de scolarité en milieu ordinaire (ULIS, avec ou sans AESH) qui a pu être souffrant pour l'enfant.

Le collectif de professionnels convient d'identifier cette commission comme :

1. Un espace ressource : Les échanges ont amené le groupe à identifier cet espace comme une ressource pour les professionnels de l'éducation nationale, notamment pour les nouveaux professionnels.

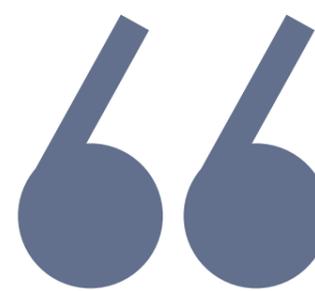
Cet espace peut guider les professionnels dans les choix d'aménagements, les arbitrages nécessaires pour élaborer des programmes qui oscillent entre l'Age, le niveau des enfants, les éléments du cycle commun. Le projet de scolarité intègre le projet d'accompagnement. L'articulation entre l'acquisition de compétences scolaires et l'acquisition d'autonomie au quotidien via des généralisation des compétences sur les temps d'accompagnement éducatif.

2. Un espace d'harmonisation des pratiques et de projet commun : ce lieu cherchera à harmoniser les pratique, l'animation de la valeur « Sclarité » et la notion de classe dans l'association. Cette harmonisation visera à favoriser le parcours scolaire en garantissant une continuité.

Pour favoriser ce projet, les participants s'entendent sur l'intérêt de partager des projets pédagogiques communs.

3. Un espace de réflexion sur la dynamique d'inclusion scolaire à Odynéo : tous les professionnels s'entendent sur l'intérêt de proposer des temps d'inclusion scolaire aux élèves. Il ressort néanmoins 2 vigilances à avoir :

- Ces projets inclusifs doivent être adaptés au niveau des jeunes, construit sur des temps et supports adaptés
- Le partenariat avec le groupe scolaire, identifier des interlocuteurs « favorisant » ce projet dans le groupe scolaire.



## Conseil à la Vie Sociale

### Les rapports d'activité des CVS

Le conseil de la vie sociale est défini par la loi du 2 janvier 2002 à l'article L311-6 du code de l'action sociale et des familles qui renforce le droit des usagers. Cette loi a permis de systématiser la participation des personnes accompagnées au fonctionnement des établissements et services médico-sociaux.

Les SESSAD et CAMSP ne dispose pas de CVS, conformément aux décrets du 25 novembre 2024, le CVS est remplacé par des enquêtes de satisfaction.

Le Pôle à Domicile dispose lui d'un Groupe d'Expression et de Participation des Usagers (GEPU).



En moyenne les CVS se réunissent entre 2 à 4 fois par an, selon les établissements et services, avec d'éventuels CVS extraordinaires.



Les CVS Odynéo se composent habituellement d'un tiers de professionnels, d'un tiers de personnes accompagnées (ou travailleurs pour les ESAT) et d'un tiers de familles. Les représentants de chaque catégories (personnes accompagnées, familles, professionnels) sont élus pour porter la voix de tous les membres de leur catégorie lors des réunions. Les représentants des personnes accompagnées sont composés d'un ou une Président.e, de titulaires et de suppléants. La direction et l'administrateur délégué de l'établissement sont souvent présents. Dans certains établissements il peut y avoir un représentant des bénévoles (Tourrais de Craponne) de la Municipalité (Pôle de Vernaison), des prestataires extérieurs...



Les sujets abordés sont variés selon les établissements et services :

#### Pôle du Colombier

- Organisation de la distribution des repas sur les annexes
- Problèmes du linge perdu ou détérioré
- Propreté des véhicules
- Qualité des repas
- Défaillance au Clos Lambert à propos du système d'alarme
- Installation des appels malade et rénovation du Foyer d'Accueil Médicalisé
- Contrat de mise à disposition des espaces privatifs pendant les vacances
- Présentation de la participation de l'établissement pour les frais de loisirs
- Installation des climatiseurs
- Présentation des règles pour la prise de congés des résidents
- Actualités sur le recrutement de médecin, d'infirmiers
- Présentation de la nouvelle organisation de la rééducation (kinésithérapie, enseignant en APA'S')
- Présentation du temps horaire de l'ergothérapeute

- dans les différents services
- Questionnement autour de l'entretien des fauteuils
- Présentation de la nouvelle procédure de distribution des médicaments
- Lecture du règlement intérieur
- Présentation de nouveaux dispositifs : Académie de la Vie A Domicile, Antenne du SAJ à Belley, nouveaux locaux du SAVS à Belley et point sur la mise en œuvre des services au cours d'année.
- Présentation de l'étude « regards croisés » et présentation des axes de travail.
- Présentation du logiciel AIRMES.
- Présentation du fonctionnement du Pôle : Compte de résultats, organigramme, mises au point régulières sur la difficulté de recruter du personnel sur les services d'hébergement et discussion avec les résidents sur leur mal-être, présentation des solutions envisagées par l'établissement.
- Présentation de l'Audit du Clos Lambert
- (Re)mise en place des Animations et/ou Commission de l'établissement : Top Chef

### ESAT du Colombier

- Formations des travailleurs : un point est fait lors de chaque réunion CVS ESAT en lien avec les demandes de formations des travailleurs ; suivi des formations cours et celles à venir
- Présentation du fonctionnement de l'ESAT : point régulier sur l'activité de l'ESAT dans les différents ateliers, présentation par la direction des Comptes de résultats et projet de déménagement de l'ESAT
- Organigramme de l'ESAT
- Objectifs sociaux : conserver les places accordées à l'ESAT ; poursuivre l'accueil de stagiaires et valider les stages ; poursuivre et maintenir les Mises à Disposition MAD ; Développer la journée du Duoday en entreprise
- Présentation du projet national de formation

«d'EXPERTS d'USAGE » par la Fédération Paralysie Cérébrale France en partenariat avec l'organisme de formation GEFCFA : cette formation a débuté pour 4 personnes accueillies au de l'association Odynéo qui avaient été candidates : 1 travailleur ESAT, 2 personnes accompagnées du Pôle du Colombier, 1 travailleur ESAT retraité ; avec 2 professionnelles qui ont accompagnées les experts d'usage jusqu'à l'obtention de leurs diplômes et qui sont à présent en capacité d'intervenir dans le cadre de la formation des futurs professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux.

- Perspectives : Développer des activités de conditionnement

### Les Tourrais de Craonne

- Des questions et souhaits de chaque unité et service : situation RH et recrutement, matériel, fonctionnement, informatique, droit, idées loisirs, etc ...
- Les projets en cours
- Les orientations de l'association et de l'établissement (bienveillance, directives anticipées,

process projet d'accompagnement, etc...)

- La mise à jour du règlement de fonctionnement,
- L'évaluation externe,
- Le nouveau logiciel des usagers : AIRMES
- Les Prestataires cuisine et blanchisserie et entretien des locaux questionnés sur les prestations quotidiennes.

### Le Centre du Haut de Versac

- Ressources humaines
- Les sorties du centre : une information sur les vacances
- Les festivités

### CEM Jean-Marie Arnion

- Camps et sorties loisirs
- Travaux
- Cuisine : changement de diététicienne.

### Pôle Ouvert

- Qualité des repas
- L'alcool dans les foyers
- Organisation d'évènements festifs
- Séjours organisés par l'Action associative
- Divers achats ou travaux (cuisine, terrasse, lumière, aménagement extérieur...)
- Difficultés avec Optibus/ GIHP
- Inquiétude face au manque de personnel,
- Souhait d'avoir un prof APA
- Les absences en dehors des fermetures des SAJ
- Le déménagement du foyer Malval
- Modalités de prise des congés,
- Ambiance de travail (tension entre certains travailleurs de l'ESAT)
- Inquiétude quant à l'organisation du travail (développement de la mobilité au de l'ESAT, sentiment de subir des pics de production)
- Divers travaux et aménagements (barres dans les toilettes, lumière, décapage des sols)
- Difficultés de recrutement
- Difficultés informatiques et connexion Internet
- Différentes questions relatives à la maintenance (électrique...)
- Travaux pour Villepatour (lumière, sols, tringles et rideaux, intimité dans les salles d'eau...)
- Projet d'accompagnement
- Organigramme paramédical de l'ESAT

- Demande d'une communication par mail et non par courrier pour tout ce qui est relatif au CVS
- Présentation des projets d'activités aux SAJ
- Diverses demandes : salle de pause, ordinateurs en plus grand nombre, places de stationnement, budgets pour les activités
- Election en janv 2023, désignation du président et adoption du règlement intérieur du CVS
- Information sur l'évaluation du Pôle en septembre 2025
- Règles de décomptes des présences et de facturation,
- Information mise en place du logiciel Airmes,
- Présentation du projet Sphère (en septembre 2025, déménagement du Foyer Malval dans 4 appartements à situés à Tassin)
- Personne de confiance et directives anticipées
- Présentation de la procédure associative sur le projet d'accompagnement
- Lecture du document associatif « développer une culture partagée de la bienveillance à Odynéo »
- Plan transformation des ESAT
- Assemblée générale de l'association,
- Rôle de l'administrateur délégué,
- Contexte et résultat financier de l'association ; actions de lobbying,
- Adhésion à l'association.

## Merci aux Présidentes et Présidents des CVS pour leur engagement:



Geoffrey Badin, Président du CVS de l'Etang Carret



Cyrille Duvent, Président du CVS des Terrasses de Lentilly



Laurianne André, Présidente du CVS des Tourrais de Craonne



Clémentine Lejamtel, Présidente du CVS du Pôle Ouvert



Franck Leroux, Président du CVS du DIEM Judith Surgot



Ali Ahnouche, Président du CVS du Pôle du Colombier (hors ESAT)



Rémy Goubet, Président du CVS de l'ESAT du Colombier



Sébastien Solari, Président du CVS du Pôle de Vernaison

# Le Siege Social

## DIEM Judith Surgot

- Retours sur les échanges et les propositions émis lors du CVS enfant, permettant ainsi une prise en compte des besoins et des souhaits des enfants.
- Toute l'actualité du Dispositif : projets, travaux, outils loi 2002 (tel que le projet d'établissement), agrément, évaluation externe et sujets qualité...
- Points concernant les ressources humaines, notamment les mouvements de personnel, les départs, les arrivées...
- Echanges sur les sujets scolaires, éducatifs et rééducatifs...

- Informations sur les événements indésirables survenus dans les établissements, avec une analyse des situations et des actions envisagées pour prévenir leur récurrence via les FEI.
- Échanges sur des aspects financiers, bilans de l'association et du dispositif.
- Présentation et échanges sur les événements à venir, tels que la Course des Héros, les activités festives...
- Partage sur la vie associative.

## Pôle de Vernaison

- Election des membres du CVS
- Règlement intérieur du CVS
- Demande des résidents et des professionnels concernant la réfection des Cuisines du Pôle et des salles de bain qui sont d'origines pour la plupart
- Collecte, tri et revalorisation de l'ensemble des déchets du Pôle
- Actualisation du projet d'établissement : législation et méthodologie puis point d'étape.
- Evaluation et autoévaluation : législation et suivi de la préparation pour l'évaluation programmée
- Information et point d'avancement sur le déploiement du DUI Usager AIRMES
- Mise en place et déploiement d'une nouvelle procédure associative d'élaboration du projet d'accompagnement

- Présentation de la procédure en FALC et en lien avec le nouveau logiciel usager
- Bilan des EI et suivi de l'EIG concernant les punaises de lit : traitement et évolution
- Demande d'investissement dans un nouveau mobilier pour les salles à manger et les salons en lien avec la vétusté et également l'invasion de punaises de lit.
- Echange et mise en place de la Commission locale Ethique en lien avec la commission Ethique associative
- Informations des départs résidents/professionnels et présentations de la nouvelle Direction
- Lecture et partage de l'intégration d'un nouvel axe du projet associatif 2021-2026 : « développer une culture partagée de la bientraitance à Odynéo »

## SESSAD Marco-Polo

- Le fonctionnement, le règlement intérieur, le renouvellement des membres, la formation des CVS, la journée des CVS.
- Les projets du SESSAD : les camps, la convention avec les Massues, la réorganisation de l'antenne de Limonest et du groupe accueil de Villefranche, le projet de service, autoévaluation, évaluation externe, le DUI AIRMES.
- La rentrée : nombre de départ et d'arrivée de

- nouveaux enfants,
- Point RH : arrivée et départ de professionnels, recrutement, absence, vacance de poste...
- Les manifestations du SESSAD : apéro des aidants, journée des familles, fête de Noël, course des héros.
- Résultat du compte administratif.
- Dysfonctionnement : fermeture du groupe accueil.

## L'Étang Carret

- Projet de l'établissement 2024-2028
- Règlement de fonctionnement, contrat de séjour, livret d'accueil pour la période 2024-2028
- Retour sur l'audit et échange autour du plan d'action
- Organisation des repas avec le changement de prestataire en avril 2023.
- Aménagement du bâtiment : lieu de convivialité (le carret's Bar), d'accueil des proches et des familles (espace famille)

## Les Terrasses de Lentilly

- Projet de l'établissement 2024-2028
- Règlement de fonctionnement, contrat de séjour, livret d'accueil pour la période 2024-2028
- Retour sur l'audit et échange autour du plan d'action
- Organisation des repas avec le changement de prestataire en avril 2023.

## Les Jardins de Meyzieu

« Tous les sujets sont abordés, les repas, les veilles, les sorties... La directrice donne toujours les informations, s'il y a des travaux, des changements et nous explique les problèmes qu'il peut y avoir. On

discute aussi des problèmes des remplaçants. Une fois on est allé visiter tout l'établissement et les jardins pour savoir s'il y avait des choses à améliorer. »

Comme cela a déjà été évoqué dans le rapport moral du président et les rapports des vice-président et trésorier, l'année 2023 a été encore une année atypique

Dans ce contexte tendu, le siège social a poursuivi ses missions de pilotage et de gestion de l'association, d'accompagnement des directeurs et de conduite des projets.

## Départs et arrivées de directeurs

- Les intérim de direction assurés par le directeur général adjoint : Pôle petite enfance en janvier et février 2023, Terrasses de Lentilly de mars à juillet 2023, Pôle de Vernaison en septembre 2023.

- La nomination de trois nouveaux directeurs : Nathalie Chaverot au Pôle Petite Enfance, Matthieu Lardjane au Pôle Nouveau Rhône, Katty Weiner au Pôle de Vernaison ; et la mobilité de Sophie Augagneur désormais directrice du Pôle Ouvert.

- La direction des ressources humaines : En décembre 2023, Béatrice Poughon, a quitté ses fonctions de DRH dans la perspective de sa retraite. Le recrutement de son successeur a eu lieu en décembre 2023, permettant l'arrivée, début avril 2024 de Damien Monier, nouveau directeur des ressources humaines d'Odynéo.

## Les projets transversaux

En parallèle de leurs missions, les directeurs de Pôle et d'établissement se sont largement mobilisés sur des projets transversaux importants pour l'association, en déclinaison du projet associatif :

- Le projet d'accompagnement : la nouvelle procédure associative se déploie dans les établissements. Elle met l'accent sur le recueil des attentes des personnes concernées et l'évaluation systématique de leurs capacités, afin d'ajuster au mieux les objectifs des projets.

- Poursuite de l'engagement dans les nouvelles formes de rééducation intensive. Trois stages « HABIT-ILE » ont été réalisés en 2023 dans les

établissements du secteur enfant, en lien avec le service de l'Escale (HFME). Quatre professionnels sont inscrits au diplôme inter-universitaire «Thérapies intensives » créé en septembre 2023.

- Pôle Petite Enfance : création en fin d'année de 10 places supplémentaires au CAMSP Rosa Parks accompagnée d'augmentation des temps des professionnels en place ; création d'un poste de chef de service et d'un mi-temps de psychologue au CAMSP Nelson Mandela,

- Constitution du pôle enfant en dispositif intégré (DIEM) en janvier 2023. Ainsi les enfants de l'IMP et du SESSAD Judith Surgot, de l'IME Eclat de Rire ont désormais accès aux trois modalités d'accueil : accueil de jour, accompagnement à domicile, internat séquentiel, sans avoir besoin d'une nouvelle notification MDPH.

- Pôle Ouvert : après des années de vaines recherches de locaux pour remplacer le foyer de Malval où le cadre de vie s'est progressivement dégradé, l'association investi dans l'achat de 4 appartements situés à Tassin. Ces appartements seront livrés en juin 2025 et permettront la création d'un foyer externalisé.

- Installation en juillet 2023 du SAVS Regroupé dans ses nouveaux locaux de la Résidence du Mail à Belley.

- Mise en œuvre de la convention de partenariat avec les Massues, permettant la mise à disposition de médecins MPR dans les établissements : 0.30 ETP au CEM Jean-Marie Arnion 0,10 ETP au SESSAD Marco Polo, 0.05 ETP aux Terrasses de Lentilly, à l'Étang Carret, aux Tourrais de Craponne, aux Jardins de Meyzieu.

## Ressources humaines

- Négociations des accords d'entreprise concernant les élections du CSE et l'organisation de la nouvelle mandature.

- Octroi d'une prime de partage de la valeur pour les salariés non concernés par les mesures Ségur

- Création d'une prime de cooptation pour les salariés contribuant au recrutement de professionnels en CDI.

- Poursuite des ateliers « parcours managers » pour les cadres et de l'analyse de la pratique pour les directeurs,

- Qualité de vie au travail : poursuite de la formation relative aux incivilités, mise en place d'actions «Qualité de vie au travail» dans les établissements.

### Gestion, administration et comptabilité

- CPOM : Signature du CPOM Métropole Finalisation des CPOM avec les Départements du Rhone et de l'Ain et de l'ARS Bourgogne Franche Comté (signature début 2024). Négociation en cours du CPOM avec l'ARS Auvergne Rhone Alpes

- Poursuite du travail d'actualisation des procédures comptables internes afin d'optimiser et homogénéiser le service

- Poursuite de la collaboration avec le responsable paye afin de faciliter les travaux de fin d'année

- Amélioration du suivi budgétaire avec l'intégration de tableaux de suivi du coût de l'intérim et Intégration de la nouvelle responsable du contrôle de gestion

- Suivi des plans d'actions pour les établissements en difficulté financière

### Système d'information

- Poursuite du projet « ESMS Numérique »

- Mise en place de groupes d'utilisateurs d'AIRMES inter établissements travaillant à une uniformisation de l'intégration d'AIRMES dans tous les établissements.
- Migration vers le nouveau DUI AIRMES et la messagerie sécurisée de santé.
- Déploiement dans la moitié des ESMS : formation des utilisateurs et lancement de l'utilisation.

- Poursuite de la participation du DSI au groupe DSI AURA des ESMS

- Préparation de la formation des utilisateurs à la sécurité informatique et aux renforcements de nos systèmes de surveillance et de défense

### Patrimoine, sécurité, qualité et risques

#### Patrimoine et sécurité

- Mise en œuvre de la politique du patrimoine de l'association

- Poursuite des rencontres de la Commission Grands travaux

- Réception des travaux de la résidence du Mail à Belley et du SAJ de Belley

- Suivi de travaux dans les établissements (toiture de la Charmille...)

- Installation de panneaux solaires sur les toitures de Lentilly et l'IMP Judith Surgot.

- Aménagement des nouveaux locaux de Francheville pour le SESSAD Judith Surgot.

- Signature de la VEFA Projet Sphère à Tassin pour le foyer Malval (FH du Pôle ouvert)

#### Achats et Développement durable

- Formalisation de la politique des achats 2023-2027

- Mise en œuvre de la Charte des achats responsables via le Club Achat

- Changements de prestataires restauration (Pôle du Colombier, Pôle Nouveau Rhône et Pôle Ouvert)

- Poursuite des rencontres de la Commission Associative Environnement en appui aux actions engagées par les établissements avec les professionnels et les personnes accompagnées (tri et collecte des déchets de bureau, et biodéchets, sensibilisation aux écogestes, poursuite des travaux de plantation d'arbres et haies)

#### Qualité et risques

La démarche qualité a été relancée au niveau associatif par la chargée de mission risques et qualité, qui réunit régulièrement le groupe des référents qualité dans un souci de dynamique et de cohésion de la démarche continue d'amélioration de la qualité.

Les établissements entrent dans la démarche d'évaluation HAS.

- La planification par les autorités de contrôle des évaluations désormais complète.

- Les directeurs et les référents qualité ont été formés à la démarche d'évaluation

- Un cahier des charges a été élaboré et un appel d'offre adressé à 4 organismes évaluateurs de la

Région AURA

- Odyneo a retenu le Pôle Formation Santé avec lequel elle a contractualisé pour l'ensemble de ses ESMS.

- Les premières auto-évaluations ont été lancées  
- Au dernier trimestre 2023, le site des Tourrais de Craponne a procédé à son évaluation.

Le siège a ainsi réalisé sa double mission d'animation transversale de l'association et d'accompagnement des établissements et services dans ses différents domaines supports. La structuration et la professionnalisation se poursuivent à un rythme satisfaisant malgré un contexte marqué par l'incertitude.

**Valérie Löchen**  
Directrice générale



# Le Service social

La mission première du Service social est de participer à l'accompagnement de l'ensemble des personnes en situation de handicap et de leurs familles, en collaboration avec les établissements et services et les représentants légaux. Les missions d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, de prise en compte de l'environnement familial et au domicile, d'accès aux droits et aux aides financières se déclinent de manière spécifique selon les établissements. Le service met à la disposition des personnes accompagnées et des professionnels ses connaissances et ses compétences techniques. Il intervient au niveau individuel et collectif. Les moyens humains dont il dispose sont, pour 2023, de 14 Assistants de Service Social (ASS) (12,12 ETP), deux secrétaires (1,5 ETP) et une cheffe de service (1 ETP).

## La réorganisation du Service social

Les ASS sont confrontés à une tâche importante avec des situations sociales complexes.

Le Service social s'est de nouveau réorganisé cette année à la suite de nouvelles arrivées, notamment celle de la secrétaire/assistante RH.

Le secrétariat s'est adapté au rythme soutenu en lien avec la dernière année de formation

de la cheffe de service (CAFDES – formation de directeur d'établissement). Un travail à distance en collaboration et en confiance avec la cheffe de service s'est poursuivi de manière fluide.

En octobre 2023, la responsable du Service social a quitté ses fonctions pour un poste de Direction de Pôle. Mme ASSIKIDANA, ASS au d'Odynéo et en formation CAFERUIS (formation de chef de service) a donc assuré la coordination du Service social en lien avec le Directeur Général Adjoint. Sa prise de poste est effective depuis 1er janvier 2024.

Cette mobilité de direction a nécessité une période d'adaptation de la part de l'ensemble du Service social.

## L'absence d'Assistant de Service Social

Les sollicitations de l'assistante de direction en charge du Service Associatif Adultes (SAA) et de la cheffe de service ont été soutenues tout au long de l'année 2023. Cette année encore, une grande polyvalence lui a été demandée. Elle a d'ailleurs également réalisé quelques enclenchements d'aide sociale en l'absence d'ASS.

Une ASS a évolué vers un mi-temps dans le cadre de sa retraite anticipée. Ceci a engendré la

mobilité interne de l'ASS du FAM « Les Terrasses de Lentilly » vers le Pôle Ouvert. La conséquence directe de ce mouvement a été l'absence d'ASS à Lentilly et ce, pour une durée de 8 mois.

Une ASS est en arrêt maladie depuis le mois de mai 2023. Durant l'absence et/ou l'attente du recrutement du nouveau professionnel, le secrétariat du Service social a veillé également à répondre aux familles suivies et aux professionnels. Il a transmis les urgences à la Responsable du service durant plus de 3 mois. L'équipe du Service social s'est mobilisée pour prendre le relais sur les situations les plus compliquées. 2 personnes en CDD ont réalisé des remplacements.

## Mouvements des ASS

En 2023, le départ à la retraite d'une ASS a engendré 3 mobilités internes.

La prise de poste de l'ASS qui a assuré la coordination a également engendré un mouvement. Une ASS a été embauchée pour effectuer son remplacement au du Pôle à domicile.

La mise à jour des plannings, les courriers d'informations aux familles et aux établissements concernant ces changements ont été effectués par le secrétariat.

De plus, deux ASS ont augmenté leur temps de travail :

- En complément de son temps de travail au CAMPS Nelson Mandela, l'ASS a pris le poste vacant du SESSAD Marco Polo (antenne Villefranche) à partir du mois de mars 2023.

- A compter de septembre 2023, l'une des 2 ASS du Pôle du Colombier a également augmenté son temps de travail.

## AIRMES, logiciel de gestion du dossier unique de l'utilisateur

La mise en place du logiciel AIRMES pour les dossiers des personnes accompagnées a mobilisé les ASS, la secrétaire de direction et la cheffe de service. L'enregistrement des dossiers de candidatures ainsi que l'affiliation de chaque personne au Service social ont été réalisés par la secrétaire et la cheffe de service.

La liste d'attente des candidatures adultes extérieures à Odynéo est centralisée et gérée par l'assistante de direction et la cheffe de service. Le logiciel Via-trajectoire est mis à jour en continu. En effet, chaque nouvelle notification d'orientation est prise en compte. Elle fait l'objet d'un courrier pour accuser réception de celle-ci et pour demander si la personne souhaite déposer un dossier. Au 31/12/23, 225 candidats extérieurs étaient inscrits sur la liste d'attente d'Odynéo. Le nombre de demandes de dossiers de candidature est toujours en augmentation et les échanges se multiplient. L'écoute et la considération font partie des grandes priorités du SAA. Le rôle du service est aussi de réorienter et de proposer activement des solutions de répit aux aidants.

Pour 2024, le Service social aura pour objectifs :

- D'étudier les possibilités de révision de l'organisation globale du service et si possible l'augmentation de temps alloué à l'IMP afin de répondre aux sollicitations des parents ; et de développer les missions et la présence du Service social.
- D'accompagner la mise en place d'AIRMES ;
- D'optimiser, de moderniser et d'harmoniser les outils mis à disposition du service.

**Sékolène ASSIKIDANA**  
Responsable du service social



L'équipe du Service social



# Le Pôle Petite

# Enfance



Professionnels : 36



Places : 114



**Directrice :**  
Nathalie CHAVEROT

Le Pôle Petite Enfance a accueilli une nouvelle directrice, Nathalie CHAVEROT, début mars suite au départ fin 2022 de Madame Sophie GOYET.

Au niveau des CAMSP, nous avons réalisé une auto-évaluation sur le diagnostic et l'accompagnement précoce, via une grille proposée par l'ARS. L'objectif était d'établir un plan d'action pour réduire les délais d'accès aux accompagnements et améliorer la réponse aux besoins notamment autour de l'autisme. En décembre, l'ARS a répondu positivement à plusieurs propositions de notre plan d'action avec l'attribution de financements pérennes pour une augmentation de notre agrément de 10 places. Ce projet initié fin 2023 sera déployé début janvier 2024

Au niveau de la crèche, la pénurie nationale de professionnels de la petite enfance a fortement impacté le fonctionnement du Jardin Des Enfants déjà en difficulté depuis quelques années. La crèche a fonctionné, avec un mandat de gestion de l'association ACOLEA (association gestionnaire de plusieurs crèches), en mode dégradé sur toute l'année pour maintenir un taux d'encadrement permettant un accueil sécurisé des enfants en lien avec les préconisations de la PMI.

En 2023, on déplore un cambriolage en décembre qui a impacté le fonctionnement du CAMSP Nelson Mandela et la crèche avec une fermeture d'une journée. Les familles et les professionnels ont été choqués par les dégradations matérielles et le vol de matériels informatiques.

## L'EAJE LE JARDIN DES ENFANTS

Le Jardin Des Enfants a accueilli en 2023, 36 enfants pour 34 familles (18 enfants de moins qu'en 2022) dont 6 enfants en situation de handicap. Sur les dix-neuf départs, 14 enfants ont intégré l'école en septembre. En parallèle, nous avons accueilli 11 nouveaux enfants malgré le « gel » temporaire de 4 à 6 places et une réduction des heures d'ouverture (8h -17h contre 7h30 -18h en fonctionnement normal). Nous avons fait le choix de ne pas geler les places réservées pour l'accueil des enfants en situation de handicap au regard de notre agrément.

Suite à une visite de la PMI et sur les conseils de la directrice du pôle petite enfance de l'association ACOLEA, nous avons revu notre taux d'encadrement en gardant un professionnel pour 4 enfants uniquement pour les enfants en situation de handicap et un professionnel pour 6 enfants.

Malgré ce fonctionnement, nous avons maintenu, autant que possible les animations et le travail en partenariat avec :

- La maison de l'enfance : 12 rencontres autour d'activités diverses (fabrique de chapeau pour le carnaval, jeux de construction)
- La médiathèque : intervention une fois/mois d'une bibliothécaire pour une heure de lecture et de manipulation des livres.
- L'école maternelle « Les Fougères » : quatre rencontres dans le cadre du projet passerelle pour un premier contact avec le lieu et la maîtresse pour les enfants intégrant l'école en septembre
- Le CAMSP : deux demi-journées de randonnée organisées dans le parc du Vallon avec l'utilisation de joëlettes.

Au quotidien, dès que le temps le permettait, les enfants ont bénéficié de plusieurs journées dans le jardin sécurisé de la crèche. L'occasion d'intégrer les notions d'environnement et d'écologie autour de pique-nique, de manipulation de la terre, du sable et des temps de siestes à l'ombre des grands arbres.

Pour la semaine de la petite enfance en mars, sur le thème « Explorer l'extraordinaire dans le quotidien », nous avons proposé trois ateliers ouverts aux familles : atelier Patouille, atelier peinture corporelle, atelier pointillisme.

Lors de la semaine du goût en octobre, les enfants ont confectionné et dégusté des pizzas salées et sucrées, des brochettes de fruits, des guirlandes

d'agrumes, l'occasion de découvrir les différentes saveurs et textures.

Nous avons également organisé un après-midi médiation animale avec la ferme « Mini'maux » et en juillet, la compagnie « La main qui parle » est venue présenter son spectacle « Murmures ». Dix-neuf familles étaient présentes accompagnées des frères et sœurs. Le but a été de resserrer les liens et la confiance entre les parents et le personnel de la crèche en grande mouvance.

Au niveau des ressources humaines, nous avons enregistré six départs sur une équipe de neuf professionnelles avec une vacance du poste de direction sur plusieurs mois. Nous avons fait appel à un cabinet d'infirmières libérales pour les soins des enfants en alimentation entérale par gastrostomie. Une demande de congé parental à temps partiel a nécessité une organisation spécifique 1 jour par semaine pour respecter le taux d'encadrement. Le poste d'auxiliaire de puériculture, toujours vacant, a nécessité le recours à du personnel intérimaire. En concertation avec l'équipe, nous avons mis en place des horaires de travail fixes sur 4 jours et un roulement uniquement sur les vendredis. L'objectif était de poursuivre un accueil sécurisé des enfants dans un contexte de tension RH. L'ensemble de l'équipe a participé à 2 journées de formation collective. Une journée sur l'alimentation par gastrostomie et une ½ journée pour un rappel des gestes de premier secours.

Projet 2024 pour le jardin des enfants :

- Poursuivre le recrutement et fédérer la nouvelle équipe autour du projet pédagogique ;
- Formaliser et consolider la gestion en lien avec les financeurs (CAF, ville de Lyon, PMI) ;
- Développer l'accueil et les activités à l'extérieur ;
- Développer le partenariat avec tous les acteurs de proximité (autres crèches, écoles, CMPP) et le

cabinet d'infirmières libérales

## LE CAMSP NELSON MANDELA

Seul CAMSP spécialisé dans la prise en charge de la déficience motrice de la région, le CAMSP Nelson Mandela a accompagné 61 enfants sur ces 45 places avec cette année un grand turnover puisque nous avons enregistré 20 entrées et 19 sorties.

Nous avons eu la triste mission d'accompagner le décès du jeune Mohamed, âgé de 5 ans et 7 mois suivi au CAMSP depuis 2018.

L'activité du CAMSP est basée sur des prises en charge individuelles avec 2 à 3 séances de rééducation spécialisée par semaine associées à un accompagnement éducatif des familles et des professionnels dans les lieux de socialisation (crèche, école). Des activités de groupe avec cette année cinq groupes : groupe moteur en partenariat avec la salle d'escalade M ROC pour montrer aux parents que même avec un handicap on peut s'inscrire dans une activité sportive (cf. recommandations de bonnes pratiques professionnelles) ; balnéothérapie en partenariat avec la piscine de Vaise ; groupe Communication Alternative Améliorée (CAA) en partenariat avec l'entreprise CENOMY qui a permis à 4 enfants et leurs familles de tester les outils au domicile par un prêt gratuit ; groupe habilités sociales et sensoriel.

Ces groupes sont encadrés par des binômes de professionnels avec des objectifs précis pour chaque enfant en favorisant les interactions sociales.

Chaque enfant a bénéficié d'un suivi médical avec une coordination de leur parcours de soin grâce aux nombreuses relations avec les services hospitaliers et SSR. Le CAMSP organise tous les 2 mois environ, sur site, des consultations avec des médecins spécialisés pour la gestion des appareillages, des injections de toxines (pour 10 enfants) et la prise en charge post opératoire des chirurgies orthopédiques et neurochirurgies (pour 4 enfants).

En lien avec les recommandations de bonnes pratiques, l'activité du CAMSP c'est aussi l'organisation de stages de rééducation intensive en étroite collaboration avec l'équipe de l'Escale. Un premier stage sur le site du CAMSP de la Duchère et un autre sur le site de l'IMP Judith Surgot à Francheville où les professionnels du Pôle Petite Enfance ont largement participé. Le médecin neuropédiatre du CAMSP fait partie du groupe de pilotage pour l'organisation de ces stages intensifs qui nécessitent en amont plusieurs réunions pour faire les évaluations et déterminer les objectifs de soins pour chaque enfant inscrit. Sept enfants ont pu bénéficier de ces stages qui, comme en 2022, ont montré une vraie plus-value dans les acquisitions et l'atteinte des objectifs prédéterminés. Pour les parents, nous avons créé et animé des ateliers de coaching parental pendant le stage pour favoriser le transfert des apprentissages moteurs du stage à la maison. Nous avons prévu d'évaluer l'impact de ces ateliers sur le maintien des acquis. Le retour des parents en fin de stage est toujours très positif.

Nous avons poursuivi les prises en charge en Thérapie d'Échanges et Développement « TED » pour 4 enfants. Pour rappel, cette technique, qui demande un cadre formel, participe au traitement des Troubles du Spectre de l'Autisme. Le « groupe parents » les mardi et jeudi matin une fois/mois, coanimé par la psychologue et l'assistante sociale ou une éducatrice favorise la pair-aidance et a offert, aux 14 familles inscrites, des outils pour la prévention de l'épuisement parental.

Nous avons proposé deux journées des familles avec en juin un spectacle suivi d'un temps festif autour de spécialités culinaires. Et en octobre, nous avons osé le changement en proposant une fête commune aux familles des deux CAMSP sur le site de Vénissieux. Certaines familles ont pu retrouver les professionnels et les familles du CAMSP Rosa Parks ou l'accompagnement de leur enfant avait commencé avec l'unité des Tout-Petits.

Sur la semaine des vacances scolaires d'octobre, le service kinésithérapie a organisé deux journées « extras ». L'objectif était la découverte de la randonnée en joëlette par le biais d'une activité sportive, ludique, en plein air, et en famille. Cette activité s'est déroulée dans le parc du Vallon et malgré le temps pluvieux, 13 enfants, pour certains accompagnés de leur parents, frères et sœurs, ont découvert de nouvelles sensations. Les retours très positifs des parents et le sourire des enfants en disent long sur la réussite de ce projet.

Au niveau ressources humaines, l'absence de trois professionnels sur une longue période, nous a obligé à avoir recours à des séances de rééducations en libéral. Le recrutement d'un(e) chef(fe) de service a pu être lancé fin décembre grâce à l'obtention d'un financement pérenne de l'ARS. À noter également une augmentation du temps de psychologue qui a permis à la psychologue déjà en poste de passer à temps complet.

Le plan de formation a permis à l'ensemble des professionnels de participer à trois formations collectives : l'initiation aux principes de la thérapie intensive, soutenir l'autodétermination, et sécurité incendie. Trois professionnels ont suivi la formation sur la thérapie d'échange et de développement. Quatre professionnels ont bénéficié de formation individuelle sur la communication par PODD, la rééducation des troubles de la parole, les missions de représentant de proximité et une formation qualifiante via un DIU de réadaptation motrice

intensive de l'enfant.

À noter également l'achat d'un véhicule de service, attendu depuis plusieurs années, qui ouvre les offres d'emploi aux candidats non propriétaires de véhicule pour assurer les missions d'accompagnement des familles et des partenaires en dehors du CAMSP.

#### Projet 2024 pour le CAMSP Nelson Mandela

- Recruter, et formaliser la fiche de poste et les missions de la cheffe de service ;
- Déployer le logiciel AIRMES et poursuivre le paramétrage pour le rapport harmonisé spécifique aux CAMSP ;
- Formaliser l'organisation des stages TEAM&CO et évaluer l'atelier de coaching parental ;
- Finaliser et valider le projet d'établissement 2023-2028 ;
- Préparer et valider l'évaluation externe.

#### LE CAMSP ROSA PARKS

En 2023, la file active du CAMSP Rosa Parks a été de 72 enfants dont 46 sur les 30 places de l'Unité Polyvalente et 29 enfants sur les 15 places de l'Unité des Tout-Petits.

Parmi les enfants suivis à l'Unité Polyvalente nous retrouvons de nombreux troubles associés comme la déficience intellectuelle et les troubles du spectre autistique.

La liste d'attente reste encore importante avec au 31 décembre, 26 enfants inscrits. L'obtention de dix places supplémentaires dans notre agrément fin décembre va permettre, dès début 2024, d'accompagner sept enfants en plus à l'unité polyvalente et trois enfants à l'unité des tout petits.

La scolarisation des enfants en situation de handicap de plus de trois ans reste complexe avec seulement 19 enfants scolarisés à temps partiel et deux enfants de plus de 3 ans non scolarisés en raison de la « lourdeur » de leur handicap.

Le nombre d'enfants accompagné par l'unité des tout petits reste important avec une très bonne réactivité du CAMSP. Entre la sortie de l'enfant de néonatalogie et la première intervention du CAMSP au domicile, s'écoule en moyenne seulement sept jours. Parmi les 11 enfants sortis de l'UTP, 7 ont été orientés vers des CAMSP.

En février, un stage de rééducation intensive a permis à cinq enfants de bénéficier de cette méthode sur 2 semaines. L'ensemble de l'équipe a

été mobilisée pour organiser ce stage adapté aux besoins des enfants dont le profil ne permet pas d'intégrer un stage Team & Co. Le planning des professionnels a été adapté pour permettre un temps de rééducation de 40h par enfant. Les progrès des enfants ont pour beaucoup été au-delà des objectifs.

Un accueil sur la journée complète a été proposé aux parents pour leur éviter des allers-retours sur les temps du repas et siestes de leur enfant, dont ils avaient la charge. La mise à disposition d'une zone de télétravail et de détente a permis des rencontres et une belle dynamique entre les parents.

Le projet de recherche PRECOP initié depuis 2021, a enfin pris son essor avec l'obtention du financement PREPS (programme de recherche sur la performance du système des soins) en juin. La rédaction du protocole pour le projet d'étude en lien avec le Pôle Santé Publique des HCL a nécessité plusieurs réunions d'ajustements et validations avec un long circuit administratif (Comité de Protection des Personnes (CPP), Clinical Trial, conventions.) Pour rappel, cette étude a pour objectif de démontrer l'intérêt d'une prise en charge très précoce des enfants. Il associe 4 CAMSP (Vénissieux, Nîmes, Alès et Montpellier) et trois services hospitaliers (Lyon, Toulouse et Bordeaux). Les premières inclusions de l'étude devraient débuter en 2024.

Le CAMSP Rosa Parks a également une mission ressource qui se décline avec des interventions auprès des étudiants de l'institut Rockefeller, des puéricultrices de la PMI de la Métropole sur les troubles alimentaires pédiatriques, le reflux gastro œsophagien et les allergies alimentaires. Les professionnelles de l'unité des tout petits ont animé cinq journées de formation du réseau Ecl'Aur intitulées : « Enfants à risque de troubles du neurodéveloppement - Prise en charge précoce 0-2 ans : quel professionnel, pour quel accompagnement ? ». Cette mission mobilise de nombreuses heures de préparation en lien avec les organisateurs. En décembre, comme chaque année, une formation sur l'appareillage des tout-petits a eu lieu au CAMSP, organisée par l'Institut de Motricité Cérébrale, destinée aux stagiaires de cet institut.

Le CAMSP a poursuivi les prises en charge individuelles et les activités de groupe (musicothé-

rapie, patouille, DMP, petits explorateurs.)

Deux fêtes des familles ont réuni les enfants, les familles et les professionnelles. En juillet dans le parc de Parilly pour des jeux en plein air suivi d'un pique-nique partagé. En octobre, nous avons offert un spectacle aux enfants et aux fratries des deux CAMSP.

Au niveau des ressources humaines, deux départs dont le médecin recruté après 6 mois de vacance de poste. Trois congés maternités se sont prolongés par des demandes de congé parental partiel, pas toujours compatibles avec l'embauche de remplaçants en CDD. L'arrêt maladie d'un professionnel prolongé de mois en mois sur une longue période n'a pu être remplacé en CDD que sur les trois derniers mois.

Concernant le plan de formation, toute l'équipe a bénéficié d'un recyclage concernant la sécurité incendie. Deux professionnelles se sont formées à l'échelle ADBB (Alerte Détresse Bébé) permettant

de mesurer le retrait relationnel des bébés. Cette échelle est utilisée dans le cadre de l'étude PRECOP. Une professionnelle a été formée à la méthode Habit-Ile en Belgique.

#### Projet 2024 pour le CAMSP Rosa Parks

- Déployer les 10 places supplémentaires en lien avec l'augmentation de l'agrément (recrutement des professionnels, réorganisation des locaux) ;
- Déployer le logiciel AIRMES et poursuivre le paramétrage pour le rapport harmonisé spécifique au CAMSP ;
- Démarrer les inclusions pour l'étude PRECOP ;
- Finaliser et valider le projet d'établissement ;
- Formaliser le projet architectural du futur site CAMSP / SESSAD SV ;
- Préparer le déménagement sur le site du SESSAD ;
- Préparer et valider l'évaluation externe ;
- Participer aux stages Team & Co ;
- Organiser un stage de rééducation intensive.

**Nathalie CHAVEROT**  
Directrice du Pôle Petite Enfance





# Le DIEM Judith

## Surgot



**Professionnels : 82**



**Places : 73**



**Directrice :**  
Prune FINIELS

Le pôle enfant est désormais constitué en dispositif d'Instituts d'éducation motrice (DIEM) et réunit sous la même entité juridique l'IMP Judith Surgot, le SESSAD Judith Surgot et l'IME Eclat de Rire. Pour rappel l'IMP Judith Surgot accueille 46 enfants à Francheville. Le SESSAD Judith Surgot est un « groupe accueil » qui reçoit 2 groupes de 4 enfants situé également à Francheville. L'IME Eclat de Rire accueille 22 enfants à LYON 8ème.

L'agrément de l'établissement est désormais depuis début 2023 0-20ans, à ce jour le dispositif accueille des enfants de 4 à 17 ans.

La direction du DIEM est confiée à Prune FINIELS arrivée à son poste en septembre 2022.

Des mouvements au sein des équipes sont à signaler.

- L'équipe de direction et cadre :

L'équipe cadre du DIEM est restée stable cette année 2023. Néanmoins, il est à noter le départ de Mme Faure, chef de service paramédical de l'IMP et du SESSAD en début d'année 2024.

- Les professionnels :

Comme l'année précédente, des difficultés dans les recrutements se sont fait sentir. Cela impacte tous les métiers.

## A L'IME ECLAT DE RIRE

L'équipe a subi quelques modifications au niveau éducatif mais aussi rééducatif.

A la suite de départs de professionnels à temps partiel, il a été décidé d'expérimenter une nouvelle organisation permettant la présence d'une seule kinésithérapeute mais avec un temps conséquent (80%) et une ergothérapeute présente toute la semaine : cette configuration s'avère très intéressante pour le suivi des rééducations et appareillages.

## A L'IMP JUDITH SURGOT

Côté éducatif il est à noter quelques mouvements au sein de l'équipe mais les postes ont pu être pourvus.

Côté rééducation, depuis le départ d'une kinésithérapeute en juillet 2022 le poste vacant n'aura pu être remplacé que de façon partielle grâce à la présence de professionnels libéraux. Cette année nous nous sommes réjouis d'avoir accueilli un kiné salarié à 50% sur ce poste. Nous avons également accueilli une nouvelle psychomotricienne à la suite d'une mobilité depuis le CEM.

Pour les services généraux, il est à noter qu'une forte instabilité dans l'équipe d'entretien des locaux a impacté notre quotidien et le départ du chef de cuisine en juillet aura également généré un peu d'inquiétude. Nous avons finalement recruté un duo de chef cuisinier et commis de cuisine qui nous restaure depuis août 2023.

Il est à mentionner aussi l'arrivée d'une troisième enseignante détachée par l'Education nationale pour l'IMP cette année, une excellente nouvelle qui a permis de créer davantage de temps de classe pour les enfants.

## AU SESSAD

L'équipe qui était stable a subi quelques modifications avec notamment le départ de l'éducatrice spécialisée et de la psychomotricienne. Ces postes ont pu être pourvus et cela n'a pas impacté l'accueil des enfants.

### Du côté des enfants :

De manière générale, nous constatons une diminution du nombre de mouvements d'enfants vers des structures pour adolescents et une augmentation de la moyenne d'âge des enfants.

## IME ECLAT DE RIRE

Pour cette année 2023, en raison d'un grand écart d'âge entre les enfants, l'organisation à Eclat de Rire a été complètement repensée pour créer des groupes de vie en lien avec l'âge des enfants en partant de l'idée que cela permettrait de proposer un accompagnement plus adapté aux enfants, à leurs envies et besoins.

Le groupe « « Lézados » accueille désormais les plus grands dont le doyen a 17 ans. Le groupe « les voyageurs » accompagne les moyens et enfin les « Petites notes » regroupe les plus petits. Cette organisation s'est mise en place doucement et semble à ce jour donner satisfaction.

En 2023 l'établissement a eu le plaisir d'accueillir des nouveaux enfants : Leyla et Russel arrivés à la suite du départ de deux jeunes filles, Esther et Victoria, vers des établissements pour adolescents.

## IMP JUDITH SURGOT

Côté IMP ce sont seulement trois « ados » qui ont pu être orientés vers d'autres structures : Eliott, Chamisia et Tamara. Les enfants accueillis à la suite de ces départs sont Maria (passage de la modalité SESSAD à l'accueil à l'IMP), Hicham et Hadil.

## LE SESSAD JUDITH SURGOT

Pour cette année, il y a eu davantage de mouvements au sein du SESSAD, l'équipe a pu accueillir Ahmed, Sirine, Assil et Nahim. C'est donc la moitié du groupe qui a été renouvelé, cela nécessite de prendre le temps de se découvrir, de s'ajuster mais ce contexte de petits groupes d'accueil est très propice à cela...

L'accompagnement sur site avec des petits groupes permet un suivi spécifique pour les enfants, très adapté à ce qui est parfois une de leurs premières expériences de la collectivité.

### Les projets et temps forts 2023 du DIEM :

#### Travail d'écriture du projet de dispositif

Cette année les professionnels du dispositif ont participé à l'écriture du projet de dispositif. L'objectif était de construire un document décrivant notre activité, nos principes d'action, notre travail mais aussi et surtout de se projeter dans un plan d'action à 5 ans.

Ce fut un travail riche qui a permis aux profes-

sionnels des trois structures, en compagnie de quelques familles, de se mettre autour de la table pour réfléchir et construire ensemble.

### De nouveaux locaux

A la suite d'un refus d'un permis de construire pour agrandir les locaux de l'IMP, l'association a fait l'acquisition de nouveaux locaux situés en face de l'IMP, de l'autre côté de la rue. Ce bâtiment aura vocation à accueillir des espaces supplémentaires pour l'IMP (bureaux, salle de réunion, salle d'activité) pour l'IMP et des nouveaux espaces pour accueillir le SESSAD Judith Surgot qui était à l'étroit dans les locaux de l'internat de l'IMP.

Pour ce projet aussi, les professionnels se sont mis autour de la table pour réfléchir et travailler à l'aménagement de ces locaux dans lequel environ 6 mois de travaux auront été nécessaires. L'aide de chacun et notamment de l'équipe du SESSAD et des ergothérapeutes du dispositif aura été précieuse et a permis de clôturer en fin d'année les travaux du bâtiment désormais appelé « la Verrière ».

La Verrière offre désormais de très beaux et agréables espaces de travail et d'accueil des enfants et de leurs familles.

### Des parenthèses extraordinaires

Cette année 2023 les enfants du dispositif ont encore pu bénéficier de moments qui rendent le quotidien un peu extraordinaire ... En effet, les professionnels des établissements sont mobilisés chaque année pour proposer des activités et moments qui sortent de l'ordinaire pour les enfants et créer de la magie.

Des enfants de l'IMP et du SESSAD ont eu la chance de profiter d'une belle journée dans les arbres des Tourrais de Craponne lors de la venue de l'association « Idéehaut ». Les professionnels d'« Idéehaut » installent des harnais, hamacs, nacelles et autres dispositifs pour permettre aux enfants (et aussi à leurs parents qui avaient été invités pour l'occasion) de s'installer en toute sécurité à plusieurs mètres de hauteur dans les arbres pour contempler, se relaxer, profiter .... Tout cela dans une ambiance joviale avec musique, déguisements etc. Une excellente journée pour tous !

Des enfants ont également pu bénéficier de séjours pour expérimenter, parfois pour la première

fois, le fait de dormir loin de chez eux, de faire des activités sans leurs parents, et ce n'est pas rien... Dans un dispositif où nous accueillons désormais davantage « d'ados » c'est souvent un vrai bonheur pour ces jeunes de pouvoir être entre eux et changer leurs habitudes. Quatre séjours ont pu être proposés. Les enfants d'Eclat de Rire ont pu profiter d'un beau séjour au Village Répit Famille dans le Jura. D'autres enfants ont pu bénéficier d'un camp neige pour expérimenter notamment les balades en chiens de traineaux. Deux autres camps se sont déroulés dans le beaujolais et la Drôme. Les enfants et professionnels sont rentrés riches de bons moments partagés.

### Petit focus sur la rééducation intensive

Une partie des professionnels rééducateurs du dispositif ont été formés et continuent de se former aux techniques de rééducation intensive. Ces thérapies de rééducation intensive et fonctionnelle sont reconnues par la communauté scientifique et font partie des dernières recommandations de bonnes pratiques validées par la Haute Autorité de Santé. Ces méthodes proposent des activités réalisées dans un environnement ludique. Elles ont pour objectif d'améliorer les capacités motrices des enfants afin de permettre d'améliorer leur participation aux activités de vie quotidienne. Les objectifs sont définis par les professionnels avec l'enfant et sa famille et se basent sur la motivation de l'enfant ce qui contribue à l'atteinte de l'objectif.

En octobre 2023, un premier stage de rééducation intensive d'une durée de deux semaines a été organisé dans les locaux de l'IMP Judith Surgot. Ce stage s'est parfaitement déroulé et a amené beaucoup de satisfaction aux professionnels engagés qui ont pu constater l'atteinte des objectifs fixés pour les enfants bénéficiaires. Les familles ont également apprécié ce stage qui s'est terminé par le partage d'un moment convivial autour d'un couscous offert par une maman.

**Prune FINIELS**  
Directrice du Pôle Enfant



# Le Pôle CEM - SESSAD



Professionnels : 212



Places : 197



**Directeur :**  
Mickael CHAPOT

2023 a été une année très dense pour le pôle CEM SESSAD.

En effet, outre les suites de la pandémie et l'ajustement permanent que cette situation a occasionné, l'actualité a été assez riche dans les différents établissements et services du Pôle. Notamment, cette année a été mobilisée pour l'écriture des projets de services des 2 SESSAD et du projet d'établissement du CEM. De plus, le nouveau dossier informatisé de l'utilisateur « Airmes » a été déployé à partir du mois d'octobre sur l'ensemble du pôle.

## CEM JEAN-MARIE ARNION

### Mouvements sociaux

Plusieurs moments de manifestations ont été organisés devant l'ARS AURA afin de protester contre les pouvoirs publics afin que les salariés dis « Oubliés du SEGUR » puissent faire valoir leurs droits à une revalorisation salariale équitable.

### Situations Cretons

Au 31 décembre, le CEM accompagne 27 jeunes de plus de 20 ans, maintenus via l'amendement Creton.

Ces jeunes sont en attente de places dans des structures pour adultes. 19 d'entre eux sont orientés en FAM ou SAJM.

### Camps et séjours

Les camps sont des temps forts de la dynamique institutionnelle. Après 2 années fortement impactées par le COVID, les projets ont à nouveau pu se concrétiser. Ainsi, 14 projets ont été réalisés, permettant à 60 jeunes de s'évader. Nous notons qu'en 2023, il y a eu 2 fois plus de séjours que l'année précédente, pour le même budget mis à disposition par l'établissement. Ainsi, les familles et les professionnels ont été très actifs dans la recherche de financements complémentaires (dons, mécénats, ...). Nous les félicitons et nous saluons ces efforts fournis.

- Camp Futuroscope : 4 jeunes, 3 professionnels, 4 jours
- DISNEY « Océan » : 3 jeunes, 2 professionnels, 3 jours
- ANAE HYERES : 3 jeunes, 3 professionnels, 4 jours
- Futuroscope : 4 jeunes, 4 professionnels, 3 jours
- Montpellier : 3 jeunes, 3 professionnels, 3 jours
- JURA : 4 jeunes, 3 professionnels, 4 jours
- Cazagrabul, Center parcs : 3 jeunes, 3 professionnels, 4 jours
- CORSE : 3 jeunes, 3 professionnels, 8 jours
- Disney « Dune » : 4 jeunes ; 4 professionnels, 3 jours
- Disney « Pépinière » : 4 jeunes ; 4 professionnels, 3 jours
- Equicie « équitation en Ardèche » : 5 jeunes, 4 professionnels, 3 jours
- Camp des 20 ans à Hyères : 4 jeunes, 4 professionnels, 4 jours
- Croisière Pen Bron : 4 jeunes, 4 professionnels, 4 jours

- Camp Ski Handisport à St Sorlin : 2 séjours \* 4 jeunes, 3 professionnels, 3 jours

Le séjour « Répit CEM » a également eu lieu. En 2023, nous avons ainsi pu apporter une réponse à 16 jeunes et leurs familles, proposant une semaine de vacances adaptées avec les professionnels qu'ils côtoient tout au long de l'année, et 5 jours de répit aux parents.

### Temps forts institutionnels

#### ● L'écriture du projet d'établissement

L'année 2023 a été consacrée la finalisation de l'écriture du projet d'établissement, sa présentation aux professionnels, à l'association, au CVS. Des groupes de travail ont été animés par chaque chef de service et le directeur. 4 fiches actions constituent le plan d'amélioration :

- La transformation de l'offre
- La transition
- L'amélioration de la communication
- L'évolution des pratiques

#### ● La mise en œuvre du dossier informatisé de l'Usager « Airmes »

En Septembre 2023, la mise en place progressive du dossier informatisé de l'usager a fortement impacté notre organisation, notre structuration (communication, échanges d'informations, accès...) et les pratiques professionnels au CEM.

L'ensemble des professionnels du site a ainsi été formé aux différents modules. Les membres de l'équipe de direction ont coanimé des temps de formations collectifs via le e-learning en parallèle des temps collectifs animés par un formateur Airmes en présentiel.

Enfin, les professionnels ont pu s'appuyer sur Kilian BASTIAN (alternant Master 1 Management et direction) et Océane DUMORA (secrétaire recrutée en plus et dédiée au déploiement d'Airmes) pour les aider dans la prise en main de l'outil.

#### ● La formation des professionnels à l'accompagnement des jeunes en situation de handicap complexe manifestant des troubles du comportement problèmes via l'équipe mobile Odynéo

Afin de répondre aux besoins d'ajustement des pratiques qu'expriment certains jeunes au CEM, l'ensemble des professionnels éducatifs, rééducatifs, médicaux et de direction ont été formés à la prise en compte et l'accompagnement des

jeunes en situation de handicap complexe. Il s'agit de prendre en compte les nouveaux besoins exprimés, renforcer la culture professionnelle du pôle, favoriser la transdisciplinarité en valorisant notamment l'expertise et la compétence de chacun.

### L'unité d'enseignement

Depuis de longues années, l'Education nationale met à disposition 6.5 postes d'enseignants spécialisés.

En 2023, le partenariat initié en 2014 avec le Collège de Chazay d'Azergues a été renouvelé. La direction et la coordinatrice de l'unité d'enseignement ont rencontré le nouveau principal du collège. 2 temps d'inclusion ont été proposés, concernant 8 élèves au total :

- 1 temps Théâtre / culture
- 1 temps sport

Au total, 69 élèves sont scolarisés sur l'année scolaire 2023/2024 au sein de l'unité d'enseignements.

### La Validation des acquis :

- 11 élèves ont validé le B2I (Brevet Informatique et Internet) niveau 1 ;
- 8 élèves ont validé l'APER (Attestation première éducation à la route) ;
- 12 élèves ont validé l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) niveau 1 ;
- 6 élèves ont validé l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) niveau 2 ;
- 7 jeunes sont en cours de préparation du CFG.

### Les événements partenariaux

L'année 2023 a été riche en événements qui ont ponctué le quotidien et mis en valeur différents partenariats et projets éducatifs au long cours, notamment avec les établissements scolaires.

La collaboration avec l'école du village de Dommartin et deux groupes d'EEP avait pour thème la mythologie, à travers l'odyssée d'Ulysse. Entre contes filmés et animés par des bruitages, chants et poésies, différentes formes d'art ont permis à chacun de s'approprier cette épopée et de la partager.

De plus, la classe externalisée au collège de Chazay d'Azergues a trouvé son rythme avec de nouveaux jeunes et des accompagnateurs en partie renouvelés. La classe sport s'est saisie de la présence d'un stagiaire APA pour proposer au

collège de venir au CEM afin d'assister à un spectacle de Hip Hop de la compagnie « Authentik » suivi d'un échange avec les danseurs autour du break dance qui devient discipline olympique cette année !

La ligue Handisport et le CEM : La lutte a également été mise à l'honneur par l'organisation du CEM dans ses locaux d'une journée de Lutte adaptée avec d'autres centres d'accueil, adultes comme enfants : Adelaïde Perrin, Henry Gormand, les Jardins de Meyzieu, Judith Surgot, Les Hironnelles, Les Tourrais de Craponne. La ligue Handisport a soutenu le projet et participé à l'animation ainsi qu'à la remise de médaille.

Le sou des Ecoles s'inscrit comme un partenaire important pour le CEM. Deux événements majeurs ont eu lieu en 2023 :

- La Brocante du village sur le parking du CEM. Les professionnels ont fait un appel aux dons aux familles du CEM afin de récupérer des jouets et livres pour enfants. Le jour même, les jeunes et les professionnels présents ce week-end ont tenu un stand sur la brocante. Les fonds récoltés ont permis aux jeunes concernés de réaliser des activités « extraordinaires » lors d'un week-end. Jeunes, professionnels et membres de l'association ont aussi pu présenter le CEM et Odynéo aux personnes qui passaient sur le stand.

- La fête des voisins : le 13 juin, le CEM a ouvert ses portes pour sa première fête des voisins, en partenariat avec le Sou des Ecoles et la municipalité. Après avoir partagé un Apéritif et un concert, chacun était invité à déguster son pique-nique sorti du sac avant de profiter de la projection d'un dessin animé dans le gymnase. Le dessin animé avait été choisi par vote entre les enfants de l'école maternelle et les jeunes du CEM.

### Ressources humaines

Cette année aura été marquée par le départ de Nathalie CHAVEROT, cadre de santé. Elle a été remplacée Par Johann TSCHERTER qui élargit sa mission au CEM et devient chef des services médicaux et paramédicaux. La mission d'infirmière coordinatrice a également été créée au sein de cette organisation.

## SESSAD SIMONE VEIL

L'année 2023 s'est placée sous le signe du déploiement pour le SESSAD Simone Veil en poursuivant les dynamiques institutionnelles déjà engagées en 2022 :

- Prises en charge « hors les murs » et conclusion de nouveaux partenariats ;
- Animation d'actions de sensibilisation sur la question de l'épilepsie auprès d'un public de plus en plus hétérogène ;
- Développement d'une identité SESSAD entre Marco Polo et Simone Veil et création de synergies entre les deux services.

### Activité 2023

En 2023, l'équipe du SESSAD Simone Veil a davantage pensé son accompagnement dans une perspective d'ouverture sur l'extérieur. Elle a su s'adapter aux besoins et attentes des enfants et familles accompagnés en proposant des prises en charges inédites :

accompagnement à la piscine d'une jeune par un binôme de professionnelles, mise en place de séances de Snoezelen au sein de l'IME Eclat de rire, soutien de l'inclusion d'une jeune accueillie à l'IME Pierre de Lune par l'intervention régulière de l'éducatrice référente sur site...

### Mouvements des enfants

Peu de mouvements à noter en 2023 :

- Une fin d'accompagnement pour une jeune fille qui est désormais accompagnée par un SESSAD polyvalent ;
- Trois admissions d'enfants/jeunes aux profils très variés : une jeune fille de 7 ans ayant bénéficié d'une chirurgie de déconnexion, un adolescent de 16 ans en décrochage scolaire et un bébé d'un an.

### Ressources humaines :

- Arrivée le 2 janvier de Mickael CHAPOT, directeur du CEM qui prend la direction également des SESSAD Odynéo.
- Départ en juillet de l'une des éducatrices spécialisées qui était présente au SESSAD depuis la création du service. Embauche en septembre de sa remplaçante, également ES, avec un parcours et des compétences davantage orientés vers la pair-aidance et l'auto-détermination ;
- Départ en juillet de la psychomotricienne qui

travaillait en CDD à 0.20 ETP depuis septembre 2022 (poste resté vacant de septembre à décembre 2023) ;

- Arrivée pour l'année 2023-2024 d'une stagiaire en Master 2 de psychologie ;
- Réorganisation de l'équipe de cadres des SESSAD: en novembre, prise de fonction du directeur adjoint du SESSAD Marco Polo sur le SESSAD Simone Veil, qui devient ainsi directeur adjoint des SESSAD Odynéo tout en assumant la responsabilité de la démarche qualité au sein du pôle CEM-SESSAD. C'est dans ce même mouvement que la cheffe de service du SESSAD Simone Veil déploie son poste également sur le SESSAD Marco Polo.

### Temps forts institutionnels :

- Intervention de Sophie Morel, kinésithérapeute à l'IMP Judith Surgot, auprès d'un groupe de parents/enfants sur les bons gestes à adopter pour les transferts et la manutention le 08/02 ;
- Fête de l'Eté à la salle municipale des fêtes et des familles le 05/07 ;
- Conclusion en septembre d'un partenariat avec l'école de cirque san-priote qui propose des activités adaptées à toute personne en situation de handicap pour l'année scolaire 2023-2024 ;
- Participation d'un groupe de parents/enfants à la Journée dans les arbres aux Tourrais de Craponne le 05/10 ;
- Déploiement d'AIRMES.

## SESSAD MARCO POLO

### Les effectifs

En 2023, 16 enfants sont sortis du SESSAD Marco Polo et 14 ont été admis, ce qui faisait un effectif de 66 enfants accompagnés au 31 décembre 2023.

### Équipe mobile d'appui (EMA)

Elle est intervenue auprès de 5 enfants sur l'année 2023. 3 enfants sont accueillis par un SESSAD généraliste agissant en dehors de la zone d'intervention du SESSAD Marco Polo (Monts du Lyonnais, Vallée de l'Azergues et certaines parties du Beaujolais) et ils bénéficient d'un suivi régulier sur la spécificité du handicap moteur par les professionnels de l'EMA. Les familles sont satisfaites de ce montage. Elles définissent bien qui sont les interlocuteurs, ce qui montre que les

partenariats sont bien établis et que les objectifs d'accompagnement sont clairs.

### Équipe mobile d'appui à la scolarisation (EMAS)

L'année 2023 a été une année riche pour l'EMAS de la circonscription de l'Arbresle. Durant cette année, la collaboration entre l'enseignante Pôle Ressource et la coordinatrice de l'EMAS s'est renforcée, mettant en avant la complémentarité de ces deux fonctions au service du parcours de scolarité des enfants présentant des besoins spécifiques.

La coordinatrice de l'EMAS a proposé de nouvelles thématiques de formations aux professionnels de l'Education nationale comme « l'agressivité chez l'enfant », « les troubles du comportement chez l'enfant », « relation avec les familles », « profil sensoriel ». Ces formations ont été très appréciées.

### Ressources humaines

Sur l'année 2023, nous avons eu le retour du médecin MPR, Marie-Charlotte D'ANJOU sur l'antenne de Limonest grâce à une convention établie avec le Centre des Massues.

Il y a eu plusieurs départs notamment sur les postes d'infirmière et de psychomotricien du groupe accueil et de kinésithérapeute et éducatrice pour l'antenne de Limonest.

Cela vient complexifier l'accompagnement, car le remplacement n'est pas aisé. Au 31 décembre les postes de kinésithérapeute et d'orthophoniste étaient encore vacants.

### Les évènements et temps forts de l'année

Repenser le projet du groupe accueil : dès la rentrée de septembre, plusieurs absences de professionnels ont fragilisé le projet même de l'accueil des enfants en journée. Cela s'est dégradé de plus en plus pour ne plus pouvoir accueillir les enfants en octobre. Une première fermeture a été décidée du lundi 9 au vendredi 20 octobre. La reprise après les vacances de Toussaint s'est soldée par un accueil trop insécure pour les enfants et les professionnels présents (des incertitudes sur les prolongations d'absences, des remplacements impossibles, des annulations de venues de personne en intérim...). Les temps de journées ont été remplacés par des quelques heures distribuées en semaine pour assurer à minima les séances de kiné et suivis appareillages.

Nous avons donc décidé de fermer une seconde fois du 27/11 au 22/12. Les rééducateurs présents ont garanti une prise en charge au niveau soin, mais partiellement.

Il a été difficile d'engager un travail sur l'extérieur, pratique peu connue par les professionnels présents dans le cadre de leur mission sur le groupe accueil.

La direction s'est questionnée sur le sens du projet dont l'accueil tenait sur la présence des 2 professionnels éducatifs. Ces 2 personnes étant absentes, les enfants n'ont pas bénéficié d'accueil alors que les rééducateurs étaient présents sur site.

Renforcer l'identité SESSAD a été l'option choisie pour insuffler un nouveau souffle au projet. Une rencontre avec les parents concernés a été programmée le 19 décembre. Les parents ont verbalisé leur colère, mais ils ont bien compris les enjeux et les objectifs de cette nouvelle modalité.

Dans ce cadre, une nouvelle éducatrice et infirmière ont été recrutées et sont arrivées en janvier 2024 pour soutenir ce projet auprès des partenaires et des familles et consolider une équipe bien déstabilisée. Aujourd'hui, l'accueil sur site se fait au regard de projet bien spécifique (temps éducatif, temps de rééducation), par petits temps (3h maximum) et les actions en direction des écoles, les interventions dans les familles sont une partie beaucoup plus développée. Reste à formaliser des partenariats avec les établissements du territoire pour envisager des temps de socialisation in vivo dans des lieux où les enfants évolueront après le SESSAD.

Plusieurs formations collectives ont eu lieu en 2023 pour accompagner les pratiques et développer de nouvelles compétences autour des Troubles du Neurodéveloppement :

- Une formation sur le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) en septembre.
- Une formation à la sensibilisation sur les troubles du spectre autistique (TSA) programmée par l'ARS en mai -juin 2023.
- Une formation sur le nouveau Dossier Unique de l'Usager (DUI) AIRMES.

Plusieurs camps ont eu lieu en 2023. C'est un moment fort pour les enfants et fédérateur pour les équipes.

- Deux camps à Lyon 8 dans les locaux de la

Fondation Richard pour les ados : 3 jours – 2 nuits, 7 et 8 jeunes encadrés par 2 x 4 professionnels avec pour thématique l'autonomie : courses, cuisine, repas, vaisselle.

- Le camp du groupe accueil du 4 au 5 juillet : l'équipe a emmené 4 enfants en séjour pour 2 jours et 1 nuit pour les enfants qui n'avaient jamais eu l'occasion de vivre une expérience en dehors de la famille. Au programme baignade et visite du centre Eden. Excellent vécu et retour avec des souvenirs et de belles observations pour la suite.

- Le camp des 2 unités mobiles à Saint Ours dans le Puy-de-Dôme : 4 jours – 3 nuits – 12 jeunes – 8 accompagnants, dont 1 infirmière libérale. Beaucoup d'expériences positives comme la voile, la baignade, la ferme pédagogique, la boum et des jeux d'extérieurs.

La course des héros permet chaque année de récolter quelques dons, 3 000€ en 2023, qui sont toujours les bienvenus pour organiser des activités exceptionnelles (Voile, spectacle de magie...). Merci aux parents qui se mobilisent.

La rencontre annuelle des familles a eu lieu le samedi 25 novembre. Le thème était « le handisport » avec ateliers sportifs : Boccia, vélo pousseur, escalade... et présentation de la structure handisport et de ses propositions. C'était un beau moment de partage et de rencontre entre parents avec les professionnels du SESSAD.

Des regroupements sous forme de cycle pour permettre une continuité sur l'année sont organisés par les éducatrices spécialisées les mercredis après-midi. Il arrive que d'autres professionnels y participent lorsque l'activité requiert la présence d'un encadrement renforcé. Ils sont proposés aux enfants des deux antennes, par groupe d'âge ou pour tous : « déplacement dans ma ville », Kapla, carnaval, jardinage, bricolage, restaurant...

Le mercredi 13 décembre s'est tenue notre traditionnelle fête de Noël autour d'un spectacle « L'opéra Pouët » du duo clownesque et musical Zoé Lastic. Ce fut un temps très participatif.

**Mickaël CHAPOT**  
Directeur du Pôle CEM SESSAD





# Le Pôle du Colombier



Professionnels : 180



Places : 264



**Directeur:** FRANCK  
LAGARD-MERMET

En 2023, le Pôle du Colombier avait une capacité d'accueil de 175 personnes pour 264 places dans un dispositif composé de :

- Foyer d'Hébergement (68 places)
- Etablissement d'Accueil Médicalisé (25 places)
- Service d'Accueil de Jour (55 places)
- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (58 places)
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (58 places).

Le pôle du Colombier a poursuivi sa logique d'implantation et de développement dans une dynamique de redéploiement géographique globale selon les objectifs suivants :

- Faire évoluer l'offre de service en termes de médicalisation et d'inclusion pour fluidifier les parcours de vie et répondre à l'évolution des attentes et besoins des usagers.
- Créer des places supplémentaires pour apporter des réponses aux besoins non couverts et développer des projets innovants.
- Simplifier l'organisation du pôle en deux implantations, l'une rurale, l'autre urbaine, plus économes en ressources.

### L'année 2023 a été l'aboutissement de trois projets d'ampleur :

- La relocalisation des locaux du SAVS et l'implantation de l'habitat regroupé à Belley, travail initié depuis 2017 :

La nouvelle situation des locaux du SAVS est aujourd'hui idéale, au cœur du centre-ville de Belley et au rez-de-chaussée du dispositif de l'habitat regroupé qui comporte 14 logements et une salle commune. Les personnes en situation de handicap peuvent facilement bénéficier d'un accès aux différentes infrastructures de droit commun et participer à la vie économique, sociale et culturelle de la ville.

Elles ont également un accès facilité aux différents cabinets médicaux et paramédicaux.

L'habitat regroupé se situe à 250 mètres du SAJ de Belley, 600 mètres du FH externalisé « Le Montillet », 3 km de l'ESAT.

- L'implantation d'une antenne du SAJ au centre-ville de Belley de 20 places.

Le SAJ d'une superficie totale de 290 m<sup>2</sup> est composé de deux espaces d'activités, d'une kitchenette ouverte. Situé au cœur de la ville de Belley, le SAJ facilite l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.

- L'ouverture de zone bureaux et salle de réunion pour l'ensemble des sites de Belley, travail initié depuis 2021 :

L'activité du pôle du Colombier se développant au sein de la ville de Belley, il devenait nécessaire de se doter de deux bureaux partagés :

- L'un pour l'équipe pluridisciplinaire (psychologue, assistante du service social, etc.) afin de recevoir les personnes accueillies

- L'autre pour l'équipe administrative et de direction afin de recevoir les salariés ou d'éviter des déplacements trop importants entre les deux sites

Une salle de réunion/formation a été également aménagée pour le pôle du Colombier.

Ces nouveaux espaces jouxtent les locaux du SAVS, ce qui permet une fluidité dans l'utilisation des espaces.

A noter que le pôle du Colombier a pu faire

l'acquisition de deux places de parking et de trois garages au sein de la Résidence du Mail.

### Le pôle du Colombier : 5 établissements et services

#### FOYER D'HÉBERGEMENT DU PÔLE DU COLOMBIER :

Le site principal du pôle du Colombier se situe à Arvière en Valromey. Les différents groupes sont dispersés dans plusieurs sites géographiques, dans un périmètre allant jusqu'à 25 kilomètres du site principal. Les groupes Richemond et Bugey sont à Arvière en Valromey, le Clos Lambert est à Artemare et le Montillet à Belley.

Les personnes accompagnées dans les groupes du Foyer d'Hébergement se rendent en journée sur d'autres lieux d'accueil, le Service d'Accueil de Jour pour certains, l'Établissement et Service d'Aide par le Travail pour d'autres.

La mission d'accompagnement se décline sous diverses formes :

- Accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne ;
- Accompagnement à la gestion administrative et financière ;
- Aide à l'élaboration du projet d'accompagnement et à sa réalisation ;
- Animation et gestion de la vie quotidienne ;
- Socialisation avec l'environnement extérieur proche ;
- Maintien des acquis et leur développement ;
- Favoriser au mieux les expressions individuelles selon les capacités de chacun ;

Le Foyer d'Hébergement a connu une mobilité importante avec 5 départs vers le SAVS notamment grâce à une démarche pédagogique soutenue dans le dispositif d'hébergement externalisé « Le Montillet ».

Par ailleurs, le Foyer d'Hébergement a procédé à 9 nouvelles admissions dont deux dans le cadre d'une logique de parcours singulière car venant d'un Établissement d'Accueil Médicalisé et 5 personnes en situation d'amendement Creton.

En 2023, nous terminons l'année avec un taux d'occupation en dessous des prévisions. Les dépenses liées à l'intérim sont toujours trop importantes et le recours à des CDD impacte de manière significative les dépenses liées à la masse salariale. Ce faisant, l'incidence a été limitée par

une gestion prévisionnelle budgétaire relativement bien anticipée.

L'année a également été fortement impactée par la situation du Clos Lambert où des audits, une enquête sur les risques psycho-sociaux, et du conseil juridique ont été nécessaires.

Si la situation des ressources humaines reste compliquée, une légère amélioration a vu le jour en toute fin d'année.

#### Etablissement d'Accueil Médicalisé :

L'Établissement d'Accueil Médicalisé dispose d'une capacité de 25 places réparties dans deux unités d'hébergement du site d'Arvière-en-Valromey.

Il accueille des personnes adultes en situation de handicap pour lesquelles des soins d'hygiène, de confort, paramédicaux et/ou médicaux sont quotidiens et/ou l'accompagnement d'une tierce personne est constant.

L'EAM a été particulièrement touché par la crise de recrutement. En effet, malgré la présence d'intérimaires ou de remplaçants, les personnes accompagnées et les professionnels se sont retrouvés dans une insécurité quotidienne face au manque de personnel stable. Malgré tout, l'équipe a su mener des projets de loisirs et de bien-être pour les personnes accompagnées tout au long de l'année.

En 2023, le Foyer d'Accueil Médicalisé entre dans sa seconde année pleine de crise en ressources humaines avec un recours massif au personnel en CDD et en intérim. Le Pôle du Colombier est dans une telle situation de précarité au niveau des ressources humaines qu'une organisation d'accueil dans d'autres ESMS a dû s'organiser à plusieurs reprises, notamment au Village Répit Familles à St Lupicin.

Démissions, turn-over, recours à l'intérim, sous-effectif, appauvrissement de la culture du métier continuent à être un quotidien psychologiquement fatiguant pour les personnes accompagnées et les salariés restants, ayant également un fort impact financier, sans qu'une amélioration ne semble se profiler à l'horizon.

### SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE :

Contrairement à l'année 2022 plutôt stable, l'année 2023 a donc été riche en mouvements de personnes accompagnées. Le projet de déménagement du SAVS Renforcé à Belley s'est concrétisé pour 12 personnes, qui ont été accompagnées par le service dans l'intégration de l'habitat regroupé. Entre juin et août 2023, le SAVS a accompagné 12 personnes issues du Foyer d'Hébergement ou du SAVS domicile dans la préparation et la prise en charge physique de leur déménagement vers le dispositif d'habitat regroupé, ainsi qu'une personne déménageant du Foyer d'Hébergement vers le SAVS domicile. En parallèle à cela, l'extension de l'autorisation a permis la mise en place de 4 suivis supplémentaires, passant d'une capacité de 50 à 58 places. En lien avec le projet de relocalisation de l'habitat regroupé et des bureaux du service à Belley, un projet de restructuration des interventions et des références a été opéré par secteur :

- Secteur Belley
- Secteur Valromey

Les objectifs étant de :

- Maintenir un accompagnement de proximité pour le public du Valromey après le déménagement des bureaux d'Artemare ;
- Maintenir le lien social du public du Valromey n'ayant, pour la majorité, pas d'activité ou une activité de jour à temps partiel ;
- Poursuivre et renforcer l'accompagnement à la vie sociale à Belley ;
- Faciliter les interventions, éviter la dispersion géographique et limiter le temps de trajet ;
- Tenir compte du contexte économique et écologique actuel ;

L'année a été, pour grande partie, axée sur l'ensemble des mouvements inhérents au SAVS Renforcé et à l'extension de l'agrément. Les déplacements se sont finalisés par le déménagement des bureaux dans les nouveaux locaux, opéré en octobre 2023.

L'année 2023 a été marquée par l'aboutissement des travaux permettant l'installation de l'habitat regroupé à Belley. L'opportunité de disposer de 14 logements couplés à l'accompagnement financier du Conseil Départemental de l'AIN permet au dispositif d'habitat regroupé d'accueillir maintenant 12 personnes avec une nouvelle

extension de 2 places dès début 2024. L'extension de 6 places du SAVS domicile au 1er juin 2023 a permis d'absorber une partie de la liste d'attente.

L'année 2023 reste une année chargée en termes de mobilisation de travail d'équipe et de changements pour les personnes accompagnées, dynamique qui a été rendue possible grâce à un appui et une coordination logistique de l'équipe d'encadrement et du siège de l'association.

### SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR :

Le SAVS a retrouvé progressivement un fonctionnement ordinaire. Le pôle du Colombier travaille depuis 2019 à l'ouverture d'une seconde antenne du SAJ en milieu urbain située au centre-ville de Belley qui a pu ouvrir ses portes le 12 juin 2023.

Au premier semestre, les effectifs ont été complets avec le maintien des aspects logistiques permettant un accueil de toutes les personnes accompagnées sur le site de Romagnieu. L'équipe, affectée à l'antenne de Belley étant déjà recrutée, a pu travailler au futur projet tandis que l'équipe affectée à l'antenne de Romagnieu a pu travailler sur la réorganisation du service et repenser les aménagements des espaces. Cette transition en cours d'année a demandé à chacun, personne accompagnée comme professionnel, de se réadapter à un nouveau fonctionnement et à un nouvel environnement.

#### L'antenne de Romagnieu

Ecadrées par une équipe pluridisciplinaire, les personnes accompagnées sont accueillies dans différentes salles d'activité : salle zen, salle kiné, salle créative, salle informatique, salle audio, atelier, espace commun « l'agora » et des espaces extérieurs comme le jardin.

Elles bénéficient d'un planning d'activités diverses :

- Activités créatives telles que la peinture sur différents supports, des travaux manuels ;
- Ateliers d'entretien de fauteuils, de rénovation de mobilier, abordant des notions d'éco-citoyenneté, et permettant de solliciter la motricité fine ;
- Activités culturelles et artistiques : chant, musique, danse, culture et théâtre ;
- Activités de relaxation comme l'esthétique, la gym douce, la sophrologie.
- Ateliers cognitifs comme des jeux de société,

des séances de musique, la gym de l'esprit pour travailler la mémoire, la logique, l'attention, la concentration ;

- Activités sportives : tir aux armes, boccia, basket, foot fauteuil, curling, sarbacane, sorties vélos, piscine, Cimgo, Quaddrix, Tandemski ... ;
- Activités visant à renforcer la présence au sein du territoire associatif et culturel, en partenariat avec des artistes locaux, la médiathèque ;
- Activités à portée thérapeutique comme des groupes de paroles, des entretiens avec la psychologue, un atelier de socio-esthétisme ;
- Séances de rééducation en kinésithérapie et en ergothérapie ;
- Approches rééducatives par l'enseignante en Activités Physiques Adaptées ;
- Suivi socioéducatif avec l'assistante de service social et l'équipe éducative ;
- Activités de médiation animale comme équithérapie, la médiation canine et l'Asino thérapie en partenariat avec des intervenants extérieurs

#### Présentation de l'antenne de Belley

L'antenne du SAJ située à Belley est implantée en zone urbaine pour favoriser la proximité des lieux culturels, des associations et des partenaires potentiels. Ses missions sont de favoriser l'inclusion sociale par le biais du travail en partenariat et de développer le pouvoir d'agir au travers d'actions, de projets et d'activités d'utilité sociale.

L'action première du SAJ de Belley a été de se faire connaître des habitants, commerces et associations du secteur. Ainsi, les personnes accompagnées ont pu découvrir le territoire avec notamment le parcours LUPA proposé par la ville. Ce parcours permet de découvrir le patrimoine d'une manière ludique et participative.

Poursuite des deux dispositifs spécifiques au SAJ :

#### Le « SAJ Rythme Adapté » :

Il a pour but de permettre à 5 personnes accompagnées présentant des problématiques liées à la santé et à la fatigabilité et pour qui le collectif important du SAJ initial n'est pas adapté, de pouvoir continuer à investir les activités proposées par l'équipe dans un cadre plus adapté à leurs besoins.

#### Le « SAJ Technique »

Il est proposé à 6 personnes accompagnées qui ont des affinités avec le travail en milieu protégé. Cette antenne propose donc des activités et une réflexion autour du travail en ESAT et des différents sujets s'y rapprochant. Des mises en situation permettent aux personnes accompagnées de travailler la posture professionnelle. Les gestes techniques sont travaillés directement dans les ateliers de l'ESAT du Colombier une demi-journée par semaine en présence d'un moniteur d'atelier, dans l'objectif de découvrir les différents postes de travail sans être dans une démarche de rendement. Une fois par semaine, les personnes accompagnées fréquentant cette antenne pratiquent également des activités sportives collectives ayant pour objectif de concrétiser le travail d'équipe, le partage des rôles et l'utilisation des compétences de chacun. Ce dispositif étant rattaché à l'antenne du SAJ de Belley dès son ouverture, il se rapproche géographiquement de l'ESAT et des services d'utilité sociale du territoire (restos du Cœur, croix rouge, recyclerie...).

L'année 2023 a donc été marquée par l'aboutissement des travaux permettant l'installation de la nouvelle antenne du SAJ à Belley conformément aux engagements pris avec le Conseil Départemental de l'AIN. L'opportunité de disposer de cet emplacement au centre-ville couplé à l'accompagnement financier du Conseil Départemental de l'AIN permet au dispositif d'accueillir 55 places et 58 dès début 2024 dont 20 à Belley. L'implantation de cette nouvelle antenne au sein de la commune de Belley et l'extension de 3 places du SAJ autorisées au 01 septembre 2023 ont permis d'absorber la liste d'attente.

La gestion du service est conforme à nos objectifs et permet d'envisager une sécurisation de l'avenir à la fois sur le plan des ressources humaines, patrimonial et financier.

L'année 2023 restera une année chargée en termes de mobilisation de travail d'équipe et de changements pour les personnes accompagnées, dynamique qui a été rendue possible grâce à un appui et une coordination logistique de l'équipe d'encadrement et du siège de l'association. Indépendamment de l'installation de la nouvelle antenne, la dynamique projets est toujours aussi importante sur le SAJ avec une forte implication dans son environnement qu'elle soit rurale ou suburbaine, culturelle, sociale, environnementale et/ou sportive.

### ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL :

En 2023, 5 formations ont été mises en place concernant 21 personnes accompagnées :

- « sécurité routière, à pied, en 2 roues ou en fauteuil » ;
- « conduite de la tondeuse autoportée » ;
- « vie affective et sexualité » ;
- « Faciliter les démarches avec le numérique » ;
- « Equilibre alimentaire et budget limité » ;

Ces formations ont été financées par l'OPCO Santé.

L'ESAT du Colombier a un partenariat avec l'AFPA le dispositif de Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (RSFP) qui permet aux personnes en situation de handicap ou en phase d'insertion professionnelle, n'ayant pas accès aux certifications professionnelles, d'obtenir une Reconnaissance attestée par un professionnel du milieu de travail dit « ordinaire ».

Le moniteur engagé dans la formation référent RSFP a pu faire valider auprès de l'AFPA sa formation ce qui a permis d'inscrire 2 personnes accompagnées de l'atelier espaces verts.

Ils ont chacun validé deux compétences au mois d'octobre :

- Se protéger lors de l'entretien d'un espace paysager ;
- Débroussaillage à fil.

Les deux personnes se sont vu remettre leurs attestations RSFP, le 14 décembre lors de la cérémonie des portefeuilles de compétences organisée à l'AFPA de Bourg.

La mise à disposition chez UGIVIS s'est poursuivie avec deux travailleurs en alternance effectuant des tâches techniques de conditionnement de visserie. Une mise à disposition au sein de l'entreprise Geral d'une personne réalisant des tâches techniques de préparation de câbles électriques et de la découpe de rails a démarré durant l'année.

Le DuoDay a eu lieu le 23 novembre 2023, 4 personnes y ont participé pour découvrir les métiers de : conseillère esthéticienne, boulanger, opérateur de production sur chaîne plaque, dessinateur projeteur sur logiciel Autocad 2D.

## Faits marquants 2023 :

2023 s'inscrit dans la continuité du plan de restructuration et de redressement engagé en 2022. Le repositionnement des activités industrielles en cohérence avec le marché et la hausse régulière des prix ont permis d'améliorer la situation financière. De plus, la réorganisation des deux ESAT d'Odynéo dans le but de mutualiser les compétences commerciales, techniques, humaines a pris forme permettant d'absorber un plus grand volume d'activités.

Néanmoins, cette année 2023 est marquée par l'incendie du restaurant au mois d'octobre. Si aucun blessé n'est à déplorer, l'incendie s'étant déclenché la nuit, le restaurant est devenu impraticable, nécessitant une réorganisation des travailleurs et salariés sur d'autres ateliers. L'impact financier n'est pas neutre avec de lourdes conséquences : il n'y a plus de chiffre d'affaires pour couvrir les frais fixes du restaurant. Le temps des expertises des assureurs sera long et il n'est pas possible de remettre en état le bâti en attendant les conclusions.

Principales évolutions :

- Révision des prix pour toutes les activités afin d'amortir la hausse des matières premières ;
- Mutualisation de plusieurs travaux avec l'ESAT de Castilla. Ce travail commun permet de répondre à des marchés plus importants.

En conclusion, la restructuration de l'ESAT porte ses fruits puisque la santé économique est meilleure d'année en année. Bien que le résultat soit négatif en 2023, l'aide du CNR, très salubre, a été affectée sur la partie sociale pour faire face à un surcoût du prestataire alimentaire. Grâce au CNR, le résultat global de l'ESAT (social et production) est presque à l'équilibre. Cela ne résout pas le problème des locaux surdimensionnés et dont le coût énergétique est très important. Un projet de déménagement est prévu en 2027.

Le taux d'occupation connaît une nette amélioration en 2023 après une année 2022 critique.

Au 31 décembre 2023, 65 travailleurs handicapés représentant 58 ETP étaient accueillis pour 58 places autorisées, ce qui est conforme à l'autorisation.

La baisse du nombre de journées réalisées continue à être liée à plusieurs facteurs :

- Les arrêts de travail, importants en 2023.
- Les demandes de diminution de temps de travail en journée complète.
- Les temps partiels thérapeutiques non remplacés.

- Des difficultés à admettre des travailleurs handicapés en situation de paralysie cérébrale. En 2023, les contacts se sont poursuivis avec nombreux stages organisés.

## Conclusion pour le pôle du Colombier :

L'année 2023 a toutefois été, une fois de plus, une année marquée par une crise des ressources humaines sans précédent avec un niveau de tension hétérogène en fonction des établissements et services du pôle.

Les équipes de l'EAM et du FH sont les plus durement touchées.

L'équipe du Pôle du Colombier continue, à travers son engagement, à offrir aux personnes en situation de paralysie cérébrale un accompagnement de qualité et adapté tout en poursuivant l'ouverture de l'accueil à des personnes en situation d'un autre type de handicap.

Le Pôle du Colombier a repris durant l'année 2023, l'organisation d'événements qui avaient été mis en veille depuis début 2020, ce qui a un effet positif sur la convivialité et le sentiment d'appartenance.

Enfin, le Pôle du Colombier s'est engagé à renforcer l'attractivité professionnelle auprès des futurs collaborateurs tant dans la communication, dans le travail avec les centres de formation que dans le développement des contrats en alternance.

**Franck LAGARD-MERMET**  
Directeur du Pôle du Colombier





# Les Tourrais de Craponne



Professionnels : 100



Places : 73



**Directrice :**  
Stéphanie CHAPEAU

L'année 2023 marque un tournant ! Après 3 années très laborieuses au niveau RH et sanitaire, une stabilité s'est installée et une forme de sérénité a été retrouvée dans le cœur de métier de l'établissement, l'accompagnement des usagers et résidents de manière plus qualitative.



## Ressources humaines

Les nombreuses actions de sourcing et de recrutement ont porté leurs fruits. Le nombre de postes vacants a progressivement diminué tout au long de l'année, inversant progressivement la courbe des besoins intérimaires. Nonobstant, les compétences d'aides-soignants manquent toujours. En effet, les 5 à 6 postes encore vacants fin 2023 concernaient quasi exclusivement ces postes-là. L'explication est sans doute très simple : le secteur sanitaire reste très fortement concurrentiel au niveau des salaires. L'attractivité des métiers ne s'est pas développée pour les aides-soignants pour le secteur du médico-social avec un écart salarial très significatif malgré le versement du Ségur pour cette catégorie professionnelle dans nos établissements.

L'obtention du Ségur pour une majorité des professionnels de l'établissement a apporté de la satisfaction et fait diminuer les tensions salariales. Pour les professionnels non affiliés au Ségur, un sentiment de non-reconnaissance de leur travail et d'injustice persiste.

Le recrutement de personnel non qualifié a été poursuivi pour les besoins de remplacements (maladie, formation, postes encore vacants). Une recherche de qualification (formation, VAE) se poursuit. Un process d'accueil et d'accompagnement est en place et actif afin d'améliorer sans cesse l'intégration des nouveaux salariés, stagiaires et remplaçants, pour favoriser leur fidélisation autant que possible. Des actions collectives ont été réalisées pour un bien-être au travail et une cohésion entre les professionnels.

## Les locaux, environnement et équipements

Le suivi règlementaire et l'entretien des locaux est réalisé avec minutie.

L'établissement est en fonctionnement depuis 2010, des travaux de rafraîchissement sont nécessaires (sols, peintures, équipements et matériel de la cuisine centrale, etc...). Ainsi, le réfectoire et le hall du rez-de-chaussée ont fait l'objet de rénovation en août 2023. Les opérations vont se poursuivre progressivement tout en assurant la continuité de fonctionnement.

Un travail de (re)négociation a été réalisé sur les différents contrats de maintenance et certaines fournitures. Une vigilance importante est mise en œuvre sur la gestion des énergies.

Malgré une maîtrise et une vigilance des dépenses, l'inflation, toujours très importante en 2023, nous

met en défaut sur certaines lignes budgétaires incompressibles (restauration, énergies, transports, matières premières, etc...), dépenses non compensées par les taux directeurs accordés par les financeurs.

Depuis 2020, l'association Odynéo s'est engagée dans une démarche de transition écologique qui se décline dans chacun des projets des services et établissements. La démarche de recyclage est active sur les unités et services. L'établissement a également été retenu pour le marathon de la biodiversité pour des plantations de haies pour compléter la végétalisation du parc début 2023. La loi Egalim se met en œuvre.

## Animation, festivités, participation citoyenne et projets institutionnels

Dans un contexte plus serein, les projets se sont poursuivis et ont pris de la force. Plusieurs séjours ont été réalisés, des actions avec d'autres établissements ont été mutualisées. Les festivités et défis sportifs ont pleinement repris (compétition de boccia pour les qualifications aux championnats de France, tournoi de Curling, Odynéo Cup, Course des Héros, fête de l'été, fête de Noël, sorties...).

La semaine habituelle avec nos « grimpeurs professionnels dans les arbres » a pris de l'ampleur avec une soirée de clôture inclusive dans le parc, avec les habitants de la ville. En effet, les Idées'Hauts ont prolongé leur résidence aux Tourrais jusqu'au samedi. Cela a permis de proposer le vendredi après-midi des créneaux de « grimpe » ouverts au public. Puis des food-trucks et concert étaient proposés pour finir la soirée en beauté tous ensemble. Un véritable lien d'attachement existe entre les Tourrais et ces très artistes grimpeurs !

Autre projet fort des Tourrais en 2023 : depuis la rentrée de septembre, un projet « culture et santé » a été validé et mis en œuvre par les rééducateurs et la cadre de santé. Ce projet est parti initialement d'un atelier de travail de mouvement et de danse avec des résidents sur les Tourrais. Le projet « culture et santé » a permis de développer les compétences artistiques de ce groupe, élargi à des usagers SAJ, avec l'aide d'un chorégraphe et d'un vidéaste. Le résultat sera finalisé par des capsules vidéo, visible lors d'une semaine à thème avec le service culturel de la municipalité de Craponne, accompagné d'une exposition photos fin mars 2024.

## Vie des instances de l'établissement

Le pilotage de la qualité a (enfin) pu se relancer avec la nomination et la formation d'un nouveau référent qualité, soutenu par la direction dans la reprise de cette démarche. Le comité a été recomposé début 2023. Plusieurs réunions ont eu lieu tout au long de l'année, d'autant que l'établissement était « fléché » pour l'évaluation externe dans le dernier trimestre 2023, à l'aide du nouveau référentiel HAS (Haute Autorité de Santé).

Cette évaluation s'est déroulée en octobre 2023 pour les 4 agréments et a donné lieu à un rapport définitif en décembre. Le rapport mettait particulièrement en lumière la bienveillance et l'écoute importante de l'entièreté des professionnels dans la prise en compte des besoins des résidents et usagers et dans l'adaptation des accompagnements. Un plan d'action a été proposé suite à cette évaluation. Il permettra d'alimenter la réécriture prochaine des projets d'établissement.

Une commission locale éthique a vu le jour en novembre 2023. Un intervenant extérieur, en convention avec Odynéo, soutient l'établissement dans la mise en œuvre de cette instance, dans les modalités, la méthodologie, et le déroulé.

Le CVS a pu se réunir dans des conditions « normales », donc en présentiel pour toutes les réunions avec une composition de ses membres réactualisée, suite aux élections de fin 2022.

Les réunions avec les Représentants de Proximité ont pu se tenir tous les mois.

Le comité « des fêtes », commission repas, commission environnement, se sont poursuivies.

Les réunions régulières de direction, de coordinations, de services et d'unités ont été actives avec une programmation tenue. Les projets personnalisés ont pu être réalisés ou mis à jour.

Cela s'est concrétisé en parallèle d'un déploiement sur l'établissement d'un nouveau logiciel informatisé de l'usager : « AIRMES » a ainsi été installé en juin 2023 sur les Tourrais avec formation et accompagnement des professionnels à la prise en mains, avec du matériel dédié (ordinateurs, tablettes sur chaque unité, connexion).

## Conclusion et perspectives

Les vœux formulés en 2023, pour retrouver une situation plus sereine, ont été en partie exaucés ! Le spectre de manque de personnel et des clusters

s'éloigne quelque peu. Cela laisse des traces malgré tout au niveau RH. L'inquiétude demeure toujours un peu. La vigilance et la diligence se poursuivent dans les recherches incessantes de nouveaux talents pour compléter les postes vacants ainsi que le pôle de remplacement afin de limiter la sollicitation d'intérimaires et de favoriser la continuité de service à tout prix dans les meilleures conditions qualitatives RH possibles.

Des compétences ont été retrouvées sur un plan médical (infirmiers, secrétaire médicale) et sur un plan éducatif (AES, éducateurs). Pour autant, les compétences d'aides-soignants et de moniteurs éducateurs restent des denrées rares pour remplir les besoins d'accompagnement liés à ces professions. Cette situation est intrinsèquement liée à la revalorisation du secteur médico-social tant attendue ces dernières années.

Le déploiement du nouveau DUI est opérationnel mais nécessite une poursuite de son développement dans toutes les fonctionnalités possibles. L'accompagnement des professionnels doit se poursuivre dans ce sens. La formation des nouveaux professionnels est également nécessaire. L'évaluation externe a mis en valeur les bonnes pratiques de l'établissement tant dans les process établis, que dans l'organisation posée et dans les accompagnements des usagers et résidents. Les points d'amélioration et plan d'action proposés sont un levier important pour la réécriture des projets d'établissements, dans une temporalité parfaite puisque l'échéance est prévue pour 2024.

La démarche qualité et le nouveau dossier de l'usager représentaient des enjeux forts pour 2023 pour les Tourrais de Craponne, enjeux dont l'établissement s'est pleinement saisi.

Ce nouveau souffle permet de poursuivre notre cœur de métier plus sereinement et ainsi se projeter dans la réécriture des projets d'établissements en lien avec les orientations associatives et les préconisations de l'évaluation.

**Stéphanie CHAPEAU**  
Directrice Les Tourrais de Craponne



# Les Jardins de Meyzieu



Professionnels : 100



Places : 71



**Directrice :**  
Catherine DUCHÈNES

En 2023, l'actualité est riche d'événements notamment au niveau de la vie institutionnelle et des ressources humaines. La mise en place des projets se voit considérablement ralentie. Les actions prévues autour des fondamentaux comme le projet d'accompagnement et les modalités de participation des personnes ont été décalées mais se sont maintenues. Sur un thème plus matériel, les personnes accompagnées ont vu quelques améliorations en termes de matériel, d'aides techniques ou encore de l'entretien du bâtiment.



Le projet est un outil de soutien, de participation et de co-construction entre les personnes accompagnées, leur famille et les professionnels. Avant de parler de procédure, nous avons d'abord adressé les premières informations au personnel. Ces premières étapes se sont adressées directement aux salariés par une sensibilisation aux droits des personnes accompagnées :

- Le droit d'avoir un dossier unique rassemblant l'ensemble des informations qui les concerne, que cela concerne des informations médicales ou non ;
- Le respect de leur parole en leur demandant ce qu'ils souhaitent partager et avec qui ;
- Pour ceux qui le peuvent et qui le souhaitent, déterminer qui ils veulent inclure dans la procédure de leur projet d'accompagnement.

Également, des réunions se sont déroulées au long court de l'année pour familiariser les professionnels à l'évaluation des capacités de manière plus formelle. Jusqu'à présent les capacités des personnes accompagnées étaient appréciées en fonction des ressentis des professionnels plutôt que sur une base factuelle et commune. Cette amélioration vise à partir d'un constat commun concret pour adapter les projets mais aussi les postures professionnelles de manière homogène. La connaissance qu'ont les familles de leur proche fait partie du processus et servira à réfléchir aux moyens mis en œuvre dans la réalisation du projet d'accompagnement.

La même démarche s'est déroulée en grande réunion rassemblant personnes accompagnées, familles et salariés, la procédure associative a été expliquée ainsi que sa mise en place dans l'établissement. Des supports ont été créés comme la fiche de recueil les attentes des familles avant chaque projet.

La future mise en place du dossier informatisé AIRMES facilitera encore la co-construction car l'ensemble des éléments se retrouvera au même endroit, le recueil des attentes de la personne, les différentes évaluations/bilans, le recueil des souhaits et attentes des familles. La réunion de co-construction se déclinera progressivement durant les prochains mois.

Ensuite, sur le thème de la participation des personnes, Les élections du CVS ont renouvelé les membres dont le président. Aussi, le collègue

des familles s'élargit aux fratries, désormais les membres sont des parents et la sœur d'une personne accompagnée.

A destination des parents, s'est déroulé à plusieurs reprises cette année le « café des parents » proposé par la psychologue et coanimé avec une collègue aide médico-psychologique. Il s'agit d'un temps de rencontre et d'échange autour des expériences et des vécus des parents. Certains y trouvent des ressources voire du soutien dans le partage d'expériences, d'autres viennent pour la convivialité, chacun s'y retrouve de manière individuelle. Le groupe s'étoffe progressivement et inclut un moment de convivialité autour d'un café et bien souvent d'une pâtisserie.

Les personnes accompagnées ont bénéficié d'activités de socialisation, de sport adapté, de loisirs. Pour exemple, la médiation par l'animal qui facilite la parole, l'expression de sentiments, fait ressurgir des souvenirs et permet de faire travailler la mémoire ainsi que la motricité (gestes précis et marche). Cet atelier peut aider à travailler les repères dans l'espace, et apporte un moment de bien-être et de plaisir.

Mais, aussi du sport adapté comme le tournoi de lutte annuel au CEM de Dommartin, le foot fauteuil, la pratique du motomed...et pour les fans de baskets, la rencontre avec les joueurs de l'ASVEL ainsi qu'obtenir quelques dédicaces.

Pour mettre un peu d'humour dans la situation des ressources humaines, les personnes accompagnées et les professionnels, ont concocté un scénario et réalisé un petit film sur les recrutements. A voir si vous le souhaitez

Aussi, diverses sorties et camps ski, ferme, Miribel, sortie concert, match de foot ou de rugby, etc...

Enfin, nous avons conventionné avec l'association Human Adapt en fin d'année qui propose une fois par mois un samedi activité, que ce soit, du chant, de la peinture ou autres.

Au niveau de la continuité des accompagnements, l'établissement a été mis à l'épreuve après avoir enregistré des démissions en nombre en 2023, le double de l'année précédente. Bon nombre d'actions ont été mises en place pour maintenir la continuité des prises en charges cependant le fonctionnement a été fortement impacté touchant l'ensemble de l'organisation.

Précisons qu'en mars 2023, la démission quasi simultanée des infirmières a généré une crise mettant à mal la continuité des soins. L'instabilité

s'est poursuivie toute l'année malgré des actions mises en place. Les effets ont été contenus et accompagnés, auprès des personnes accompagnées, des familles, des salariés. Des solutions bien souvent dégradées ont permis de maintenir la continuité des soins et de l'accompagnement. L'équipe d'encadrement s'est mobilisée pour maintenir une stabilité dans la crise. Notons que les soins ont toujours pu être réalisés auprès des personnes et cela quelle qu'en soit la complexité.

Suite à cette crise, l'audit mis en place au printemps a déterminé une feuille de route pour les mois qui ont suivi avec notamment la démarche de réécriture du projet d'établissement initiée dès la fin 2023.

A destination des salariés, nous avons proposé une soirée autour d'un food-truck, lors de laquelle nous avons pu partager un moment convivial autour de plats exotiques. Nous projetons de poursuivre les activités en 2024 suite à une enquête auprès des salariés.

Les travaux de rénovation du bâtiment se poursuivent, pour faire suite aux travaux de réfection des toitures terminés en fin d'année 2022, des chambres et des espaces avaient été endommagés notamment par des infiltrations d'eau. La rénovation complète d'une dizaine de chambre s'est déroulée ainsi que le rafraîchissement de certaines autres. En termes de sécurité, nous avons fait installer la vidéo-surveillance à plusieurs endroits du bâtiment.

Cette année 2023 emplit de défis montre malgré tout une certaine forme de résistance du système et apporte du positif car dans cet environnement complexe, les accompagnements ont pu être maintenus. Evidemment, du chemin reste encore à parcourir pour améliorer ces accompagnements qui pour certains sont fragilisés. Le nouveau projet d'établissement entièrement construit de manière collaborative va soutenir la qualité de l'offre de demain avec l'adhésion de tous.

**Catherine DUCHENES**

Directrice des Jardins de Meyzieu





# Le Pôle Ouvert



Professionnels : 91



Places : 176



**Directrice de janvier à septembre:**  
Elsa NOWAK



**Directrice:**  
Sophie AUGAGNEUR

En 2023, tout comme en 2022, l'ensemble du pôle a été marqué par un turn over important tant pour les équipes d'accompagnement (AES, ME, éducateurs spécialisés) que pour les missions dites « supports » (comptable, agents techniques, cadre administratif et logistique, directrice).

Ces mouvements ont impacté :

- la qualité de vie des personnes accompagnées qui doivent à chaque fois réexpliquer leurs besoins, découvrir les nouveaux professionnels...
- le lien avec les familles,
- le travail d'équipe.

La capacité d'adaptation des personnes accompagnées, de leurs proches et des professionnels est à souligner, particulièrement au foyer Villepatour qui a fait face à l'absence de cheffe de service pendant plusieurs mois en 2023.

Outre le turn-over, le Pôle Ouvert a été confronté à la pénurie de main d'œuvre, tant pour les CDI que pour les CDD. Le recrutement de professionnels est resté laborieux malgré les nombreuses annonces et les partenariats avec les centres de formations. Chaque équipe a été contrainte de penser une organisation en mode « dégradé » pour faire face aux difficultés de remplacement.

Malgré ce contexte RH tendu :

- le Pôle Ouvert a poursuivi sa politique de formation des professionnels en réponse à l'évolution du public accueilli (ex : formation pour accompagner les troubles du comportement), sa structuration en site qualifiant, et enfin la mobilité des personnes accompagnées en valorisant la diversité des réponses et en facilitant les transitions entre les différents services et dispositifs du Pôle, et hors association.

- le changement de fournisseur des repas a été réalisé en avril 2023. Les repas sont désormais préparés par un ESAT de l'association MESSIDOR. Les retours sont positifs.

- la recherche de nouveaux locaux pour le foyer Malval a abouti par l'acquisition sur plan de 4 appartements dans la commune de Tassin la demi-lune. La livraison des appartements est prévue pour l'été 2025.

Il s'agit de trois appartements type T4 et un appartement type T5 répartis dans deux bâtiments distincts. Nous projetons un déménagement à l'été 2025. La réalisation de ce projet nous permettra de proposer une nouvelle offre d'accompagnement située entre la vie en collectivité et la vie seul en appartement.

Dans les SAJ, l'offre d'activités et d'animations a été riche :

Outre les activités récurrentes de loisirs (chant, sorties, bricolage, informatique, peinture, courts-métrages), éducatives (ateliers autour de l'argent, ateliers cuisine, prendre-soin, communication, groupe d'expression, activités débat-café, journal, l'atelier Pair aidance, l'atelier Faire-face), créatives, culturelles, (médiathèque, musées, photos, impro-théâtre, danse) et sportives (Boxe, renforcement musculaire au centre social, Rugby fauteuil, voile, sarbacane, randonnée, boccia, natation, tir à l'arc, curling adapté et bowling), l'année a été rythmée de temps forts.

On peut notamment citer :

### SAJ D'ÉCULLY :

- animation de nombreux food truck (au centre de formation de l'ARFRIPS à Vaise, au centre social de la Duchère, à la résidence pour personnes âgées

Marie LYAN, au FAM de l'Etang Carret, au siège d'Odynéo, à l'Odynéo Cup),

Participation :

- au tremplin poétique à la médiathèque de la Duchère,
- au Forum APA de la métropole (présentation d'un spectacle de danse),
- à la semaine de sensibilisation aux handicaps à Vaulx en Velin en lien avec le Rugby 13,
- à la sortie vélo inter SAJ,
- à la sortie boîte de Nuit à l'initiative du SAJM de l'Etang Carret,
- à 3 compétitions de Curling et Boccia à l'Etang Carret

Organisation :

- deux séjours (à Hyères et à Aix les bains),
- une journée de sensibilisation aux handicaps au Collège Pablo Picasso de Bron.
- une journée Porte ouverte au Pôle Ouvert.

En décembre, le SAJ a reçu des étudiants en Master EDNH pour leurs présenter son atelier d'expression corporelle.

Tout au long de l'année, les partenariats avec l'association Oasis d'Amour (remise de denrées alimentaires) et les Restaurants du cœur (une personne accueillie est bénévole) ont été poursuivis.

### LE SAJ DE MONCEY :

- animation de la fête de la galette avec plusieurs familles des personnes accueillies,
- organisation de la fête « La vie en rose » qui a permis une belle émulation dans le processus de création.

Entre les 2 SAJ : un barbecue était organisé à Ecully le 23/06/2024.

Dans les foyers d'hébergement, les projets et animations ont également été nombreux et diversifiés :

### FOYER ANNE FLORIET :

Organisation :

- de plusieurs sorties tout au long de l'année ainsi que beaucoup de sorties à la journée lors des

vacances d'été,

- d'un week end à Hyères
- d'un week end à Londres (Plusieurs opérations ont été réalisées tout au long de l'année pour trouver des financements : confection et vente de gâteaux et d'objets à la fête du Pôle Ouvert, à la braderie de Vaise, auprès de l'école Assisted, et une maison de retraite de Caluire. Réalisation d'une plaquette de présentation, création d'une cagnotte « Litchi » et publication sur FB).

Travaux :

- réfection d'une salle d'eau collective,
- rafraîchissement de la peinture de deux chambres,
- changement des portes d'entrée du foyer (plus sécurisée).

Les professionnels et les personnes accompagnées ont également réécrit ensemble les règles de vie qu'ils souhaitent appliquer dans le foyer.

Il n'y a pas eu de mouvement de résidents dans le foyer, mais plusieurs stagiaires y ont été accueillis et plusieurs personnes accompagnées par l'établissement ont elles-mêmes fait des stages dans d'autres foyers ou d'autres SAJ.

### FOYER MALVAL:

Organisation :

- Fête de Noël avec des cadeaux préparés en amont ( chaque participant avait 10€ pour acheter un cadeau à une personne tiré au sort).
- réveillon du jour de l'an au cabaret « voulez-vous ». Les personnes accompagnées ont profité d'un magnifique spectacle mélangeant la danse, le chant, l'humour et les acrobaties ;
- deux matchs de hockey ;
- match de rugby (All black contre Uruguay);
- sortie au festival Yggdrasil. Ce festival est dédié à la culture médiéval, médiéval fantastique et Steam punk. Les résidents ont pu voir un spectacle d'hypnose, des combats d'épée et faire des achats dans les différents stands artisanaux.
- de la fête de printemps du pôle (préparation du stand pour la fête) ;
- de nombreuses visites : parc des oiseaux, baignade à la plaine tonique...

D'une manière générale, tout évènement est

prétexte pour faire la fête (pots de départ, les anniversaires).

### FOYER VILLEPATOUR :

Le turn over important de professionnels et l'absence de chefs de service ont été autant de freins à l'organisation de séjours ou d'évènements festifs d'envergure. Néanmoins, les professionnels ont organisé des sorties tout au long de l'année (restaurants, bowling, karting, mini-golf, théâtre de Guignol, Cirque Imagine, croisières sur la Saône financées par la vente d'articles fabriqués par les personnes accompagnées).

### L'ESAT :

L'année 2023 a été une année de changement pour l'ESAT Castilla avec la décision de développer l'activité de conditionnement et d'arrêter les activités thermoformage et mécanique. Nous avons privilégié une activité qui nécessite peu d'investissements tout en permettant de réaliser des lignes de montage qui conviennent à tous les travailleurs.

Nous avons par ailleurs développé de manière significative notre clientèle pour l'activité tertiaire. La réorganisation et l'effort de mutualisation des deux ESAT de l'association nous ont permis d'absorber de plus gros volumes d'activité et ainsi augmenter nos résultats économiques.

Nous avons rencontré plus de difficulté à trouver des mises à disposition en vue d'embauche, les clients étant davantage demandeurs de prestations ponctuelles. Ces dernières représentent tout de même une expérience enrichissante pour les travailleurs.

Nous nous félicitons d'avoir pu réaliser les projets d'accompagnements de tous les travailleurs, malgré une pénurie de main d'œuvre une grande partie de l'année. En effet, ce n'est qu'en fin d'année que nous avons bénéficié d'une équipe complète avec le recrutement deux moniteurs d'atelier et d'une éducatrice spécialisée. Notre principale difficulté reste notre niveau d'activité qui est inférieur à notre autorisation de 70 ETP. Nous avons enregistré 16 départs pendant l'année 2023 compensés par seulement 13 arrivées. Nous avons également un grand nombre de travailleurs qui est à temps partiel (raisons médicales).

- Focus sur le pôle tertiaire :

Le pôle tertiaire a connu une année de fort développement, pour la deuxième année consécutive, avec 26 nouveaux clients (majoritairement sur du conditionnement). Un redéploiement des travaux a dû être organisé sur les autres pôles de l'ESAT ainsi que sur l'ESAT du Colombier afin de faire face aux commandes.

Principales activités : carterie, impression, façonnage, conditionnement, routage, E-commerce.

- Focus sur le pôle industriel 1 :

Le recrutement de deux moniteurs d'ateliers a été enfin finalisé au cours du quatrième trimestre 2023. Les projets professionnels des travailleurs vont pouvoir être de nouveau travaillés.

Principales activités du pôle : A ssemblage mécanique (Brosse à dents, outils de jardin, pièces mécaniques avant traitement) Soudure (pièces automobiles)

- Focus sur le pôle industriel 2 :

Nous sommes satisfaits de constater que les clients historiques de ce pôle ont maintenu leurs commandes malgré l'augmentation du coût des matières premières et de nos tarifs (+7%).

Principales activités : Montage / Câblage électrique, mise en pression hydraulique

- Focus sur les mises à disposition :

Nous avons toujours une prestation d'équipe d'indexation de dossier retraite ; 3 mises à disposition mises en place depuis 2021 se sont poursuivies en 2023 et nous avons réalisé 5 nouvelles prestations. Deux stages ont abouti à deux mises à dispositions individuelles.

Lors du DUODAY 2023, 6 personnes ont pu découvrir un secteur d'activité : 2 en montage électronique, employé polyvalent, agent administratif, chargé de clientèle et assistant RH/ paie.

**Sophie AUGAGNEUR**  
Directrice du Pôle Ouvert





# Le Pôle à

# Domicile



Professionnels : 26



Places : 129



Directeur :  
Louis VICHÉRAT

Le Pôle à domicile a développé plus encore son offre de « plateforme de services » en 2023 :

- L'accompagnement de personnes venant du secteur enfants et souhaitant expérimenter la vie à domicile ; dans le cadre de l'appartement de stage, l'ouverture de temps de stage de 3 mois à 6 mois sur le site de l'académie ;
- Le lien avec les MDPH, MDR pour faciliter le traitement des demandes de notification SAVS et PCH avant l'admission dans le dispositif du SAVS Renforcé, facilitant ainsi le parcours des personnes accompagnées ;
- Une offre d'habitat diffus permettant une réponse d'accompagnement adaptée entre le SAVS Renforcé et les personnes en perte d'autonomie du SAVS DOMICILE (objectifs CPOM 2023\_2027) ;
- L'installation et l'utilisation du nouveau logiciel dossier unique informatisé AIRMES.
- La mise en œuvre de la nouvelle procédure associative du projet d'accompagnement suivant les recommandations et attendus du référentiel d'évaluation des établissements et services médico-sociaux ;
- Le travail en cours avec l'ARS pour permettre aux travailleurs ESAT d'expérimenter la vie à domicile par l'offre de l'académie de la vie à domicile.

Nous poursuivons ainsi la démarche continue de qualité du pôle à domicile inscrit au plan d'action 2021-2025 :

- Évolution de l'offre de services en réponse aux besoins d'accompagnement évalués, exprimés par les usagers, dans l'exercice de leurs droits ;
- Création et mise en œuvre de procédures de fonctionnement et de bonnes pratiques ;
- Développement de la stratégie de communication du Pôle à domicile ;
- Réalisation du plan d'action maîtrise des risques 2023-2027 ;
- Engagement développement durable dans le cadre de la mobilité professionnelle.

Nous avons finalisé 77 % des objectifs du plan d'action 2021-2025. Nous poursuivons cette démarche en engageant simultanément 100 % des objectifs du plan d'action 2021-2025.

## SAVS A DOMICILE :

L'année 2023 a été marquée par :

- L'admission de 8 nouvelles personnes ;
- La fin d'accompagnement pour 8 personnes (objectifs d'accompagnement atteints, réorientation, déménagement ...) ;
- La libre adhésion des personnes accompagnées pour participer à des temps de réflexion partagés quant à l'autoévaluation de l'organisation et des pratiques mises en œuvre dans le service.

## SAVS RENFORCÉ :

L'année 2023 a été marquée par :

- Le déménagement du site provisoire de l'académie de la vie à domicile à Vénissieux vers les locaux définitifs situés au 8, impasse Pierre Baizet Lyon 9 ;

Par le départ de :

- Trois personnes accueillies en appartement à l'Académie de la vie à domicile (fin période d'expérimentation de 6 mois) ;
- Une personne accueillie en journée à l'Académie, pour s'installer dans un appartement d'apprentissage.

Par l'admission de :

- Cinq nouvelles personnes à l'Académie de la vie à domicile.

Des rencontres bimensuelles « pair-aidant » animées par la neuropsychologue. Ce groupe de pair-aidant est composé d'usagers de l'académie de la vie à domicile et d'autres associations.

### Au niveau des services du Pôle à domicile :

Dans un souci de coordination avec les services d'aide à la personne (SAP), nous avons poursuivi le travail de partenariat pour répondre au mieux aux besoins des usagers. Ces derniers rencontrent des difficultés importantes de recrutement, ce qui n'est pas sans conséquence dans la vie des personnes que nous accompagnons ; l'intervention des SAP est une condition indispensable pour la continuité d'une vie à domicile.

Nous avons poursuivi des actions de

communication dans les établissements d'Odynéo et les partenaires du secteur médico-social pour mieux faire connaître nos dispositifs. Ces présentations se sont faites à 3 voix : usagers, professionnels, membre de la direction du Pôle. Au cours de l'année 2023, nous avons rencontré 7 établissements et services Odynéo, ainsi que de nombreux partenaires.

Développement du partenariat avec les centres de formation de travailleurs sociaux.

L'implication continue du service dans un groupe de travail porté par la filière gérontologique permet d'établir des liens entre les secteurs Personnes Agées et Personnes Handicapées Vieillissantes.

### Au niveau des professionnels :

Mouvement :

- Départ d'un ergothérapeute du SAVS Domicile
- Une éducatrice spécialisée a quitté le SAVS Renforcé en juillet. Le poste a été pourvu début novembre 2023.
- Une conseillère en économie sociale et familiale a quitté le SAVS Renforcé- Académie de la vie en décembre 2022. Le poste est resté vacant 3 mois.
- Une éducatrice spécialisée a quitté l'Académie de la vie à domicile en juillet.
- Un ergothérapeute a pris ses fonctions en octobre 2023. Le poste était vacant depuis janvier 2023 au SAVS Renforcé.

### Conclusion

L'année 2023 a été une année enrichissante par la réalisation de nombreux objectifs du plan d'amélioration continue de la qualité du Pôle à domicile, par la mise en place du nouveau logiciel dossier unique informatisé, la refonte associative du projet d'accompagnement, par le déménagement de l'académie de la vie à domicile, le renouvellement pour partie des équipes du SAVS Renforcé, le développement de notre attractivité auprès de futurs bénéficiaires. Cela confirme, s'il en est nécessaire, l'implication de l'ensemble des usagers et des professionnels à la réalisation de ce construit collectif, suivant les orientations du projet associatif d'Odynéo et celles du Pôle à domicile.

**Louis VICHERAT**  
Directeur du Pôle à Domicile





# Le Pôle

# Nouveau Rhône



Professionnels : 150



Places : 95



Directeur :  
Matthieu LARDJANE

L'année 2023 a été un exercice de calibrages et d'ajustements suite à la double dynamique d'audit et de réécriture des projets des établissements du Pôle. L'arrivée d'un nouveau directeur au début de l'année a été concomitante avec ces démarches qui, déclinées en plan d'action, ont déjà donné lieu à certaines réalisations.

Un élément toujours présent et bien vivant : la convivialité et le partage !

3 axes de travail majeurs en 2023 :

- Finaliser la démarche d'audit et le travail de réécriture des projets d'établissements
- Compléter et mettre à jour l'ensemble des référentiels complémentaires (règlements de fonctionnement, contrats de séjour, plan bleu) et déployer l'organisation du Pôle de manière plus intégrée.
- Poursuivre la démarche de stabilisation des équipes

## EAM DE L'ETANG CARRET

### Le projet de l'établissement et autres référentiels :

A la suite du travail de réécriture du projet conduit par le CREAL courant 2023, le Projet d'établissement 2024-2028 a été validé par le Bureau d'Odynéo et présenté au Conseil d'Administration. Il est à noter que les professionnels comme les résidents ont été impliqués dans ce travail d'écriture et que de multiples objectifs pour les 5 ans à venir sont intégrés à ce document. Outre un suivi régulier avec la direction générale, il a été convenu que ce plan d'action et son suivi seraient présentés à minima chaque année au CVS.

Le CVS a par ailleurs travaillé et validé son règlement intérieur et élu son Président. Il s'est tenu conformément à ses prérogatives et a notamment permis de valider les documents suivants : Règlement de fonctionnement, contrat de séjour, livret d'accueil.

### Les aménagements dans le bâtiment :

Suite aux échanges avec les résidents et les professionnels, 2023 aura permis quelques installations et réalisations :

- Installation de la Wifi dans l'ensemble du bâtiment ;
- Création d'un ombrage pour la terrasse de l'étage ;
- Mise en place d'un espace « familles et convivialité » ;
- Rafraîchissement des locaux du SAJM ;
- Création d'un espace de Boccia dans la salle polyvalente ;
- Création d'un espace de convivialité dans la salle polyvalente « le Carret's bar » ;
- Création d'un espace de stockage linge été/linge hiver pour les résidents ;
- Réorganisation des réserves de stockage ;

Un groupe de travail/réflexion sur l'aménagement des espaces extérieurs se retrouve par ailleurs et permet d'avancer de manière concertée et dans le souci de maintenir un maximum de biodiversité dans notre parc.

### La commission locale d'éthique (CLE)

La commission locale d'éthique s'est bien réunie à l'échelle du PNR. Au moment de la rédaction de ce rapport, la CLE est dotée d'un règlement de fonctionnement.

Le prestataire de repas : d'Elior à Acsent des confluences

Depuis le mois d'avril 2023, le prestataire de repas est désormais « Acsent des confluences ». Le démarrage a été satisfaisant avec le constat que la qualité de la nourriture était au rendez-vous et que les textures étaient bien meilleures avec la préparation des « mixés » et « moulinsés » sur site. Depuis mars 2024, nouvelle étape dans ce partenariat, la cuisine centrale Acsent étant désormais basée dans un ESAT à Villefranche et de nouveaux ajustements ayant été faits après ces premiers mois de travail conjoint.

### Les activités et les sorties :

Les équipes de l'Etang Carret ont, une année de plus, été force de proposition pour organiser des activités pour la journée et parfois pour plus longtemps :

- Boccia, sarbacane, vélo adapté ;
- Atelier de création et de décoration des unités ;
- Temps de convivialité : BBQ, karaoké, comité des fêtes, discothèque « Arc-en-Ciel » ;
- Séjours divers : compétitions sportive « championnat de Boccia », séminaire « vie affective ».

Il est important de souligner que malgré un turnover important et des limites budgétaires de plus en plus marquées, les équipes réajustent les projets pour continuer cette démarche d'ouverture à l'extérieur : participation financière plus importante des résidents, collecte de fonds via des événements dédiés, partenariats externes (handisport) ou internes (VRF). Cette dynamique s'illustre également par la remise en place du comité des fêtes en 2023.

### Les arrivées et les départs de résidents en 2023

Les résidents et les professionnels ont été attristés des décès de madame Agnès CASTILLA et de monsieur Alain FITO.

Nous avons accueilli deux nouvelles résidentes du FAM et une personne du SAJM, provenant toutes les 3 du CEM.

## LE SAJM

Le nombre d'usagers accompagnés par le SAJM a été porté de 5 à 6 afin de maintenir l'activité prévue.

En 2023, le SAJM porte de manière importante la

dynamique d'animation transversale de l'Etang Carret : Sortie en boîte de nuit, comité de rédaction du journal, sorties hebdomadaires. Pour cela le SAJM, dispose de moyens supplémentaires. Un travail de formalisation et de réflexion sur l'animation à l'Etang Carret est actuellement conduit pour des ajustements attendus en septembre 2024 et qui doivent permettre de préciser le projet du service, tout comme certaines modalités logistiques.

## EAM DES TERRASSES DE LENTILLY

### Le projet de l'établissement et autres référentiels :

A la suite de l'audit, la direction unique du PNR a été installée courant juillet aux Terrasses de Lentilly. L'intérim préalable, de février à juillet 2023 a été assuré par la direction générale adjointe d'Odynéo. Comme pour l'EAM de l'Etang Carret, le Projet d'établissement 2024-2028 a été validé par le Bureau d'Odynéo et présenté au Conseil d'Administration. Il est à noter que les professionnels comme les résidents ont été impliqués dans ce travail d'écriture et que de multiples objectifs pour les 5 ans à venir sont intégrés à ce document. Outre un suivi régulier avec la direction générale, il a été convenu que ce plan d'action et son suivi seraient présentés à minima chaque année au CVS.

Le CVS de l'établissement, a par ailleurs travaillé et validé son règlement intérieur et élu son Président. Il s'est tenu conformément à ses prérogatives et a notamment permis de valider les documents suivants : Règlement de fonctionnement, contrat de séjour, livret d'accueil.

Les deux places d'accueil temporaire ont été largement utilisées et répondent manifestement à une demande importante.

### Les ressources humaines

L'un des deux postes de cheffes de service a été pourvu par une professionnelle en mobilité interne Odynéo. Un travail de mise à plat de l'organisation des équipes des unités est identifié et devra permettre de rendre plus lisible la répartition des rôles dans la prise en charge.

### Les aménagements dans le bâtiment

Suite aux échanges avec les résidents et les professionnels, 2023 aura permis quelques installations

et réalisations :

- Premier exercice complet de fonctionnement avec les chambres supplémentaires ;
- Installation de la Wifi dans tout le bâtiment ;
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit.

### Les activités et les sorties

La dynamique d'animation continue d'être particulièrement insufflée par l'équipe animation en lien avec les équipes d'unités.

Activités du quotidien : Sorties, animation interne, soirées thématiques, retour des fêtes avec les familles !

De multiples séjours et moments de partage : séjour ski, Course des héros, la Lentilloise, Odynéo-Cup, Toque chef.

## Synthèse PNR 2023

- Un pôle qui poursuit sa structuration organisationnelle : service administratif mutualisé PNR, mise en œuvre de temps dédiés à ce fonctionnement transversal (Séminaire, 15 min du PNR, réunion de pôle), mobilités et soutien à l'échelle PNR, consolidation du binôme Cadre de santé/coordonnatrice
- Une consolidation institutionnelle : Documents loi 2002-2 à jour et validés. Autres documents actualisés : Plan bleu, trombinoscope, organigramme.
- Une dynamique et un engagement fort des professionnels de terrain mais l'attractivité de notre secteur ne s'est pas redressée en 2023 : Nous avons en permanence environ 20 postes à pourvoir en CDI et ce, dans les profils soignants, accompagnants comme administratifs.
- Un contexte inflationniste qui nécessite une vigilance importante et quelques arbitrages.

**Mathieu Lardjane**

Directeur du Pole Nouveau Rhône



# Le Haut de Versac



Professionnels: 80



Places: 52



**Directeur:**  
Hervé BECQUART

Malgré toutes les difficultés que nous pouvons rencontrer dans le domaine de la gestion des ressources humaines, l'année 2023 sera encore une année riche en animations de toutes sortes et en sorties diverses permettant aux résidents d'éloigner la période COVID pendant laquelle ils ont été privés de tous ces plaisirs.

Un des nombreux moments forts de notre année 2023 : La réalisation du balisage d'un chemin de déambulation sur le thème des « légendes du Château Verrin ». Dans le cadre d'un appel à projet conjoint ARS/DRAC, nous avons bénéficié d'une subvention qui a permis de nous lancer dans la création d'un chemin balisé par des panneaux racontant la légende du Château Verrin. Ce chemin relie St Lupicin au collège de Lavans les Saint Claude. Il est emprunté par de nombreux collégiens ainsi que de nombreux habitants de St Lupicin qui bénéficient désormais d'un chemin agrémenté de légendes richement illustrées par les Résidents de l'établissement. Le chemin est référencé sur les sites officiels de balades dans le Jura.

Autre temps fort de l'année : Nous voici transportés au Far-West le temps d'une journée qui marque la fête de l'été de l'établissement. De vrais cowboys sont présents et passent la journée avec nous pour présenter leurs montures, partager les sensations de « monter à cheval » avec les résidents et le personnel qui le souhaite. Beaucoup de rires et bonnes choses partagées au cours d'une journée particulièrement ensoleillée !

### Les faits marquants de l'année concernant la vie institutionnelle :

La crise sanitaire s'est éloignée et, malheureusement, une crise pouvant en cacher une autre, nous sommes désormais plongés dans une crise « RH » de grande ampleur. L'année 2023 est une année noire en matière de recrutement de personnel soignant. Les salariés qui ont remis en cause leur engagement dans notre secteur médico-social ne sont pas remplacés par d'autres qui auraient envie de nous rejoindre. Conclusion : Notre seul moyen de fonctionner et de limiter les désagréments pour nos résidents, voire la maltraitance, est de faire appel en grand nombre à des personnels intérimaires.

Cette situation nous impose un management des équipes très différent de celui auquel nous étions habitués. Tout est revisité et adapté à cette nouvelle situation. Ce mélange crée parfois des tensions fortes qui trouvent bien souvent leurs origines dans les choix qui fondent l'exercice professionnel des uns et des autres. La diversité peut être source de richesses mais aussi de tensions, surtout quand cette diversité est subie.

L'un des deux chefs de service arrivés en fin d'an-

née 2021 a souhaité prendre d'autres orientations professionnelles ce qui a nécessité le recrutement d'un nouveau Chef de Service. Ce dernier a pris ses fonctions au mois de mars et il a fallu, une nouvelle fois, recomposer l'équipe de direction. Les professionnels diplômés et titulaires d'un contrat de travail dans l'établissement ont tous été mis à contribution pour accompagner de nouveaux salariés non diplômés qui souhaitent se lancer dans la magnifique mission d'accompagner nos résidents. Il faudra du temps pour que ces nouveaux collaborateurs maîtrisent tous les gestes et les bonnes attitudes mais nous ne doutons pas qu'ils aboutiront tous au diplôme.

Encore plus que jamais, la nécessité de prendre soin de nos professionnels afin qu'ils soient en mesure de prendre soin de nos résidents apparaît comme une recette inévitable. La gestion des plannings laisse une place grandissante (dans la mesure du possible et toujours dans le respect de la nécessaire présence auprès des résidents) aux souhaits des salariés pour respecter autant que faire se peut, leur organisation de vie personnelle. Les séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles sont relancées et permettent un espace d'échange protecteur du travail d'équipe bien souvent mis à mal par la situation RH actuelle. Des séances de sophrologie sont organisées, sur temps de travail, en individuel comme en collectif, pour offrir aux professionnels des espaces enrichissants et re mobilisateurs.

**Hervé BECQUART**  
Directeur du Haut de Versac





# Le Pôle de Vernaison



Professionnels : 73



Places : 82



Directrice de janvier  
à septembre :  
Sophie AUGAGNEUR



Directrice :  
Katty WEINER

L'année 2023 a permis de consolider la démarche d'amélioration continue de la qualité et conditions de vie des personnes accompagnées sur l'ensemble du Pôle.

## Les faits marquants

Un pôle dynamique : temps festifs, rencontres et voyages

Nous avons également poursuivi les temps festifs traditionnels :

- Fête d'été : partage d'un goûter avec une représentation théâtrale des résidents dans le parc du pôle.
- Halloween : déguisements pour tous suivi d'un concours costumé.
- Beaujolais nouveau : dégustation accompagnée d'un menu Lyonnais,
- Marché de Noël : vente de produits fabriqués par les résidents et les professionnels
- Fête de fin d'année : repas et moment festif dans la salle des fêtes de la commune. Les résidents ont organisé des temps d'animation et/ou de représentation comme des chants seul ou en groupe, sketches puis danse.

Des projets voyages d'envergures : 5 résidents sont partis au Colorado et 3 au Sénégal. Ces voyages ont également rythmé les activités d'un ensemble de résidents, bien au-delà des « seuls voyageurs ». Les personnes accompagnées ont pu découvrir une nouvelle culture et d'autres activités au travers de la préparation.

En l'absence de certains résidents, nous avons aussi pu organiser l'accueil de 4 personnes. Ces séjours concernaient des personnes, candidates au pôle de Vernaison, en attente d'une place pérenne en foyer et/ou des personnes vivant avec leurs aidants, ayant besoin de répit.

## Instances représentatives, de réflexion et de prise en compte de la parole des résidents

- Poursuite des instances de la commission qualité et bientraitance du Pôle : En 2023, le pôle de Vernaison a nommé un référent qualité sur cette thématique. La démarche qualité est travaillée en collaboration entre la référente qualité et la Directrice du pôle en lien et en cohérence avec l'ensemble des instances du pôle.
- Lancement de la Commission Locale Ethique (CLE) : Les membres se sont réunis deux fois pour rédiger le règlement intérieur de celle-ci. Nous sommes accompagnés par un intervenant de l'université catholique de Lyon.
- Lancement de la réécriture du projet d'établissement par l'intermédiaire de groupe de travail entre mai et septembre 2023. Ces groupes de réflexion étaient composés de résidents,

professionnels et familles suivis par un COPIL.

- Réunions générales mensuelles : Ces réunions permettent d'aborder l'ensemble des nouveautés et évolutions en cours ou à venir pour le pôle. Elles favorisent la communication et les liens entre les établissements du pôle.

## Maintien et renforcement du partenariat dans le domaine de la santé mentale et du vieillissement

Le Pôle de Vernaison poursuit son partenariat avec l'établissement « Le Val d'Ozon » dans l'objectif de travailler les stages et le partage des pratiques professionnelles.

Devant le constat de l'augmentation et l'évolution des troubles du comportements aussi nommés « comportements problèmes ou défis », certaines personnes ont besoin d'un accompagnement plus adapté et plus soutenu dans le domaine de la santé mentale.

Le partenariat s'avère indispensable notamment avec l'équipe ECO CARE de St Jean de Dieu et/ ou l'équipe du Pôle ADIS du Vinatier. L'accompagnement individuel dans une unité de vie collective de 10 personnes en situation de handicap mental nécessite des ajustements quotidiens pour permettre à chacun de poursuivre son projet de vie. Nous avons également identifié en interne au pôle un professionnel ressource.

## Poursuite de la participation au groupe partenarial de la commune de Vernaison.

Ce groupe réunit tous les intervenants auprès des personnes âgées de la commune (Ehpad, club de troisième âge etc...). Ce partenariat est particulièrement intéressant pour les résidents vieillissants du Pôle. Ils ont ainsi pu participer à la semaine bleue organisée par ce collectif et d'autres activités comme la médiathèque, des lotos et autres activités.

Ces temps de partage inclusifs dans la ville sont toujours très appréciés.

En fin d'année 2023, le pôle a ouvert ses portes au pôle enfance de la ville. Nous avons accueilli 23 jeunes âgés de 11 à 18 ans pour une projection commune d'un film sur le handicap suivi d'un temps d'échange et de sensibilisation avec la direction de l'établissement et le partage d'un goûter entre les jeunes et les résidents.

## Entretien et rénovation du patrimoine

Depuis la reprise de ces structures, dans un souci de

gestion et d'amélioration des conditions d'accueil des 82 personnes accompagnées sur l'ensemble du pôle, Odynéo réalise et prévoit de réaliser de nombreux travaux de rénovation et d'entretien du patrimoine.

Pour l'établissement de la Charmille, les travaux les plus impactant en 2023 sont :

- Réfection de l'étanchéité toiture terrasse du bâtiment ;
- Création d'une petite place dite « de l'Olivier » à l'entrée de la Charmille ;
- Création d'un réseau de câbles dans le cadre de l'installation de bornes Wi-Fi dans différents points stratégiques de l'établissement permettant une meilleure connexion des résidents à leurs tablettes personnelles.

## Difficulté de recrutement de 2022 qui se poursuivent sur l'année 2023

Le pôle est confronté aux mêmes difficultés de recrutement que les établissements médicalisés du secteur. Les cheffes de service essaient de maintenir un pool de remplaçants stables afin de répondre aux besoins des personnes accompagnées et offrir un cadre rassurant et sécurisant.

La direction a poursuivi sa participation au Collectif Emploi Territoire Sud Rhône et a créé de nouveaux partenariats. En fin d'année, une nouvelle collaboration avec Passerelle emploi et des nouveaux liens avec France Travail (pôle emploi).

## Changement de Direction

A noter également des changements au niveau de la Direction à compter du 1er septembre 2023. Madame Sophie AUGAGNEUR a quitté ses fonctions de directrice du Pôle de Vernaison pour rejoindre le pôle Ouvert Odynéo.

La cheffe de service de la Grande maison Madame Muriel AUDIBERTI a également rejoint les effectifs du Pôle du Nouveau Rhône.

Monsieur Ludovic LORCHEL, Directeur Général Adjoint a assuré l'intérim de direction jusqu'à la prise de poste le 4 octobre 2023 de Madame Katty WEINER, anciennement Responsable du Service Social Odynéo.

## LES GRANDS PROJETS POUR 2024

Finalisation du projet d'établissement

Plusieurs groupes de travail ont permis au COPIL du pôle de Vernaison d'engager cette réécriture avec des valeurs et notions fortes comme le parcours de vie, l'autodétermination, la communauté éducative. D'autres points et besoins ressortent également comme l'évolution et l'augmentation des troubles du comportement ou encore des besoins d'accompagnement santé, en lien avec le vieillissement des personnes accueillies.

## Dossier Unique Informatisé (DUI) Usagers AIRMES

Au quotidien, l'outil informatique en général est peu utilisé au pôle Vernaison.

Le passage à l'ère numérique et le déploiement du nouveau logiciel AIRMES requièrent une stratégie d'accompagnement aux changements et une méthodologie de déploiement pour nous permettre d'inscrire durablement le nouveau logiciel informatique AIRMES.

## Adaptation des locaux

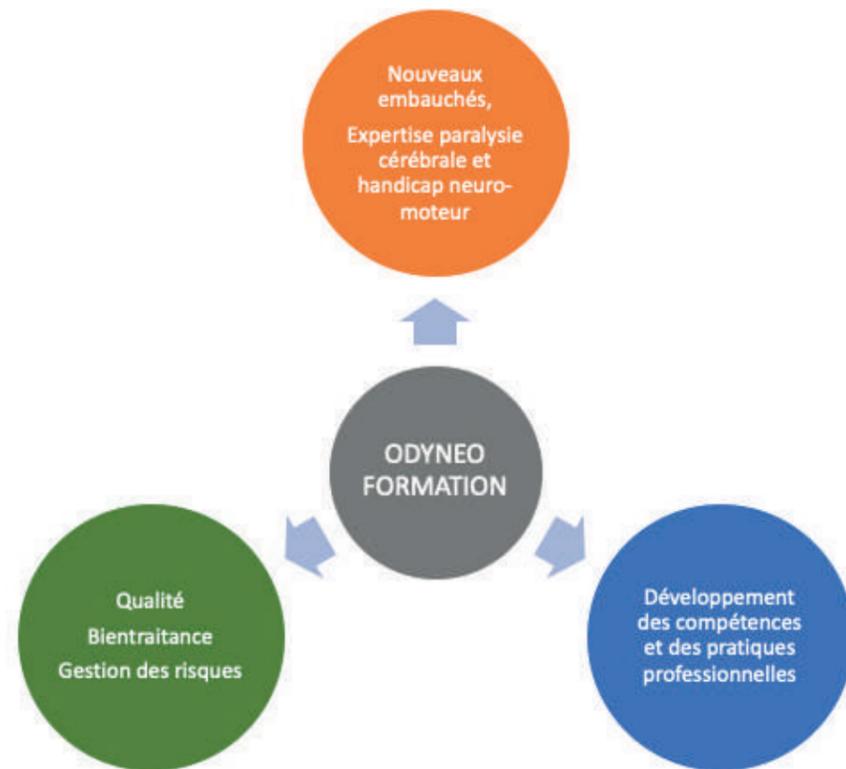
L'adaptation des locaux et le renouvellement du mobilier restent des enjeux majeurs pour améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées. Outre les nombreuses demandes en CVS, le renouvellement du mobilier devient incontournable. Nous souhaitons ajuster au mieux les espaces et investir dans du mobilier adapté à la collectivité et aux particularités ergonomiques et sensorielles des personnes accompagnées.

**Katty WEINER**

Directrice du Pôle de Vernaison

# Rapport d'activité Odynéo Formation année 2023

L'offre Odynéo Formation pour 2022 – 2023, disponible sur le site d'Odynéo, est organisée autour de 3 grands thèmes :



1 - Quelques indicateurs :

En 2023, Odynéo Formation a dispensé 63 formations pour 638 stagiaires représentant 7768 heures/stagiaires.

2 - Les principales thématiques abordées ont été : les formations destinées aux nouveaux embauchés (les spécificités du handicap neuromoteur et son accompagnement, alimentation et déglutition, et manutention du corps humain, mais également les formations « Accompagner la personne en situation de handicap complexe manifestant des comportements problèmes »

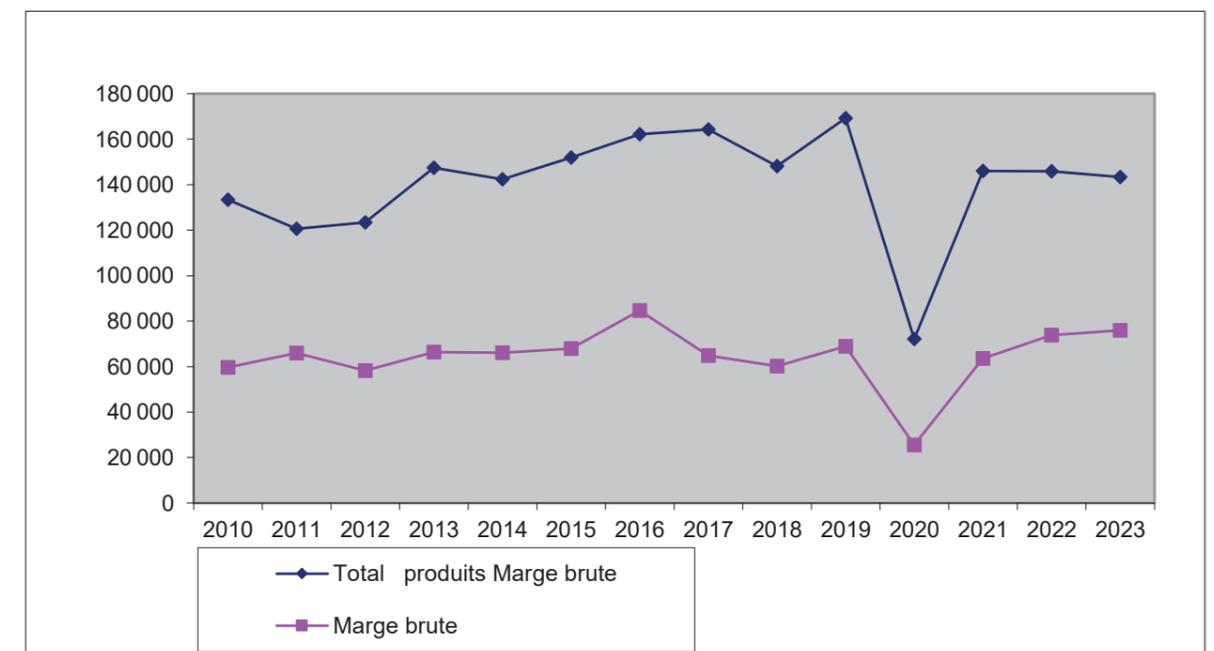
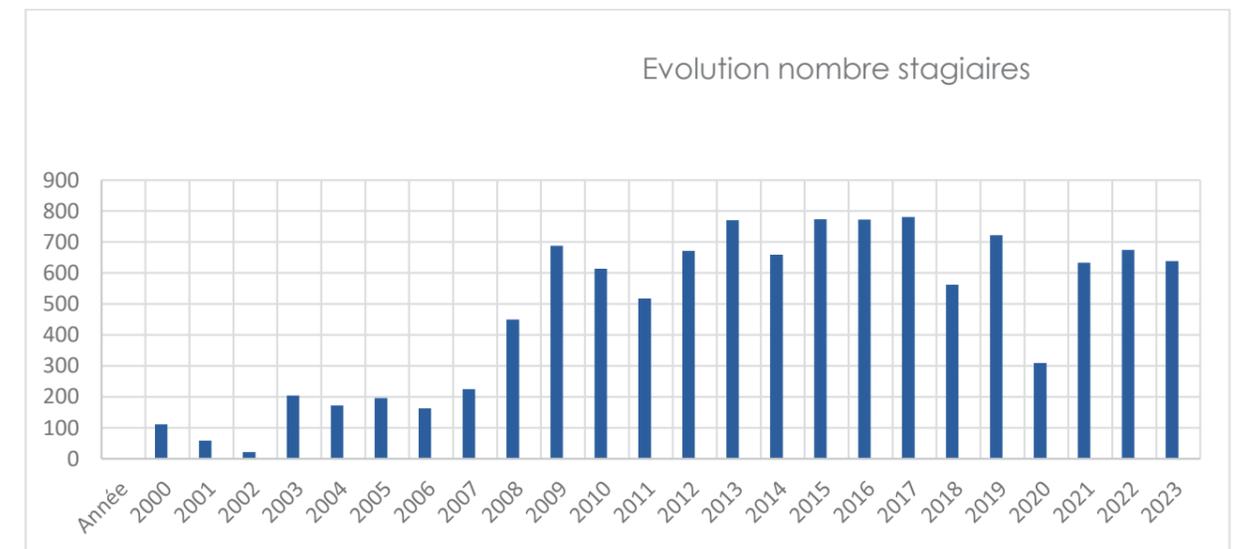
3 - Quelques formations ont été réalisées pour des commanditaires extérieurs à Odynéo :

- **ADAPEI 07 (Ardèche)** - (Snoezelen)
- **Association Plein Soleil** - Var (Vie effective et sexualité)
- **CHU de Trestel** – Côtes d'Armor (Remettre de l'existentiel dans le fonctionnel)
- **IME Brechet** Haute Savoie (Vie affective et sexualité)

4 – L'audit à mi-parcours réalisé en septembre 2023, a validé la certification Qualiopi

## Quelques indicateurs :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de stagiaires	562	731	309	633	675	<b>638</b>
Nombre de formations	54	65	25	61	54	<b>63</b>
Nombre heures/stagiaires	6661 h	6676 h	3411 h	6680 h	6530 h	<b>7768</b>
Produits de formation	148 192 €	169 246 €	72 116 €	146 074 €	145 798 €	<b>143291 €</b>



# Glossaire

ANESM : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité dans les établissements sociaux et médico-sociaux  
ADAPEI : Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales  
ADIMC : Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux  
AFM : Association Française contre les Myopathies  
AFSEP : Association Française des Sclérosés en Plaques  
APF : Association des Paralysés de France  
ARS : Agence Régionale de Santé  
CA : Conseil d'Administration  
CAJ : Centre d'Accueil de Jour  
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce  
CEM : Centre d'Education Motrice  
CCNT : Convention Collective Nationale du Travail  
CETHAP : Comité d'Expression des Travailleurs Handicapés de l'Atelier de Production  
CHSCT : Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail  
CISS-ARA : Collectif Inter-Associatif Sur la Santé – Auvergne-Rhône-Alpes  
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens  
CREAI : Centre Régional de l'Enfance et de l'Adolescence Inadaptées  
CVS : Conseil de la Vie Sociale  
EAM : Etablissement d'Accueil Médicalisé  
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail  
GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences  
IMP : Institut Médico-Pédagogique  
JDE : Jardin des Enfants  
FH : Foyer d'Hébergement  
FV : Foyer de Vie  
HAS : Haute Autorité en Santé  
IRP : Instance Représentative du Personnel  
MAS : Maison d'Accueil Spécialisée  
MDMPH : Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées  
PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement  
PPS : Projet personnalisé de Scolarisation  
R4P : Réseau Régional de Rééducation et de Réadaptation Pédiatrique en Rhône Alpes  
SAJ : Service d'Accueil de Jour  
SAJM : Service d'accueil de jour médicalisé  
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale  
SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile  
VRF : Village Répit Famille

# Remerciements

**Merci à toutes les personnes accompagnées et accueillies, aux professionnels Odynéo, aux parents, familles, bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réalisation de nos actions.**

**Merci** aux membres du Conseil d'administration,

aux particuliers qui nous ont aidés par leurs dons et legs,

aux bénévoles de l'Action associative,

aux partenaires qui ont soutenu nos actions en 2023,

aux entreprises qui nous ont versé leur taxe d'apprentissage,

aux intervenants divers qui agissent dans les établissements pour le bien-être des personnes accompagnées,

aux partenaires institutionnels pour leur soutien et la qualité de nos relations.

**- ODYNEO -  
ASSOCIATION POUR LES PERSONNES  
EN SITUATION DE HANDICAP  
NEUROMOTEUR ET LEUR FAMILLE**

20 Boulevard de Balmont  
69009 LYON

\*\*\*

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

\*\*\*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

\*\*\*

**BOREL & ASSOCIES VILLEURBANNE**

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin - 69626 VILLEURBANNE CEDEX  
Tél. 04.72.69.48.48 - Fax. 04.72.44.05.62  
E-mail : cabinetborel@boreletassocies.com

A l'Assemblée générale de l'Association ODYNEO – ASSOCIATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP NEUROMOTEUR ET LEUR FAMILLE,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ODYNEO – ASSOCIATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP NEUROMOTEUR ET LEUR FAMILLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

• ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

• ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

**JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

### **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 24 mai 2024

**BOREL & ASSOCIES VILLEURBANNE**



**Olivier DURAND**

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	BRUT	Amort.Prov.	NET	NET
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
Frais d'Etablissement	366 034	- 320 737	45 298	53 588
Autres Immobilisations incorporelles	902 488	- 417 014	485 474	55 615
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains et aménagements	2 446 895	- 64 319	2 382 576	2 382 668
Constructions	56 428 670	- 36 281 375	20 147 295	18 813 086
Installations techniques, matériels et outillages	10 288 165	- 8 761 245	1 526 920	1 679 122
Autres immobilisations corporelles	8 845 120	- 6 882 192	1 962 928	1 760 763
Immobilisations corporelles en cours	2 532	-	2 532	522 506
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations	171 693	- 94 518	77 174	77 174
Autres Titres Immobilisés	292 026	-	292 026	343 891
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	151 373	-	151 373	1 328 843
<b>TOTAL I</b>	<b>79 894 997</b>	<b>- 52 821 401</b>	<b>27 073 595</b>	<b>27 017 256</b>
<b>STOCKS &amp; EN COURS :</b>				
Matières premières et fournitures	116 690	-	116 690	123 372
Produits finis	108 492	-	108 492	91 052
<b>AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES</b>	-	-	-	987 447
<b>CREANCES</b>				
Redevables, Usagers et Comptes rattachés	8 441 103	-	8 441 103	5 281 073
Autres créances	1 465 014	-	1 465 014	3 346 693
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS</b>				
Placements	-	-	-	-
<b>DISPONIBILITES</b>				
Banques	13 848 976	-	13 848 976	12 928 137
Caisses	33 090	-	33 090	25 894
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	215 294	-	215 294	185 913
Charges à répartir	4 533	-	4 533	7 004
<b>TOTAL II</b>	<b>24 233 192</b>	<b>-</b>	<b>24 233 192</b>	<b>22 976 585</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>104 128 189</b>	<b>- 52 821 401</b>	<b>51 306 787</b>	<b>49 993 841</b>

ODYNEO BILAN GLOBAL		
PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
Fonds Associatif sans droit de reprise	4 482 513	4 482 513
Autres Subventions Renouvelables		
<b>RESERVES</b>		
Réserve de compensation	6 654 263	4 494 131
Excédents affectés au fonds de roulement	462 722	462 722
Excédents affectés à l'investissement	1 540 387	2 541 470
Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation	1 243 768	1 409 457
Déficits affectés à la majoration des charges d'exploitation	- 1 925 914	- 244 778
Autres Réserves	833 673	838 938
<b>REPORT A NOUVEAU</b>		
Reports à nouveau	3 196 654	1 018 705
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	- 10 374 999	- 10 141 565
Résultat en instance d'affectation	- 2 027 716	1 144 545
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		
Résultat de l'exercice	396 825	923 490
<b>SUBVENTIONS / PROVISIONS</b>		
Subventions d'investissement	5 450 491	5 045 399
Provisions réglementées	5 436 447	4 558 723
<b>TOTAL I</b>	<b>15 369 114</b>	<b>14 686 770</b>
Provisions pour Risques	215 423	212 000
Provisions pour Charges	5 049 943	5 197 832
Fonds dédiés	1 343 882	898 031
<b>TOTAL II</b>	<b>6 609 248</b>	<b>6 307 863</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	15 022 981	16 502 040
Dettes Financières	16 190	7 005
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	3 656 727	1 815 974
Dettes Fiscales & Sociales	7 506 036	7 929 107
Dettes sur immobilisations & Comptes rattachés	14 985	14 985
Autres Dettes	1 506 877	1 540 131
Produits constatés d'avance	1 604 630	1 189 966
<b>TOTAL III</b>	<b>29 328 425</b>	<b>28 999 208</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>51 306 787</b>	<b>49 993 841</b>

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

PRODUITS	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Produits d'Exploitation ( ou Produits courants non financiers )</b>		
Ventes de Marchandises	9 379	16 624
Production Vendue	2 865 002	2 737 680
Prestations de Services	73 132 367	68 542 436
<b>SOUS TOTAL A - MONTANT NET PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>76 006 748</b>	<b>71 296 740</b>
<b>Autres Produits d'Exploitation</b>		
Production stockée	17 440	33 426
Production immobilisée	-	-
Subventions d'Exploitation	488 545	1 038 392
Reprises sur Provisions & Amortissements	779 410	1 894 158
Transferts de charges	1 054 948	808 984
Autres Produits d'Exploitation	531 669	431 776
<b>SOUS TOTAL B</b>	<b>2 872 012</b>	<b>4 206 736</b>
<b>TOTAL I ( A + B )</b>	<b>78 878 760</b>	<b>75 503 476</b>
<b>Produits Financiers :</b>		
Produits :		
- De Participations	-	-
- D'autres Valeurs Mobilières & Créances de l'Actif immobilisé	-	-
Autres intérêts & Produits Assimilés	163 485	30 521
Reprise sur Provisions & Transferts de Charges	-	-
Produits Nets sur Cessions de Valeurs Mobilières de placement	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>163 485</b>	<b>30 521</b>
<b>Produits exceptionnels :</b>		
Produits :		
- Sur Opérations de Gestion	429	1 978
- Sur Opérations en Capital	878 828	719 770
- Reprises / Provisions et Transferts de charges	913 171	268 936
<b>TOTAL III</b>	<b>1 792 428</b>	<b>990 684</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>80 834 673</b>	<b>76 524 681</b>
<b>RESULTAT ( déficit )</b>	<b>-</b>	<b>923 490</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>80 834 673</b>	<b>77 448 171</b>

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

CHARGES	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Charges d'Exploitation ( ou charges courantes non financières )</b>		
Achats de Marchandises	11 662	13 230
Variation de Stock de marchandises		
Achats de Matières Premières & Autres approvisionnements	374 448	529 549
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	51 298	34 369
Autres Achats & Charges Externes	22 459 722	21 442 723
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	4 237 286	4 041 730
Salaires et Traitements	33 508 060	32 601 506
Charges sociales	12 218 070	12 109 069
Autres Charges de Personnel	463 704	280 290
Dotations aux Amortissements	3 764 224	3 724 181
Dotation aux Provisions	723 933	1 143 251
Subventions Accordées par l'Association	60 000	60 000
Autres Charges	40 372	16 373
<b>TOTAL I</b>	<b>77 912 779</b>	<b>75 927 533</b>
<b>Charges Financières :</b>		
Intérêts & Charges assimilés	452 358	475 874
Provisions pour dépréciations financières	-	-
Charges nettes sur Cessions de Valeurs Mobilières de placement	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>452 358</b>	<b>475 874</b>
<b>Charges Exceptionnelles :</b>		
Sur Opérations de Gestion	32	18 116
Sur Opérations en Capital	311 433	66 738
Dotations aux provisions et amortissements	1 742 967	952 837
<b>TOTAL III</b>	<b>2 054 432</b>	<b>1 037 691</b>
Impôts sur Sociétés (IV)	18 279	7 073
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>80 437 848</b>	<b>77 448 171</b>
<b>RESULTAT ( excédent )</b>	<b>396 825</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>80 834 673</b>	<b>77 448 171</b>

## ANNEXES AUX COMPTES GLOBALISES DE L'ANNEE 2023

### 0 – PREAMBULE

Annexe au bilan globalisé avant répartition de l'exercice, dont le total est de 51 306 787 € et au compte de résultat globalisé de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits d'exploitation est de 76 006 748 €, dégagant un excédent globalisé de 396 825 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

L'exercice précédent couvrait également une période de 12 mois allant du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes ont été arrêtés le 29 avril 2024 par votre Conseil d'Administration.

### Description de l'objet social

L'association ODYNEO a essentiellement pour objet et mission d'accompagner et d'accueillir des personnes en situation d'handicap en lien avec des infirmités motrices cérébrales.

### Description de la nature et du périmètre des activités sociales réalisées

Les activités de l'association consistent en :

- La sensibilisation de l'opinion et des pouvoirs publics sur les conséquences de la paralysie cérébrale ;
- L'accompagnement et la prise en charge de chaque personne en situation de handicap, en lien avec leurs familles ;
- La promotion de la solidarité entre les familles ;
- L'amélioration de la condition des personnes en situation de handicap avec la collaboration des professions médicales et paramédicales ;
- La création et la gestion des établissements et services de toute forme concourant à apporter une réponse aux besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille ;
- Le développement des coopérations actives avec des associations poursuivant les mêmes buts.

### Description des moyens mis en œuvre

Les moyens mis en œuvre par l'association sont principalement la création et la gestion :

- \* d'établissements et services médico-sociaux.
- \* de services administratifs et sociaux
- \* de services d'aide à la personne, d'accompagnement, de formation et de soutien.

L'association a également recours à des moyens humains et des moyens matériels lui permettant d'exercer son activité.

### I – FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le conflit russo-ukrainien intervenu à la fin du mois de février 2022 a engendré des sanctions de la part des autorités européennes.

Cet évènement est sans lien direct ni prépondérant avec une situation ou un actif existant à la date de clôture, car notre association ne dispose pas d'implantation et n'exerce aucune activité dans ces pays.

Cependant ce conflit a toujours des répercussions indirectes sur nos activités exercées, notamment sur la hausse des coûts tels que le carburant, l'électricité, le gaz...qui impactent les comptes de cet exercice.

Ce conflit se poursuivant post-clôture, l'exercice à venir sera également impacté par cette inflation, mais cette incidence n'est pas chiffrable à l'heure actuelle.

Pour autant la continuité d'exploitation de l'association n'est pas compromise.

### II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice

### III – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes au 31/12/2023 en respectant le règlement N°2018-06 publié par l'Autorité des Normes Comptables le 5 décembre 2018.

Le plan comptable utilisé est celui du secteur sanitaire et social.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 1 ) CHANGEMENT DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et les autres méthodes de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

## 2 ) COMPTABILITE BUDGETAIRE ET LES COMPTES GLOBALISES

La comptabilité générale tenue par ODYNEO ne retient que les éléments nécessaires à la comptabilité budgétaire.

Les états financiers devant être approuvés par l'Assemblée Générale doivent être conformes au Plan Comptable Général défini par la loi.

Il est donc nécessaire de procéder à un certain nombre de retraitements dont le lecteur trouvera le détail dans la deuxième partie de l'annexe.

## 3 ) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

En application du règlement 2004-06 du CRC du 24/11/2005 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs :

- les constructions anciennes étaient déjà immobilisées par lots (composants).
- les constructions nouvelles sont désormais immobilisées par composants (chaque composant étant amorti sur sa propre durée d'utilité).

## 4 ) EVALUATION DES AMORTISSEMENTS

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

CATEGORIES	MODE	DUREE
Constructions	Linéaire	25 à 50 ans
Installations et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

En application du règlement 2004-06 du CRC du 24/11/2005, relatif à la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les durées d'amortissement retenues pour les constructions et les extensions nouvelles des constructions, correspondent aux durées d'utilité.

Les principaux composants et durées d'utilité utilisés pour l'amortissement des nouvelles constructions mises en service au cours de ces derniers exercices, peuvent être synthétiser de la façon suivante :

COMPOSANTS	MODE	DUREE
Démolition	Linéaire	20 ans
Terrassement et VRD	Linéaire	30 ans
Espaces verts	Linéaire	20 ans
Gros œuvre et démolition	Linéaire	25-30 ans
Façades	Linéaire	20 ans
Charpente	Linéaire	20-30 ans
Menuiserie extérieure	Linéaire	12-30 ans
Couverture et étanchéité	Linéaire	15-25 ans
Serrurerie et métallerie	Linéaire	30 ans
Menuiserie intérieure	Linéaire	10-15 ans

Cloisons et faux plafonds	Linéaire	10-15 ans
Ascenseurs	Linéaire	15 ans
Revêtements sols	Linéaire	10-12-15 ans
Revêtements de murs et peintures	Linéaire	12 ans
Plomberie et sanitaire	Linéaire	15 ans
Chauffage et ventilation	Linéaire	15-18 ans
Electricité courants forts	Linéaire	15-20 ans
Electricité courants faibles	Linéaire	15-20 ans
Système de levage	Linéaire	15 ans
Sécurité incendie	Linéaire	15 ans

## 5 ) PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, sont évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les participations et autres titres immobilisés sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les SCI NOLY, ARIMC IMMOBILIER, POLE DU COLOMBIER et ETANG CARRET sont des filiales dont les comptes ne sont pas inclus dans les comptes globalisés de l'Association ODYNEO.

## 6 ) CREANCES IMMOBILISEES

Les prêts, dépôts et autres créances sont évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

## 7 ) STOCKS

Les stocks sont inventoriés sous la responsabilité de l'association selon :

- le dernier prix d'achat connu pour les stocks de matières premières et fournitures.
- le coût de revient de production pour les stocks de produits finis.

Les frais financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de réalisation devient inférieure au prix de revient d'achat ou au coût de revient de production.

## 8 ) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée chaque fois que le recouvrement de ces créances semble compromis.

## 9 ) DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

## 10 ) PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent :

- la réserve de trésorerie alimentée en fonction des décisions des organismes de tarification,
- les différences sur réalisations d'éléments d'actif.

Le détail de ces provisions est donné dans la deuxième partie de l'annexe.

## IV – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### 1 ) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Voir état joint.

### 2 ) ETAT DES AMORTISSEMENTS

Voir état joint.

### 3 ) ETAT DES PROVISIONS

Voir état joint.

### 4 ) ETAT DES ECHEANCES – DES CREANCES ET DES DETTES

Voir état joint.

### 5 ) JUSTIFICATION DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Voir état joint.

### 6 ) TABLEAU DE PASSAGE DES COMPTES BUDGETAIRES AU BILAN GLOBALISE

Voir état joint.

### 7 ) TABLEAU DE PASSAGE PAR FINANCEURS DES RESULTATS COMPTABLES AUX RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Voir état joint.

### 8 ) ENGAGEMENTS DONNES

- Cautions solidaires sur emprunts souscrits par la SCI NOLY	281 605 €
- Cautions solidaires sur emprunts souscrits par la SCI ARIMC IMMOBILIER	276 173 €
- Cautions solidaires sur emprunts souscrits par la SCI ETANG CARRET	3 794 017 €
- Affectations hypothécaires	6 689 038 €
<b>Total</b>	<b>11 040 833 €</b>

## 9 ) ENGAGEMENTS RECUS

- Contre-garantie de la Compagnie Européenne de garanties et de cautions	7 148 849 €
- Caution département du Rhône	1 233 646 €
- Caution solidaire du Conseil Général	743 345 €
<b>Total</b>	<b>9 125 840 €</b>

## 10 ) EFFECTIF

	Direction	Cadres hors direction	Médecins et psychologues	Administratif	Educatif	Médical/ Paramédical	Services généraux	Autres	Total
2022	18	62	32	66	579	242	115	9	1 123
2023	18	62	32	65	578	241	114	9	1 119

## 11 ) REMUNERATION DES 3 PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

La rémunération brute globale comptabilisée en charges d'exploitation au cours de l'exercice clos au 31/12/2023 pour les 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles de l'association, au sens de l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23/05/2006 est nulle.

## 12 ) DETAIL DES DEPENSES REFUSEES PAR L'AUTORITE DE TARIFICATION OU INOPPOSABLES AUX FINANCEURS

Suite au changement de réglementation comptable, un compte intitulé « Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs » a été positionné dans les capitaux propres au passif du bilan depuis le 31 Décembre 2006.

Ce compte est représentatif des diverses provisions constituées qui sont qualifiées d'inopposables par les financeurs.

Ce poste s'élève au 31/12/2023 à la somme de 10 374 999 € est constitué par :

- Indemnités de départ en retraite et charges sociales afférentes :	4 857 223 €
- Provisions pour congés à payer et charges sociales afférentes :	2 950 848 €
- Amortissements comptables excédentaires :	2 177 243 €
- Provisions pour salaires à payer et charges sociales afférentes :	210 327 €
- Provisions pour litiges :	173 030 €
- Provisions diverses :	6 328 €
<b>Total</b>	<b>10 374 999 €</b>

### 13 ) SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement servant à financer des immobilisations amortissables sont inscrites en capitaux propres et leur quote-part rapportée au résultat se calcule en fonction des amortissements pratiqués sur les immobilisations financées à l'aide de ces subventions.

**Subventions d'investissement nettes au 31/12/2022 5 045 399 €**

Subventions reçues 1 087 088 €  
Quote-part rapportée au résultat de l'exercice - 681 996 €

**Subventions d'investissement nettes au 31/12/2023 5 450 491 €**

### 14 ) HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 56 400 € TTC, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 56 400 € TTC.

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

### TABLEAU DE VARIATION DES VALEURS BRUTES DES ACTIFS IMMOBILISES

IMMOBILISATIONS (En Euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles:</b>				
Frais d'établissement	366 034	/	/	366 034
Autres Immob.incorporelles	425 516	488 443	11 470	902 489
<b>Total 1</b>	<b>791 550</b>	<b>488 443</b>	<b>11 470</b>	<b>1 268 523</b>
<b>Immobilisations corporelles:</b>				
<b>Terrains et aménagements</b>	<b>2 446 895</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>2 446 895</b>
Constructions / sols propres	55 128 407	4 045 032	2 915 569	56 257 870
Constructions / sols d'autrui	170 800	/	/	170 800
<b>Constructions</b>	<b>55 299 207</b>	<b>4 045 032</b>	<b>2 915 569</b>	<b>56 428 670</b>
Instal. complexes spécialisées	36 963	/	2 619	34 344
Instal. à caractère spécifique	198 803	/	/	198 803
<b>Installations techniques</b>	<b>235 766</b>	<b>/</b>	<b>2 619</b>	<b>233 147</b>
Matériel divers	9 825 883	203 707	226 066	9 803 524
Outillages	26 310	1 620	/	27 930
Agcts instal matériel / outillage	493 081	64 561	/	557 642
Matériels de transport	3 035 244	484 481	198 765	3 320 960
Matériels bureau / info	3 092 970	531 634	350 907	3 273 697
Mobilier	1 006 593	12 631	102 803	916 421
<b>Matériels et Mobiliers</b>	<b>17 480 081</b>	<b>1 298 634</b>	<b>878 541</b>	<b>17 900 175</b>
<b>Autres immo corporelles</b>	<b>999 963</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>999 963</b>
Terrains en cours	/	/	/	/
Constructions en cours	522 506	2 532	522 506	2 532
Installations en cours	/	/	/	/
Autres immob en cours	/	/	/	/
<b>Immobilisations en Cours</b>	<b>522 506</b>	<b>2 532</b>	<b>522 506</b>	<b>2 532</b>
<b>Total 2</b>	<b>76 984 418</b>	<b>5 346 198</b>	<b>4 319 235</b>	<b>78 011 381</b>
<b>Immobilisations financières:</b>				
Participations	171 693	/	/	171 693
Autres Titres Immobilisés	343 891	/	51 864	292 026
Prêts	/	/	/	/
Dépôts et cautionnements	1 328 844	22 661	1 200 132	151 373
<b>Total 3</b>	<b>1 844 428</b>	<b>22 661</b>	<b>1 251 996</b>	<b>615 092</b>
<b>Total 1 + 2 + 3</b>	<b>79 620 396</b>	<b>5 857 302</b>	<b>5 582 701</b>	<b>79 894 997</b>

**TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ET  
PROVISIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE**

IMMOBILISATIONS (En Euros)	Cumul au début de l'exercice	DOTATIONS	REPRISES	Cumul à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles:</b>				
Frais d'établissement	312 446	8 291	/	320 737
Logiciels acquis	369 901	58 584	11 470	417 015
<b>Total 1</b>	<b>682 347</b>	<b>66 875</b>	<b>11 470</b>	<b>737 752</b>
<b>Immobilisations corporelles:</b>				
Aménagements terrains	64 227	92	/	64 319
Constructions / sols propres	36 315 321	2 561 407	2 766 153	36 110 575
Constructions / sols d'autrui	170 800	/	/	170 800
<b>Constructions</b>	<b>36 550 348</b>	<b>2 561 499</b>	<b>2 766 153</b>	<b>36 345 694</b>
Instal complexes spécialisées	36 963	/	2 619	34 344
Instal à caractère spécifique	198 803	/	/	198 803
<b>Installations techniques</b>	<b>235 766</b>	<b>/</b>	<b>2 619</b>	<b>233 147</b>
Matériel divers	8 179 680	340 337	217 195	8 302 822
Outillages	12 560	2 284	/	14 844
Agcts instal matériel / outill	447 448	16 935	/	464 384
Matériels de transport	2 356 490	188 539	106 355	2 438 674
Matériels bureau / info	2 230 094	543 117	350 907	2 422 304
Mobilier	852 240	31 150	91 264	792 126
<b>Matériels et Mobiliers</b>	<b>14 078 512</b>	<b>1 122 362</b>	<b>765 721</b>	<b>14 435 154</b>
<b>Autres immo corporelles</b>	<b>961 648</b>	<b>13 489</b>	<b>/</b>	<b>975 137</b>
<b>Total 2</b>	<b>51 826 274</b>	<b>3 697 350</b>	<b>3 534 493</b>	<b>51 989 132</b>
<b>Immobilisations financières:</b>				
Participations et créances HG	94 518	/	/	94 518
<b>Total 3</b>	<b>94 518</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>94 518</b>
<b>Total 1 + 2 + 3</b>	<b>52 603 139</b>	<b>3 764 225</b>	<b>3 545 963</b>	<b>52 821 401</b>

**TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS**

	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS / APPORTS EXERCICE	REPRISES EXERCICE MONTANTS UTILISES	REPRISES EXERCICES MONTANTS NON UTILISES	MONTANT FIN EXERCICE
RESERVE DE TRESORERIE	2 437 132	/	/	/	2 437 132
PROVISIONS POUR INVESTISSEMENT	183 397	6 678	/	/	190 075
DIFFERENCE SUR REALISATIONS D'ELEMENT D'ACTIF	237 554	/	/	/	237 554
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	1 700 640	871 045	/	/	2 571 685
<b>TOTAL I</b>	<b>4 558 723</b>	<b>877 723</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>5 436 446</b>
PROVISIONS POUR LITIGES	212 000	40 400	16 477	20 500	215 423
PROVISIONS POUR DEPARTS EN RETRAITE	4 748 633	683 533	314 216	411 007	4 706 943
PROVISIONS TRAVAUX / GROSSES REPARATIONS	389 782	/	66 782	/	323 000
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	9 050	/	9 050	/	/
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	50 367	/	30 367	/	20 000
<b>TOTAL II</b>	<b>5 409 832</b>	<b>723 933</b>	<b>436 892</b>	<b>431 507</b>	<b>5 265 366</b>
SUR IMMOBILISATIONS :					
- INCORPORELLES	/	/	/	/	/
- CORPORELLES	/	/	/	/	/
- FINANCIERES	94 518	/	/	/	94 518
SUR STOCKS ET EN-COURS	4 616	/	4 616	/	/
SUR COMPTES CLIENTS	9 659	/	9 659	/	/
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	/	/	/	/	/
<b>TOTAL III</b>	<b>108 793</b>	<b>/</b>	<b>14 275</b>	<b>/</b>	<b>94 518</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>10 077 348</b>	<b>1 601 656</b>	<b>451 167</b>	<b>431 507</b>	<b>10 796 330</b>

## Modalités de constitution des principales provisions pour risques et charges

### 1. Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges s'élèvent à 215 K€ et correspondent à des contentieux avec des salariés.

Les montants des provisions correspondent à un pourcentage des demandes faites par les salariés selon la nature des demandes.

### 2. Provision pour départ en retraite

La dette actuarielle, calculée au 31/12/2023 concernant les engagements de retraite, majorée des charges sociales moyennes s'élève à 5 891 K€.

Après externalisation partielle des engagements de retraite, la provision comptabilisée s'établit au 31/12/2023 à 4 707 K€.

Cette dette actuarielle est issue d'un calcul selon une méthode prospective retenant les postulats suivants :

- tous les salariés présents au 31/12/2023 ont été retenus dans le calcul.
- âge probable de départ à la retraite retenu : 62 ou 63 ans selon la date de naissance.
- tables de rotation du personnel : taux lent.
- taux annuels d'inflation et progression des salaires retenu : 1.80%
- taux d'actualisation retenu : 3.68 %.
- taux moyen de charges sociales retenu : 50.00 %.

A noter cependant que cette dette actuarielle tient compte des éventuelles reprises d'ancienneté dont certains salariés cadres seraient susceptibles de bénéficier lors de leur départ en retraite.

Les reprises d'ancienneté des autres salariés ne sont pas recensées informatiquement de manière exhaustive à ce jour.

### 3. Provision pour grosses réparations

Cette provision est constituée pour faire face à des travaux futurs.

Une partie correspond à des devis demandés à des professionnels afin d'évaluer avec plus d'exactitude les montants à venir (323 K€).

## ETAT DES ECHEANCES – DES CREANCES ET DES DETTES

### A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Dépôts cautions + fonds de garantie	151 373	/	151 373
Prêt	/	/	/
Redevables, Usagers et comptes rattachés	8 441 103	8 441 103	/
Autres créances	1 465 014	1 465 014	/
Charges constatées d'avance	215 294	215 294	/
Charges à répartir	4 533	2 472	2 061
<b>TOTAUX</b>	<b>10 277 317</b>	<b>10 123 883</b>	<b>153 434</b>

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	15 039 170	1 123 491	3 897 158	10 018 521
Fournisseurs et comptes rattachés	3 671 712	3 671 712		
Dettes fiscales et sociales	7 506 036	7 506 036		
Autres dettes	1 506 877	1 506 877		
Produits constatés d'avance	1 604 630	1 604 630		
<b>TOTAUX</b>	<b>29 328 425</b>	<b>15 412 746</b>	<b>3 897 158</b>	<b>10 018 521</b>

**ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023**

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR	Montants en Euros
Factures clients à établir	417 437
Indemnités Journalières à recevoir	189 952
Divers produits à recevoir	425 076
Remboursements de formations à recevoir	164 770
Intérêts courus à recevoir	29 666
<b>TOTAUX</b>	<b>1 226 901</b>

ETAT DES CHARGES A PAYER	Montants en Euros
Intérêts courus sur emprunts	77 872
Fournisseurs factures non parvenues	107 638
Provision pour congés à payer	2 508 623
Provision pour CET à payer	238 805
Autres charges de personnel à payer	330 895
Provision pour charges sociales sur congés à payer	1 291 053
Provision pour charges sociales sur CET à payer	119 402
Charges sociales sur charges de personnel à payer	172 066
Autres charges à payer	131 879
<b>TOTAUX</b>	<b>4 978 233</b>

**ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023**

Montants en Euros	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	215 294		
Charges à répartir	4 532		
<b>TOTAUX</b>	<b>219 826</b>		
Produits constatés d'avance	1 604 630		
<b>TOTAUX</b>	<b>1 604 630</b>		

**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023**

Filiales et Participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos
<b>Filiales détenues à + 50%</b>			
SCI ARIMC IMMOBILIER (31-12-2023)	690 580 €	99.90%	88 058 €
SCI NOLY (31-12-2023)	-159 620 €	99.90%	4 906 €
SCI POLE DU COLOMBIER (31-12-2023)	42 682 €	99.90%	- 15 436 €
SCI ETANG CARRET (31-12-2023)	- 2 100 333 €	99.00%	- 154 188 €

## JUSTIFICATION DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<b><u>Capitaux propres au 31.12.2022</u></b>	<b><u>14 686 770 €</u></b>
Résultat exercice 2023	+ 396 825 €
Subventions reçues	+ 1 087 088 €
Quote-part de reprise de subvention d'investissement	- 681 996 €
Autres variations	- 119 573 €
<b><u>Capitaux propres au 31.12.2023</u></b>	<b><u>15 369 114 €</u></b>

## TABLEAU DE PASSAGE DES COMPTES BUDGETAIRES

### AU BILAN GLOBALISE

	<u>RESULTAT</u>	<u>CAPITAUX PROPRES</u>
<b><u>Cumul des informations données par la comptabilité budgétaire au 31.12.23</u></b>	<b>+ 396 825 €</b>	<b><u>18 018 903 €</u></b>
- Neutralisation dans les comptes globalisés du fonds associatif de l'association		- 2 649 789 €
<b><u>INFORMATIONS DONNES PAR LES COMPTES GLOBALISES AU 31.12.2023</u></b>	<b>+ 396 825 €</b>	<b><u>15 369 114 €</u></b>

**TABLEAU DE PASSAGE PAR FINANCEURS DES RESULTATS COMPTABLES  
AUX RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS POUR L'EXERCICE 2023**

FINANCEURS (en €)	Résultat comptable 2023	Excédent ou déficit à affecter
METROPOLE LYON	526 402	364 676
SIEGE + SERVICE SOCIAL	-27 435	-42 183
DEPARTEMENT DU RHONE	-640 323	-568 412
CPOM ARS RHONE et AIN hors FS	375 051	434 130
CPOM ARS RHONE et AIN FS	-288 585	-226 644
DEPARTEMENT DE L'AIN	-216 553	-219 346
DEPARTEMENT DU JURA	157 668	145 965
CPOM ARS JURA	291 202	305 559
VILLE DE LYON - CAF	15 090	15 090
S/ TOTAL GESTION CONVENTIONNEE	192 517	208 835
GESTION LIBRE	204 308	N/A
<b>TOTAL RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>396 825 €</b>	

**VENTILATION DES RESULTATS ENTRE LES CENTRES  
SOUS GESTION CONVENTIONNEE ET SOUS GESTION LIBRE**

Les résultats concernant les centres sous gestion conventionnée sont affectés soit en fonction des instructions indiquées dans les différents CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens) pour les centres qui en ont constructibilisé un, soit par décision des organismes de tutelle. Cette affectation intervient deux années après la clôture de l'exercice.

En pratique, les résultats des exercices 2022 et 2023 qui figurent dans les capitaux propres de l'exercice clos le 31 décembre 2023 feront l'objet d'une affectation, respectivement en 2024 et 2025.

Cette affectation peut consister en des reprises ou des non-reprises des excédents ou des déficits dégagés, ce qui peut conduire à une modification sensible des fonds propres affichés et qui ne seront définitivement détenus par l'association que deux années plus tard.

Les résultats concernés sont les suivants, sachant que le recouplement avec le résultat globalisé est assuré en fin de tableau :

CENTRES	31/12/2023	31/12/2022
<b>➤ Centres sous gestion conventionnée</b>		
- 01 - Siège	14 058.45	- 102 606.09
- 02 - IMP Judith Surgot	- 352 835.25	- 96 724.10
- 03 - Esat Castilla	29 574.86	105 638.16
- 04 - CEM Jean-Marie Arnion	378 754.97	- 1 102 661.51
- 07 - CAMSP Nelson Mandela	- 81 773.53	49 144.03
- 08 - SESSAD Marco Polo	72 059.20	- 5 924.39
- 09 - Pôle à Domicile	128 772.93	97 774.83
- 11 - Jardin des enfants	15 089.73	42 873.73
- 15 - Service Social	- 41 493.00	-42 530.64
- 17 - Etang Carret FS FAM	- 182 018.41	- 131 592.66
- 18 - Etang Carret SAJ	15 557.94	10 452.43
- 19 - Pôle Ouvert	86 008.10	- 257 495.48
- 21 - CAMSP Rosa Parks	22 128.64	61 227.53
- 22 - FAM Les Terrasses de Lentilly	- 474 580.88	- 406 482.07
- 26 - ESAT du Colombier	20 984.70	- 56 226.49
- 28 - SESSAD Simone Veil	12 713.17	- 37 587.59
- 30 - Foyer de Vie La Grande MAISON	267 718.11	- 101 622.13
- 32 - IME Eclat de Rire	215 110.06	- 109 347.18
- 33 - FAM Charmille	-120 349.02	- 22 392.74
- 35 - Foyer de Vie Charmille	- 17 645.38	313 843.09
- 36 - Haut de Versac FS FAM	286 034.31	220 138.47
- 37 - Haut de Versac MAS	162 835.47	- 55 397.89
- 41 - Pôle du Colombier FS FAM	- 473 724.83	787 746.94
- 42 - Pôle du Colombier SAJ HEB	208 087.39	- 403 550.47
- 43 - Jardins de Meyzieu FS FAM	- 113 123.12	- 245 118.84
- 44 - Jardins de Meyzieu SAJ FV	20 268.84	- 448 734.11
- 45 - Tourrais de Craponne FS FAM	- 48 563.32	89 199.20
- 46 - Tourrais de Craponne MAS	13 762.51	- 90 402.91
- 47 - Tourrais de Craponne SAJ FV	84 532.79	- 84 956.10
- 53 - ESAT Castilla Atelier	71 156.42	25 631.92
- 56 - ESAT Colombier Atelier	- 26 584.60	- 21 906.57
<b>Cumul des résultats dont l'affectation dépend de la décision des organismes de tutelle</b>	<b>192 517.25</b>	<b>- 2 019 589.63</b>

<b>➤ Centres en gestion libre</b>		
- 50 – Association ODYNEO	177 841.11	1 105 705.94
- 51 - Association EDUCATION ET JOIE	NA	- 2 649.62
- 72 - ODYNEO Formation	19 814.16	30 423.32
- 73 – Action Associative	6 652.97	- 37 380.12
<b>Cumul des résultats dont l'affectation dépend de la décision de l'Assemblée Générale</b>	<b>204 308.24</b>	<b>1 096 099.52</b>
<b>RESULTAT GLOBALISE</b>	<b>+ 396 825.49</b>	<b>- 923 490.11</b>

## POLE PETITE ENFANCE

- **CAMSP Nelson Mandela**  
106 rue Jean Fournier - 69009 LYON  
04 78 43 21 58  
camspnelsonmandela@odyneo.fr
- **CAMSP Rosa Parks**  
5-7 rue de la Commune de Paris  
69200 VENISSIEUX  
04 37 25 33 97  
camsprosaparks@odyneo.fr
- **EAJE Le Jardin des Enfants**  
106 rue Jean Fournier  
69009 LYON  
04 78 47 44 76  
jardin.enfant@odyneo.fr

## DIEM JUDITH SURGOT

- **IMP Judith Surgot**  
3B chemin des Cytises  
69340 FRANCHEVILLE  
04 78 34 32 83  
direction.imp@odyneo.fr
- **IME Eclat de rire**  
53 rue St Maurice - 69008 LYON  
04 78 76 63 83  
direction.edr@odyneo.fr

## POLE CEM - SESSAD

- **SESSAD Marco Polo**  
Le Bois des Côtes  
300 A route nationale 6  
69760 LIMONEST  
04 78 43 21 60  
sessadmarcopolo.limonest@odyneo.fr
- **Antenne de Villefranche**  
66 rue Alsace Lorraine  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE  
04 74 02 64 20  
sessadmarcopolo.villefranche@odyneo.fr
- **SESSAD Simone Veil**  
*Epilepsie sévère et troubles associés*  
19 rue Emile Zola  
69200 Vénissieux  
04 78 43 10 23  
sessadsimoneveil@odyneo.fr
- **CEM Jean-Marie Arnion**  
2023 route des Bois  
69380 DOMMARTIN  
04 78 43 58 00  
direction.cem@odyneo.fr

## POLE OUVERT

- **SAJ Ecully**  
1 chemin du Fort  
69130 ECULLY  
04 72 17 20 95
- **SAJ Moncey**  
156 rue Moncey  
69003 LYON  
04 72 61 12 76
- **Foyer Anne Floriet**  
1 rue Nérard  
69009 LYON  
04 78 83 07 57
- **Foyer Malval**  
4 chemin de Malval  
69120 VAULX-EN-VELIN  
04 72 04 51 36
- **Foyer Villepatour**  
1 chemin du Fort  
69130 ECULLY  
04 72 17 10 00
- **ESAT Henri Castilla**  
275 rue Victor Schoelcher  
69009 LYON  
04 78 35 11 01  
esat.castilla@odyneo.fr

## POLE A DOMICILE

- **SAVS Renforcé**
- **SAVS Domicile**  
4 place des tapis  
69004 LYON  
04 72 38 27 79  
pole.a.domicile@odyneo.fr

## LES JARDINS DE MEYZIEU

- **FV, FAM, SAJ et SAJM**  
112 rue de la République  
69330 MEYZIEU  
04 37 44 26 26  
meyzieu@odyneo.fr

## POLE NOUVEAU RHONE

- **FAM et SAJM de L'Étang Carret**  
89 route de Dardilly  
69380 DOMMARTIN  
04 72 20 98 80  
accueil.ec@odyneo.fr
- **FAM les Terrasses de Lentilly**  
Chemin de Fond Rolland  
69210 LENTILLY  
04 37 58 43 20  
fam.lentilly@odyneo.fr

## LES TOURRAIS DE CRAPONNE

- **FV, FAM, MAS et SAJ**  
2 rue des Tourrais - Parc Indiana  
69290 CRAPONNE  
04 37 41 22 58  
tourraisdecraponne@odyneo.fr

## POLE DE VERNAISON

- **FV et SAJ La Grande Maison**  
**FV et FAM La Charmille**  
914, route de Lyon  
69390 VERNAISON  
04 72 30 78 31  
secretariat.vernaison@odyneo.fr

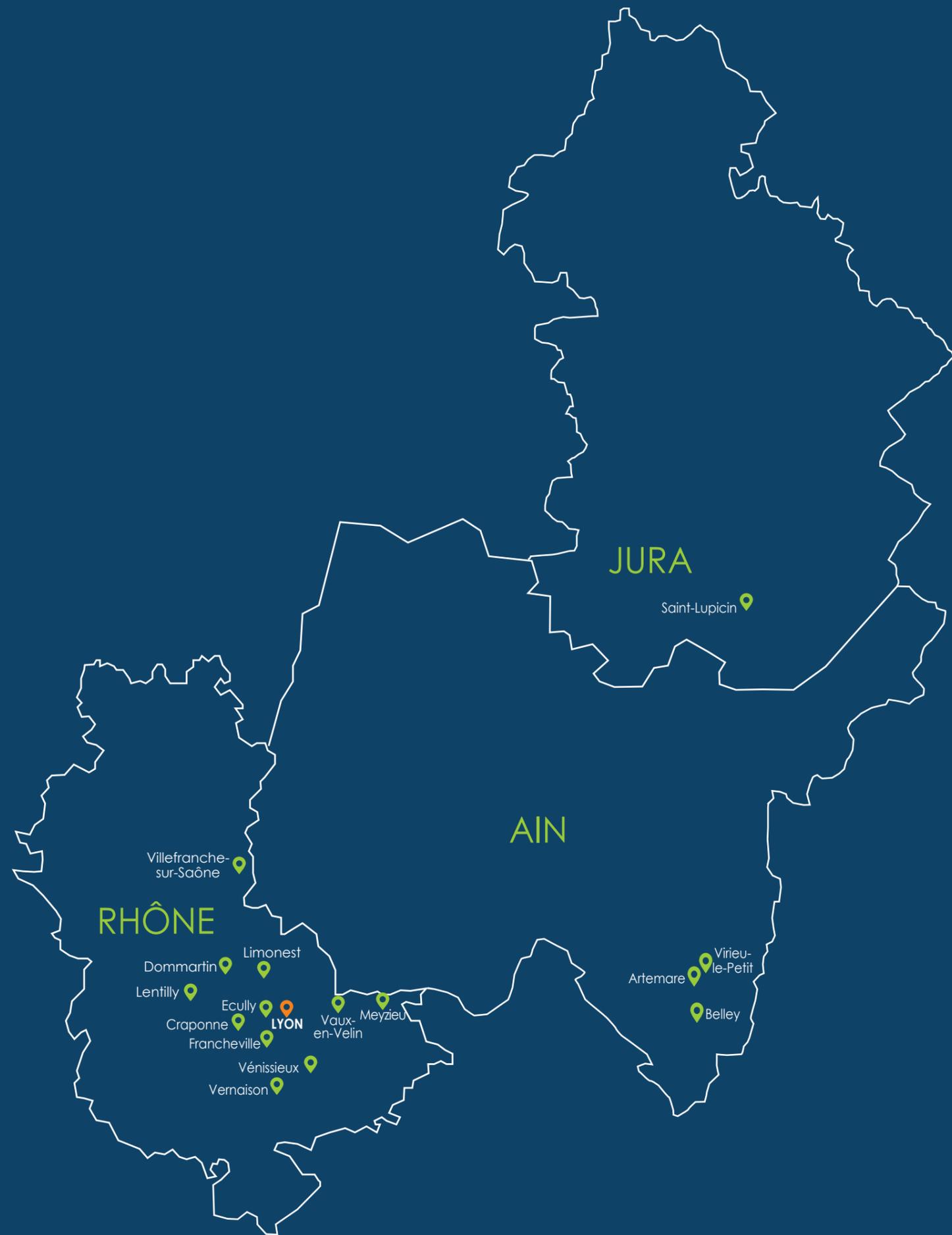
## POLE DU COLOMBIER

- **SAJ du Colombier**  
10 ZA de la Léchère - Virieu-Le-Petit  
01260 ARVIÈRE-EN-VALROMEY  
04 79 87 53 00  
saj.virieu@odyneo.fr
- **Foyer et FAM du Colombier**  
470 rue de la Pièce - Virieu-Le-Petit  
01260 ARVIÈRE-EN-VALROMEY  
04 79 87 60 06  
virieu@odyneo.fr
- **Foyer Le Clos Lambert**  
17 rue de la Croix-Rousse  
01510 ARTEMARE  
04 79 87 96 90  
closlambert.artemare@odyneo.fr
- **Foyer Le Montillet**  
*Service d'hébergements externalisés*  
4 rue du Montillet  
01300 BELLEY  
04 79 81 83 92  
foyerfontillet@odyneo.fr

- **ESAT du Colombier**  
ZI de CORON  
214 route de Parves  
01300 BELLEY  
04 79 87 34 33  
esat.ducolombier@odyneo.fr
- **SAVS / SAVS Renforcé du Bugey**  
33 rue Neuve  
01510 ARTEMARE  
04 79 87 44 17  
savs.virieu@odyneo.fr

## CENTRE LE HAUT DE VERSAC

- **FAM et MAS**  
*Sclérose en plaques et maladies neuro-évolutives*  
2 rue de l'espoir 39170 SAINT-LUPICIN  
03 84 41 31 00  
hautdeversac@odyneo.fr





## Odynéo

20 Boulevard de Balmont  
69009 LYON

contact@odyneo.fr  
04 72 52 07 03

[www.odyneo.fr](http://www.odyneo.fr)

